VOL. XXIII — No 36

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1951

Ouverture prochaine du centre de formation rurale

A l'Ecole Noé-Ponton de Sherbrooke — Elle s'ouvrirait vers la fin de novembre — Quelques détails restent à régler — Une souscription suffisante — But et programme de ces cours

Il est maintenant assuré que les fils de cultivateurs désireux de rester dans le milieu rural et de s'y dévouer auront l'occasion, dès cet automne, de se préparer à jouer un rôle de premier plan dans leur milieu. Le centre de formation rurale dont on parle depuis plusieurs années va bientôt devenir réalité. La date de l'ouverture des cours à l'Ecole Noé-Ponton de Sherbrooke, si elle n'est pas encore définitivement fixée, ne saurait tarder beaucoup à être annoncée. Ce sera tout probablement vers la fin de novembre. Tout dépendra de la rapidité avec laquelle on pourra régler certains détails d'organisation.

On sait qu'une grande campagne de souscription a été lancée l'été dernier pour mener rondement ce projet qui date déjà de plusieurs années. Cette campagne a duré tout l'été et s'est prolongée jusqu'à la veille du congrès général. De nombreux syndicats et la plupart des fédérations de l'U.C.C. ont déjà souscrit des sommes importantes ou ont promis leur appui financier, sans compter d'autres dons promis et attendus. Il paraît donc sûr que de ce côté rien ne clochera. De fait, les seules souscriptions des cultivateurs vont probablement atteindre et peut-être dépasser les $12,000. C'était là le minimum requis pour lancer l'affaire.

Un mot maintenant du but des cours qui seront inaugurés prochainement à l'intention des fils de cultivateurs qui ont le talent ou les aptitudes voulues pour devenir de futurs chefs des divers mouvements agricoles de notre province. Il s'agit de compléter la formation des jeunes ruraux appelés à rendre de précieux services dans leur milieu. On sait toute la difficulté que l'on éprouve, dans la plupart de nos paroisses rurales, à trouver des hommes qualifiés pour occuper des charges municipales et scolaires, à remplir une fonction au sein de nos syndicats professionnels, de nos caisses populaires, de nos coopératives et mutuelles de toutes catégories, etc. Le centre de formation rurale de Sherbrooke, qui s'adressera nécessairement à une élite de jeunes ruraux, aura pour mission spéciale de combler cette lacune.

L'enseignement que l'on dispensera au centre de formation rurale ne doublera en aucune façon celui de nos écoles moyennes d'agriculture ou autres écoles rurales. Il visera moins à la technique agricole, que l'on donne ailleurs avec la compétence voulue, qu'à former une élite rurale apte à résoudre les problèmes agricoles en meilleure connaissance de cause. Ain-

(Suite à la page 5)



L'arrivée de l'automne se reconnait à plusieurs signes. Il y a les almanachs qui en donnent la date exacte, les bulletins de température qui annoncent chaque jour une chute plus prononcée du thermomètre, l'air de plus en plus frisquet qui nous avertit qu'il faut changer de vêtement. Il y a aussi les imposants tas de légumes, comme celui que nous montre la photo, qui annoncent à leur manière que l'automne a bel et bien élu domicile et que l'hiver sera bientôt dans la place. Avec une provision de citrouilles comme celle-là, on n'aura sûrement pas à s'inquiéter de quoi on se nourrira quand "la bise sera venue..."

Progrès des Caisses populaires au Canada

La province de Québec montre la voie aux provinces soeurs, avec ses 1,133 Caisses locales et ses 11 Caisses centrales

Des cérémonies appropriées ont marqué récemment au Canada et aux Etats-Unis le Jour international consacré aux Caisses populaires.

C'est au Canada, plus précisément dans la province de Québec, que ces institutions d'épargne et de crédit ont débuté avec la fondation d'une première Caisse à Lévis par le commandeur Alphonse Desjardins. Un modeste dépôt de $26 donna alors naissance à une caisse dont l'actif dépasse aujourd'hui $5 millions.

Depuis 1900, les caisses populaires se sont développées d'année en année et par tout le Canada, souligne M. J. E. O'Meara, du ministère de l'Agriculture à Ottawa, dans la dernière livraison de la revue annuelle des caisses populaires au Canada. Leur nombre s'élève maintenant à 2,883, avec un actif total de $311 millions. Depuis leur fondation, elles se sont répandues dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, et ont effectué des prêts d'une valeur de $775 millions; en 1950 seulement, le montant global des prêts aux membres a dépassé les $108 millions.

La province de Québec compte le plus grand nombre de caisses, soit 1,133 comprenant 630,224 adhérents et un actif global de $238 milions. En Ontario, il y a 491 caisses, avec 144,871 membres et un actif total de $26 milions et demi.

Dans chacune des provinces canadiennes, on trouve au moins une caisse centrale où chaque caisse individuelle peut déposer ses surplus et effectuer des prêts, selon les besoins. Il existe au Canada 23 de ces centrales dont l'actif global atteint presque les $35 millions; onze d'entre elles sont situées dans le Québec; quatre dans l'Ontario et une dans chacune des autres provinces.

Québec voterait-il enfin cette loi ?

Une déclaration de M. Duplessis laisse entendre que la Chambre étudiera le projet de loi de convention collective

Les cultivateurs de la province de Québec obtiendront très probablement au cours de la prochaine session de la Législature provinciale la loi qu'ils demandent instamment depuis quelques années par la voix de l'U.C.C., la loi des conventions collectives. C'est du moins ce qu'on peut prévoir à la suite de la déclaration faite à Québec, vendredi dernier, par le premier ministre de la province.

En faisant l'énumération des principaux projets de loi inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée, l'hon. Duplessis a parlé d'une "loi pour favoriser la vente des produits agricoles à l'avantage du producteur comme du consommateur". Il n'a pas ajouté de précision, mais il est plus qu'évident qu'il s'agit d'une loi pour autoriser les conventions collectives pour la vente des produits de la ferme. Nous aurons sans doute d'autres détails sur ce sujet.

En même temps, M. Duplessis a annoncé que la Chambre portera de $10,000,000 à $95,000,000 les fonds du crédit agricole, et de $5,000,000 à $20,000,000 ceux de l'électrification rurale. Le ministère de la Santé sera autorisé par une loi à réglementer la vente de la viande de cheval, afin de prévenir la vente de viande de cheval impropre à la consommation.

La 26ème série des cours à domicile commence la semaine prochaine

Nouvelles précisions sur le prix du lait

La Commission de l'industrie laitière fixe les prix du lait payables aux producteurs pour certaines régions de la province

La Commission provinciale de l'industrie laitière, qui a fixé, voici quelques semaines, de nouveaux prix pour le lait en nature payés aux producteurs, vient d'apporter certaines précisions au sujet de la différence des prix selon les différentes régions de la province. Ces prix seront en vigueur à partir du 1er novembre.

On note d'abord dans le communiqué de la Commission qu'un seul prix sera en vigueur dans les régions de St-Hyacinthe, Saint-Jean d'Iberville, Drummondville, Saint-Jérôme, Bromptonville, Brownsville, Lachute, Coaticook, Danville et Magog. Dans ces régions, la Commission fixe le prix payable par le marchand aux producteurs à $4.32 par cent livres net, F.A.B. la place du marchand.

Dans les limites de la région de St-Hyacinthe, on ne peut offrir, vendre ou livrer le lait à moins de 10 cents la chopine et 18 cents la pinte, ni offrir, vendre ou livrer à une épicerie, à un hôtel, à un restaurant, à un marchand ou tout autre établissement de commerce à 5 cents le demiard, 9 cents la chopine et 17 cents la pinte. En bidon, le lait ne peut se vendre à un prix inférieur à 68 cents le gallon. Vendu par les marchands aux distributeurs, le prix est fixé à 55 cents le gallon.

Dans la région de Montmagny, les conditions sont les mêmes, sauf que le prix payé par le marchand aux producteurs doit être de $4.25 le cent livres net, F.A.B. la place d'affaires du marchand. Au gallon, il ne peut se vendre à moins de 64 cents.

"La coopération en regard de la doctrine sociale de l'Eglise", tel en sera le sujet — M. Joffre Proulx, de l'Ecole Noé-Ponton, le rédigera — Bref retour en arrière

Dès la semaine prochaine *La Terre de Chez Nous* publiera la première leçon du vingt-sixième cours à domicile de l'U.C.C. Le sujet mis à l'étude cette année est le suivant: "La coopération en regard de la doctrine sociale de l'Eglise", et a été confié à M. Joffre Proulx, professeur à l'Ecole d'agriculture Noé-Ponton, de Sherbrooke. En page 7 du présent numéro, le directeur des cours à domicile de l'U.C.C., M. Louis-Philippe Poulin, expose les grandes lignes de cette étude. Ceux qui sont intéressés à s'inscrire — et ils devraient être nombreux — trouveront dans cet article tous les renseignements voulus.

Les premiers cours à domicile de l'U.C.C. furent publiés en 1929, l'année de la fondation de *La Terre de Chez Nous*. Ils répondaient à un voeu du congrès de fondation de l'U.C.C. en 1924, qui proclamait que la formation professionnelle en agriculture était de toute première importance et que "la science agronomique est une condition de notre indépendance économique." Ils concrétisaient une idée caressée dès le début par l'aumônier général de l'U.C.C., le R.P. Lebel, M. Albert Rioux, futur président général, le R.P. Ls-Marie, de l'Institut agricole d'Oka, et quelques autres. "L'U.C.C., écrivait un jour M. Paul Boucher, ex-secrétaire général, fut ainsi la première institution à organiser, en Amérique, des cours français d'agriculture par correspondance."

Nous donnons plus bas la liste des cours donnés jusqu'à ce jour, avec le nombre (entre parenthèses) des diplômes distribués. Les premiers collaborateurs furent les professeurs de l'Institut agricole d'Oka, puis, en 1931, ceux de l'Ecole supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. On passa plus tard aux questions dites professionnelles: syndicalisme, coopération, civisme, etc. Les sujets abordés sont très variés. Il suffit de consulter la liste pour mesurer le bien que les cours à domicile ont pu faire depuis un quart de siècle. Il y a eu environ 35,000 élèves diplômés.

1929-30 — L'élevage du veau. — La pomme de terre. — L'aviculture. — L'apiculture.
1039-31 — Le catéchisme agricole (157).
1931-32 — Cours général d'agriculture (225).
1932-33 — Cours d'économie rurale et Le jardin potager (1,300).
1933-34 — Les Caisses populaires et la coopération (2,500).
1934-35 — Le sol et les plantes (2,600).
1935-36 — La zootechnie géné-

(suite à la page 16)

L'Ontario a rempli son contrat de fromage

On vient de faire connaitre que le contrat intervenu entre les producteurs de fromage d'Ontario et le gouvernement du Royaume-Uni pour l'exportation de 20 millions de livres de fromage a été dûment rempli. C'est la première fois qu'un office des marchés constitué par des producteurs, et agissant directement au nom des producteurs, négocie et remplit un contrat pour l'exportation de fromage outremer. Auparavant, de tels contrats étaient signés par le gouvernement canadien.

Le programme d'écoulement du fromage d'Ontario (Ontario Cheese Marketing scheme) fut élaboré cette année seulement. Au cours de l'été, on pouvait négocier un contrat qui vient d'être rempli à la satisfaction des deux parties.

Chardons Secs

C'est vrai que le cultivateur est le roi de la terre... le roi de la "Terre de Chez Nous".

—

Un titre de journal sur la visite des princes d'Angleterre au Canada: "Accueil délirant au couple princier". Délirant est le mot juste...

Le Canada vient d'émettre un timbre spécial qui se moque de nouveau du bilinguisme: "Their Royal Highnesses the Princess Elizabeth, Duchess of Edinburgh and the Duke of Edinburgh". Mais il n'y a pas lieu de protester, car le premier ministre et le ministre des Postes sont canadiens-français.

—

Les produits que les cultivateurs ne peuvent entreposer à l'automne sont cédés à des négociants qui ont, plus tard, les profits sur les hauts prix: cela veut dire qu'il y a des gens qui savent récolter en hiver... à notre place!

—

L'Office de soutien des prix n'a pas dépensé six millions depuis qu'il fonctionne. Pour un gouvernement, c'est une prime d'assurance bien modeste. La paix, — pour ne pas l'appeler la guerre, — nous coûte autrement plus cher.

—

Si les cigarettes se vendent 46 sous, c'est probablement parce que le cultivateur est un exploiteur. Le producteur de tabac reçoit, en effet, la somme approximative de 2 cents par paquet de cigarettes... Un vingt-troisième du prix de détail, pensez-y donc!

—

Avoir l'air pauvre comme un chèque sans timbre...

LE FAUCILLEUR

Billet

Une vérité à boire en esprit

Je connais un petit journal de campagne, pauvre comme Job, plus mince qu'une feuille de chou, mais libre comme le vent; c'est un enfant de dix ans, voué par les parents et les proches à une mort certaine même avant de voir le jour...; et qui est encore au sein — je veux dire: qui n'a à peu près jamais coûté un sou à personne, sauf à l'auteur de ses jours. Je connais aussi le fondateur-propriétaire-éditeur. Ne devant à peu près rien à presque personne, il est, vous l'imaginez bien, libre d'écrire ce qu'il pense, et quand il veut. Et il en profite. Les noms? Je ne les dirai pas parce que j'ai précisément l'intention de reproduire ici une grosse vérité que ce petit journal lançait, sans trop en avoir l'air, aux gens de son coin de pays. Ce ne serait pas charitable pour la population concernée.

Une récente caricature de La Palme (voir "La Terre de Chez Nous" du 3 octobre, page 2) montrait de pauvres Chinois abrutis par l'opium et, à côté, des Canadiens et des Canadiennes perdus par l'alcool, avec la légende suivante: "Certains ont eu la Chine avec l'opium; aura-t-on les Canadiens français avec l'alcool?" Le petit journal en question s'en inspire pour passer le commentaire suivant: "Nous nous donnons tellement à l'alcool, et l'organisation qui veille à l'instruction de notre jeunesse pour lui faire obtenir son diplôme d'ivrogne est trop parfaite pour qu'elle n'y parvienne pas. On boit, rien que dans le diocèse de...., probablement de quoi construire chaque année, un édifice important: hôpital, école, hôtel de ville, et même l'aménagement parfait de facultés universitaires; ce qui est gaspillé en un an dépasse probablement ce que l'Ecole X... a dépensé depuis sa fondation, il y a 92 ans... Et c'est toujours elle qui a soif!"

L'art de lire entre les lignes n'est pas perdu, j'espère, et plusieurs de nos lecteurs verront de qui et de quoi il s'agit. Pour les autres, qu'ils retiennent ceci: nous buvons dans Québec, chaque année, plusieurs fois la valeur des institutions d'enseignement et des services professionnels qu'il nous faut pour progresser et nous développer normalement.

Léon NITROF

UNE FORME CONCRETE DE PATRIOTISME

C'est celle qui consiste pour les gens de chez nous à acheter d'abord les produits de chez nous. Il n'est pas prouvé que cette forme de patriotisme n'en vaut pas d'autres. Dans le cas présent, il s'agit de nos pommes qui en valent bien d'autres, à commencer par celles de la Colombie canadienne qu'on nous a trop vantées et qu'on mange à belles dents sans trop s'occuper si les nôtres ne tomberont pas en pourriture ou ne seront pas laissées en pâture aux pourceaux. M. Georges Maheux, agronome, directeur de l'Information et des recherches au ministère provincial de l'Agriculture, a élégamment dit, dans une récente causerie au "Réveil rural" de Radio-Canada, ce qu'il faut penser de cette manie "à l'encontre du bon sens". Nous ne pouvons résister au désir de citer la dernière partie de cette causerie.

Que faut-il faire devant cette abondance de pommes rouges à souhait, au parfum incomparable, si riches en toutes sortes de vitamines et sels minéraux qu'elles n'ont rien à envier aux fruits importés? Une seule *chose*, mais une *chose essentielle*: MANGER PLUS DE POMMES! Profitons-en pendant qu'elles se vendent bon marché. Croquons-les à l'envie; mangeons-en le matin, le midi, le soir; en compote, cuites au four, en pouding ou en tarte. Peu importe la recette utilisée. Ce qu'il faut, c'est de *doubler la consommation*. Si chaque famille des villes et villages achète un panier de pommes chaque semaine pendant deux mois, le problème sera résolu à l'avantage des deux parties et je vous donne ma parole que vous vous en trouverez fort bien.

Vous économiserez quelques dollars; vous acheterez moins de fruits exotiques. Le producteur, grâce à votre aide, pourra passer à travers la crise. Du même coup vous renforcerez le trésor national. Le Canada ne peut être en bonne santé économique si, sans nécessité, nous jetons les dollars à la pelletée dans les poches des étrangers.

Rien ne coûte moins cher que d'essayer cette forme de patriotisme concret qu'on oublie, hélas! de plus en plus. Le vrai patriote donne toujours la préférence aux pommes du Québec, aux légumes du Québec, aux produits du Québec. Et quand les circonstances l'exigent, il coupe résolument les produits étrangers afin d'augmenter ses achats de produits du pays.

Voilà du patriotisme bien compris: c'est un placement à l'avantage des producteurs comme des consommateurs. Généreusement, et avec ensemble, doublons la consommation des pommes. Tenons bons jusqu'à la fin de novembre. Nous pourrons alors nous réjouir du fait que l'extraordinaire récolte de nos vergers, bien loin de tourner en calamité, nous vaut une bénédiction de plus.

Est-il déjà tombé en désuétude?

M. Lucien Arsenault,
Service de l'Information,
ministère de l'Agriculture,
Ottawa.
Cher ami,

. . . . . .

Ee maintenant, avez-vous lu un curieux article intitulé **Better Days for Canadian Farmers**, par R. A. Farquharson publié dans le **Saturday Night** du 18 septembre? Il faut en rabattre sur l'optimisme un peu claironnant de l'auteur, n'est-ce pas, mais il y a de bons passages à retenir. En principe, l'optimisme est ravigottant (pour revigorant); il rend la visibilité meilleure, facilite la digestion, clarifie le teint et ajoute à votre beauté native. Soyons donc optimistes, même si ça détonne autour de nous. L'auteur de cet article annonce des jours meilleurs, et nous avons plaisir à l'en croire. Il est certain qu'un nombre de moins en moins grand de cultivateurs parviennent à produire plus de nourriture qu'à aucune autre époque de l'histoire. Nouvelles techniques et mécanisation, voilà les deux causes principales. J'y ajouterais la coopération. Les revenus ont augmenté, le standard de vie s'élève graduellement.

Vous lirez cet article qui, jusque-là, ne nous apprend rien, mais les passages sur l'avenir du cheval vous laisseront certainement songeur. L'auteur, sans enterrer le noble animal, au sens littéral du mot, prononce bien vite une sorte d'éloge funébre. Les historiens agricoles, écrit-il, nous apprennent que l'âge d'or du cheval sur la ferme canadienne n'a pas été très long. Jusqu'aux environs de 1800 une grande partie des travaux agricoles étaient exécutés par des attelages de boeufs, ou tout simplement faits à la main. La charrue en acier, introduite en 1830, était tirée par des boeufs, sur un grand nombre de fermes. Le fait qu'elle se polissait elle-même à l'usage réduisit d'au moins un tiers la force de traction nécessaire. Le recours au cheval se généralisa et le boeuf fut mis au rancart.

Mais depuis une trentaine d'années, le moteur est entré en lice. L'auteur fait dater de cette époque ce qu'il appelle la désuétude du cheval et il observe que sa période de gloire, en tant que bête de trait, a été étonnamment courte.

Qu'est-ce qui devient de plus en plus rare sur nos grandes routes? C'est le cheval, particulièrement le beau cheval. Avez-vous déjà regardé un à un les chevaux qui attendent leurs maîtres pendant la grand'messe paroissiale? Quelles pénibles comparaisons, n'est-on pas forcé de faire? Quelques-uns nous rappellent ces **Tableaux des tares du cheval** qu'on étudiait autrefois au collège. Enumérez et définissez les tares du pied, telle était habituellement une question d'examen. La pose-t-on encore de nos jours?

En dix ans, le nombre des tracteurs au Canada est passé de 20,968 à 55,425. Et le tracteur chez nous n'a pratiquement qu'une trentaine d'années d'existence. Il ne fut mis en production sériée qu'aux environs de 1918, et il n'y a pas très longtemps que celui à toutes fins — avec pneus en caoutchouc — a été mis dans le commerce. Les premiers étaient de lourds machins mécaniques que l'on voyait fréquemment embourbés — comme les finances de leurs propriétaires. Aujourd'hui, ce sont de souples et subtiles machines qui se jouent des obstacles et minimisent de plus en plus l'effort humain.

Les considérations nostalgiques sur la diminution graduelle du nombre des chevaux sont inutiles. Il faut les laisser aux poètes mais, regardant un beau cheval, qui ne le devient pas inconsciemment à ses heures? La "plus noble conquête de l'homme" reste, en effet, le symbole de la noblesse et de l'élégance. Elle regagne de la popularité en certains domaines, mais nous, agronomes, n'avons qu'à nous occuper du cheval de trait.

Ce n'est pas parce qu'on achète annuellement quelques milliers de tracteurs que le cheval va devenir une rareté. Gardons-nous de croire à sa disparition même dans cent ans d'ici. Ne parlons pas de son effacement au sens extinctif du mot. Il y aura toujours des chevaux sur les fermes, mais leur importance économique va aller en diminuant.

L'article de Farquharson m'a remis en mémoire la fameuse phrase de M. Godbout sur la viande de cheval, phrase si malicieusement déformée, si sottement interprétée. Elle fut prononcée à un banquet de l'Association des éleveurs de chevaux belges à l'hôtel Queen's, à Montréal, le 23 février 1942. Le soussigné était à une dizaine de pieds du premier ministre, à une table en compagnie de MM. Nolasque April, Hermas Lajoie, M. Hussereau, cultivateur à Oka et, s'il a bonne mémoire, il y avait là aussi notre copain Evans, du **Family Herald & Weekly Star.** Evans accompagné de sa bonne humeur et de son appétit. Vous n'étiez pas au pays. Vous étiez à l'Université de Cornell où vous vous illustrâtes — à nous les conjugaisons rares! — de façon remarquable. Une lettre du doyen au ministre de l'Agriculture atteste que vous êtes "l'un des plus brillants élèves passés par Cornell". Endurez cet éloge; il compensera cette excessive modestie qui vous nuira un jour. Pour les laïques engagés dans la mêlée, notre ère est peu favorable aux modestes.

Retournons au banquet. Au cours de son allocution, à un moment donné, M. Godbout, parlant de l'importance du cheval, dit simplement ceci: "Il y a des pays où l'on va jusqu'à manger de la viande de cheval. Il paraît que ce n'est pas mauvais". Puis, comme nous étions en temps de guerre, il ajouta ceci, comme tout homme des temps l'eût fait: "Souhaitons que le malheur des temps ne nous force pas à en faire autant" C'est tout. Appelez-vous ça conseiller de manger de la viande de cheval? M. Godbout a été professeur — et bon professeur — pendant 13 ans. Il parlait en homme renseigné, il s'adressait à des gens de bonne compagnie. Il ne conseillait pas plus de manger du cheval que je vous conseille de manger le présent numéro de la **Terre de Chez Nous** bien que le papier soit devenu précieux. Notre ami April, qui est allé deux fois en Europe, rappela qu'il avait vu à Paris des boutiques avec enseigne: Viande de cheval. "Peut-être en ai-je mangé sans le savoir", dit-il. Hermas déclara sans ambages que, pour sa part, il préférerait toujours la viande de dinde et chacun approuva cette légitime prédilection. Et l'on parla d'autre chose. Aucun des 200 convives n'eut l'impression que M. Godbout voulait les sustenter de viande de cheval, et lui-même était à mille lieues de cette pensée. Mais vous oubliez une chose. Quoi? La politique, mon cher monsieur, la politique avec un petit p, aussi petit que possible. Le lendemain, des adversaires lançaient dans le public la rumeur que le premier ministre avait conseillé à la population de manger du cheval. De là à dire qu'il forcerait le public, il n'y eut qu'un pas à faire, et les organisateurs le franchirent allégrement. Et c'est ainsi que l'hypothèse, rationnelle en elle-même, mais faussée dans sa signification originale, fit le tour de la province. C'était quelque chose à la portée de l'intellect moyen. M. Godbout, désarmé, fut témoin d'un raz-de-marée de propos aberrants. Ceux qui déformaient ses paroles étaient les premiers à savoir qu'ils bernaient le public, mais la politique, cette vase! Je m'en rendis compte quand, voyageant plus tard dans le bas de Québec, un admirateur de M. Godbout, après me l'avoir vanté, me prit à l'écart et me dit sur un ton confidentiel et apitoyé: "Là où il me désappointe, par exemple, c'est quand il veut nous faire manger de la viande de cheval. Croyez-vous qu'il veut nous forcer? Faudrait lui déconseiller ça. Vous qui êtes son ami, etc., etc.". Je restai stupéfié, sans courage pour décornichonner ce brave homme. Il y a des croûtes qui ne s'enlèvent pas. O suavités de la politique!

Pour ce qui est de la grandeur et de la décadence du cheval, je serais bien curieux de connaître votre opinion. Quel sera son statut en l'an 2000 ou 2050? Oh! pas de statistiques! J'en ai un amas sous les yeux. Et je ne veux pas vous mettre à contribution. Une vingtaine de lignes de vos mains, — de vos augustes mains, comme je disais quand nous travaillions ensemble. Un concentré d'opinion. Dans quelle mesure doit-on pousser l'élevage du cheval? Faites attention que certains de nos amis, en particulier Marc Leclerc, — Marc le Serviable, comme il faut toujours appeler ce modèle des fonctionnaires, — faites attention, dis-je, qu'il se trouve d'habiles défenseurs du cheval capables de mettre ce monsieur Farquharson au pied du mur. Mais vous, vous serez plus nuancé, plus judicieux, je le sais d'avance. Envoyez-moi sur l'avenir du cheval de trait 20 lignes qui resteront classiques dans la littérature hippique. Pas moinsse, comme on dit à Marseille. Mettons 15 lignes et vous, vous mettez tout de suite à l'oeuvre. **Is the horse here to stay? That's the question.**

En toute cordialité,

Armand LETOURNEAU

Criblures

Quinze ans à l'emploi de l'U.C.C.

Nous ne servons les gâteaux d'anniversaire qu'un à un! Et nous en présentons aux lecteurs un deuxième sur lequ' il a fallu allumer quinze chandelles. Après M. Abel Marion qui a complété cette année quinze ans de présidence, M. Thuribe Belzile achève ses quinze ans de bons services ininterrompus à l'U.C.C. L'actuel secrétaire général est à l'emploi des cultivateurs de cette province depuis septembre 1936. Ses années de service correspondent à l'existence totale de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. — C'est comme directeur général de notre premier service d'assurance que M. Belzile est d'abord venu à la jeune U.C.C. — Il cumulait alors avec cette fonction celle de directeur de la propagande. M. Belzile a de fortes attaches rurales: il est le 14ième enfant d'un cultivateur de Trois-Pistoles. Quelques-uns de ses frères et soeurs habitent toujours la campagne et sont ou habitants ou fermières. En 1947, M. Thuribe Belzile devenait le septième secrétaire général de l'U.C.C. — Il avait magnifiquement réussi l'organisation de la Mutuelle-Vie. Sans cesser de s'en occuper, il a agrandi son champ de travail. Il n'avait rien d'un novice en assumant les lourdes tâches du secrétariat général. Il s'y est dépensé sans compter. Il a eu le plaisir de conduire l'U.C.C. à un sommet (40,000 membres), d'opérer l'incorporation d'après la loi des syndicats professionnels, d'être la cheville ouvrière des fêtes du 25ième anniversaire, etc. En bref, il a assumé brillamment une illustre succession. C'est un travailleur intelligent et acharné qui néglige sa publicité. Comme chef de service à l'U.C.C., le soussigné a toujours trouvé chez lui appui et compréhension. L'humble hommage que présente ici "La Terre de Chez Nous" au secrétaire général de l'U.C.C. à l'occasion de ses quinze ans de bons services est richement mérité.

D. B.

Service sans intelligence

Je reviens du marché Bonsecours. Je suis allé chercher un authentique morceau de fromage canadien. Ce qu'on nous présente sous ce nom en certaines épiceries de Montréal suffirait à nous dégoûter à jamais de cet excellent produit laitier. Mais c'est une autre histoire. Donc, en l'un des magasins du marché Bonsecours, je découvre la vraie meule espérée. Je commande une livre. L'homme saisit le couteau aux mille usages, l'essuie d'un geste noble sur la plus large partie de son pantalon immaculé, se met le compas dans l'oeil et en coupe une lamelle de trois quarts de livres. Pesée faite, il m'offre une autre lamelle d'un quart de livre. Je suis justifié, je pense d'écrire que c'est là du service sans intelligence et l'expression est modérée. Si je n'étais pas propriétaire de ferme, et, par métier, serviteur des habitants, autrement dit, si j'étais simplement un consommateur montréalais, pensez-vous que je retournerais acheter du fromage canadien?... Ce cas particulier n'a, en soi, aucune importance. Malheureusement ces cas particuliers se multiplient d'un bout de la ville à l'autre et courent le reste de la province. Ils font la "contre-publicité" des produits laitiers. Dans la métropole, du moins, on nous sert "n'importe quoi" sous le nom de fromage canadien et, ce "n'importe quoi", on le sert de "n'importe quelle façon". Notre publicité, en ce qui concerne le fromage, vaudra peu de choses tant que ce produit ne sera pas mieux présenté et tant que des vendeurs idiots auront l'air de croire que vous allez consommer sur place le morceau que vous achetez. Il faut donc prolonger notre publicité par une bonne présentation et par un service digne de ce nom.

D. BEAUDIN

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1951 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières
DIRECTEUR Dominique BEAUDIN; REDACTEURS Bernard BERUBE et Georges-N FORTIN.
ABONNEMENT: $2.00 par année ou $5.00 pour trois ans.
PUBLICITE . Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.
CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES OTTAWA



Quelques réflexions après le congrès général

On a abondamment relaté et commenté, dans le dernier numéro de la *Terre de Chez Nous*, ce qui s'est passé au récent congrès de l'U.C.C. des Trois-Rivières. On l'a dit, il a été un succès sur toute la ligne et l'heureux couronnement d'une année d'efforts déployés au service de la classe agricole. La bonne humeur, l'entrain de ceux qui y ont participé, le caractère constructif des discussions, sans oublier les quelques innovations de bon aloi qu'on a cru bon d'introduire cette année au programme, tout cela a été remarqué par des observateurs de l'extérieur qui n'ont pas manqué de le souligner de façon très flatteuse pour les cultivateurs.

Maintenant que le congrès général est chose du passé, il ne faut pas pour autant se hâter de l'oublier. C'est sans doute une année qui vient de finir, mais une autre commence immédiatement. Et les problèmes qui attendent une solution sont trop nombreux et trop importants pour qu'on cesse ou même qu'on relâche les activités syndicales. Le congrès général n'est qu'une étape servant à faire le point, à enregistrer les succès et les revers — car au milieu des réussites, il se mêle inévitablement quelques échecs—, à prendre de bonnes résolutions et à les tenir.

La première de ces résolutions est évidemment d'appuyer l'Union de toutes ses forces. Sans celle-là, toutes les autres qui ont été adoptées au congrès, — on en a compté près de 70 — auraient une chance sur cent de n'être que du verbiageè des voeux formulés du bout des lèvres. Comment espérer être entendu et exaucé si l'on manque de conviction pour donner à l'U.C.C. l'appui nécessaire en tout temps, après comme avant le congrès.

La seconde résolution, tout aussi importante que la première, consiste à faire partager à d'autres cette conviction. L'aumônier de la fédération d'Ottawa, Mgr Croteau, a touché la note juste quand il a affirmé que tous les problèmes de l'Union, financiers ou autres, se régleraient en un clin d'oeil si les 35,000 membres étaient suffisamment convaincus pour en recruter un nombre égal. Ce serait là de la bonne et efficace propagande qui ne coûterait rien et rapporterait beaucoup. Il faut croire que ce souhait maintes fois formulé n'a pas produit l'effet désirable puisque les effectifs nécessaires à un meilleur fonctionnement de l'Union restent encore un bel idéal à atteindre.

Prenons le cas des résolutions. Il y en avait, comme on l'a dit plus haut, tout près de 70. C'est plus qu'il n'en faut pour occuper toute une année ceux à qui elles s'adressent. Certaines sont moins importantes, d'autres le sont davantage. Celles qui ont trait notamment aux conventions collectives applicables à la vente des produits agricoles, au soutien des prix, à l'établissement de prix minimums pour certains produits agricoes, à l'interdiction de la margarine, à l'aide au transport des grains de provende de l'Ouest, à l'établissement des fils de cultivateurs, à la nomination d'un ambassadeur au Vatican, au contrôle des prix en tenant compte de la situation des cultivateurs et nombre d'autres sont d'intérêt vital pour la classe agricole. Elles sont présentées, pour la plupart chaque année, depuis plusieurs années. Certaines ont reçu la considération qu'elles méritaient. D'autres demandes, jusqu'ici ignorées, seront prochainement exaucées si l'on en croit une laconique information parue ces jours derniers dans les journaux.

Il y a celle, par exemple, qui a trait à la vente des produits agricoles par un groupe de cultivateurs à un ou plusieurs acheteurs. C'est la loi dite des conventions collectives que les cultivateurs réclament depuis plusieurs années. Pour des raisons que nous n'avons pas à discuter ici, on a jusqu'ici refusé cette demande raisonnable et parfaitement applicable puisqu'elle est en vigueur dans une province voisine de la nôtre et donne d'excellents résultats. Or, il paraît assuré que cette loi, sous une forme ou sous une autre, nous allons l'avoir dès la prochaine session. Ce serait, à n'en pas douter, un pas immense vers la stabilité de l'agriculture dans notre province. Sans prétendre qu'elle résoudra tous les problèmes agricoles, on peut néanmoins soutenir qu'un bon nombre se trouveront du coup réglés.

Ce n'est là qu'un exemple où la ténacité et la persévérance d'un groupe qui fait bloc sur une question précise finissent par obtenir gain de cause. Les vingt-sept ans de l'U.C.C. abondent en situations comme celles-là. L'expérience prouve qu'il a fallu presque toujours du temps et de la constance pour obtenir ce qu'on voulait. On a mis plusieurs années à faire admettre l'idée du crédit agricole au temps de la crise, de l'électrification des campagnes, de la nécessité d'un prix minimum pour certains produits agricoles, et de combien d'autres réformes urgentes qu'on aurait difficilement obtenues sans la ténacité, disons le mot, l'entêtement de quelques milliers de cultivateurs qui étaient cependant loin de rallier la majorité à la cause de l'U.C.C.

On nous a souvent fait remarquer que l'U.C.C. ne représentait qu'une minorité de cultivateurs. Comme telle, elle n'avait pas, disait-on, le droit de parler, de réclamer au nom de tous ceux qui persistaient à se tenir à l'écart. Le reproche était fondé jusqu'à un certain point. Tout en étant de coeur avec ceux qui agissaient, un trop grand nombre ont laissé les autres se débrouiller et prendre seuls les initiatives qui s'imposaient pour le bien de tous. La situation s'est améliorée depuis. L'U.C.C. parle aujourd'hui au nom de 35,000 cultivateurs au lieu d'une poignée, comme il y a une quinzaine d'années. Elle est de fait plus écoutée et davantage consultée lorsqu'il s'agit de prendre une décision importante concernant la classe agricole. C'est sans le moindre doute le nombre et le nombre seul qui a réussi à opérer cette transformation.

Il ne faut pas en rester là. L'U.C.C. a plus de succès à mesure que sa force s'accroît et cette force elle l'acquiert grâce au nombre sans cesse croissant de ses adhérents. Le jour où tous les cultivateurs auront compris que c'est leur intérêt autant que celui du voisin de travailler ensemble à améliorer leur situation, on n'attendra plus dix, quinze ou vingt ans pour que la classe agricole obtienne la considération qu'elle mérite. On s'empressera de combler le moindre de ses désirs. On les devancera même parce qu'en démocratie le nombre est une force contre laquelle les gouvernements se gardent bien de se heurter de front.

Bernard BERUBE

Criblures

Il y a indice et indices

A plusieurs reprises, la Fédération Canadienne d'Agriculture a fait savoir qu'elle n'aime pas qu'on se serve de la période 1935-39 comme point de départ dans le calcul de l'indice des prix. A son avis, le tableau qui en résulte laisse dans le public des impressions fausses. Ainsi, d'après cette méthode de calcul, il apparaît que l'indice des produits agricoles a monté beaucoup plus rapidement et à un niveau plus élevé que beaucoup d'autres prix. C'est mettre une arme beaucoup trop légère dans les mains de ces rédacteurs et commentateurs qui cherchent toujours à faire porter par la classe agricole les péchés d'Israël, d'Ottawa et de Québec... Quand un consommateur a lu dans son journal que l'habitant est le grand coupable, n'essayez pas de rien lui faire comprendre. Je viens d'en refaire l'expérience, hier et avant-hier soir, avec des amis de la ville.

Les chiffres disent que l'indice des prix agricoles a monté en flèche, et c'est vrai, mais ils devraient montrer aussi que les prix des produits agricoles, au cours des années 1935-1939 étaient les plus bas, inférieurs aux prix des autres marchandises ou services. La Fédération croirait plus juste de prendre comme base l'année 1926, que les économistes en général reconnaissent comme l'année où le Canada a atteint son équilibre au point de vue économique.

On trouvera en page 7 une nouvelle émanant du service économique de la Fédération, où les chiffrent démontrent à souhait la justesse de ce point de vue.

G.-N. FORTIN

L'industrie ovine à son plus bas

Il y a quelques semaines, sur la foi d'observations faites sur le marché à bestiaux par notre collaborateur, M. Victorien Pelchat, nous pouvions noter avec intérêt une recrudescence d'intérêt chez les cultivateurs pour l'élevage du mouton. On s'aperçoit enfin que la viande de mouton se vend bon prix et que la laine est rare. Seulement, en élevage, on ne repart pas comme ça en criant : "Ciseaux !" Quand il n'y a presque plus de bons sujets reproducteurs, il est trop tard.

Un spécialiste, M. J.-R. Proulx, nous adresse un article qu'il intitule : "L'élevage du mouton descendu en bas du point de sécurité". En cinq ans, dans le Québec, la population bovine a diminué de 33 pour cent. L'an dernier, de 5 pour cent. Il faut donc repartir presqu'à zéro. C'est une excellente raison pour noter avec soin les directives que donneront nos zootechniciens. En conséquence, qu'on n'oublie pas de lire, la semaine prochaine, l'article de M. Proulx.

G.-N. F.

A propos du prix du foin

Quelques syndicats de l'U.C.C. désireraient que "La Terre de Chez Nous" publie chaque semaine le prix actuel du foin. On demande là, sommes-nous obligés de dire, une chose impossible en pratique. Le commerce du foin est devenu une affaire purement régionale, et les prix varient d'une région à l'autre. Le grand marché du foin, c'est aux Etats-Unis qu'il se trouve. C'est l'Américain qui fait le prix... quand il est acheteur. Le marché à foin de Montréal est disparu et il n'existe nulle part de véritable bourse du foin.

Nous croyons que "La Terre de Chez Nous", à moins d'avoir partout une équipe d'éclaireurs pour rapporter fidèlement les prix en cours dans chaque région de la province, — ce qui n'est pas facilement réalisable — ne pourrait aller jusqu'à risquer des chiffres qui, à son insu, inviteraient encore à la baisse un marché qui n'est pas déjà si avantageux.

G.-N. F.

Journaux et Revues

La réélection de M. Abel Marion

L'hebdomadaire Notre Temps, *de Montréal, souligne la réélection de M. Abel Marion à la présidence générale de l'U.C.C. et lui rend un hommage auquel ses électeurs, les membres de l'U.C.C., ne manqueront pas de souscrire :*

Au cours des récentes assises annuelles de l'Union catholique des cultivateurs, M. Abel Marion a reçu un hommage aussi rare que mérité. Il a été élu président général de cette association professionnelle pour la seizième fois consécutive. Dans ses remerciements, M. Marion a déclaré qu'il voulait encore se dévouer entièrement à la classe agricole, ajoutant qu'il espérait ainsi travailler à la plus grande gloire de Dieu. M. Marion s'est tellement identifié à l'U.C.C. et il s'est tellement dévoué à son avancement et à ses progrès qu'il est devenu très difficile de séparer son nom de la profession qu'il dirige avec beaucoup d'habileté. M. Marion est homme d'expérience, de jugement et de prudence. Et aussi de courage, car il sait se tenir bien droit devant les autorités publiques, sachant fort bien que ce ne sont pas ses intérêts personnels qu'il défend, mais ceux d'une association professionnelle qui est devenue, sous sa direction, un modèle du genre. En effet, si toutes nos associations professionnelles étaient dirigées avec la même sagesse et la même prévoyance, bien des problèmes sociaux disparaîtraient par le fait même.

L'interdiction de la margarine

"Le Courrier de St-Hyacinthe" invite les consommateurs à mieux comprendre pourquoi le gouvernement de la province interdit ici le commerce de la margarine. Nous citons :

L'hon. M. Duplessis, chef de l'Union nationale et premier ministre de la province, n'entend pas changer d'idée, en ce qui concerne la vente de la margarine sur nos marchés. Il est revenu sur les problèmes qu'elle implique, au congrès annuel de l'Union catholique des Cultivateurs de la province, qui se tint dans sa ville des Trois-Rivières. Parlant devant quelque 700 délégués, il réitéra la promesse de son gouvernement de protéger dans la mesure du possible, par tous les moyens honnêtes et pratiques, l'industrie laitière du Québec. Il admet que l'interdiction portée sur la margarine peut ennuyer certains consommateurs, parmi les moins fortunés, mais il estime que ceux-ci ne devraient pas hésiter devant un sacrifice, infime en soi, en regard du désastre que pourrait représenter la faillite de notre agriculture.

La colonisation au ralenti

Revenant d'une tournée en Abitibi, M. Pierre Vigeant a publié au "Devoir", Montréal, une série d'articles sur la colonisation. Il en vient à la conclusion qu'en dépit de certaines innovations la colonisation est au ralenti et c'est le titre même de l'un de ses articles. Nous citons ici un jugement d'ensemble :

La colonisation est au ralenti depuis une douzaine d'années. Le ministère a perfectionné ses méthodes et devrait être en mesure d'obtenir des résultats beaucoup meilleurs que par le passé. Il faut que la colonisation reprenne avec un élan nouveau — les fondations de Despinassy, de Guyenne, de Languedoc, la fondation prochaine de Laas ne sont que de modestes commencements — qu'elle mette en oeuvre toutes les ressources de la province pour établir nos jeunes ruraux et qu'elle fasse ensuite appel au gouvernement fédéral, comme les provinces des Prairies, toutes les fois qu'elles découvrent un problème d'ampleur "nationale" comme l'irrigation, pour résoudre ce problème chronique d'une population croissante qui a sans cesse besoin d'espace vital et qui devrait rapidement peupler l'Abitibi et déborder sur les autres territoires colonisables du Canada.

Succursales:
MONTRÉAL
QUÉBEC
QUÉBEC-OUEST
PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

Fédérée

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre de:
CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE
FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE LAIT

En marge du congrès des Coopérateurs

Le vendredi, 12 octobre, les coopérateurs avaient répondu nombreux à l'invitation qui leur avait été lancée par le Conseil supérieur de la Coopération de se rendre à leur congrès annuel. Dès 9h. du matin, le grand hall d'entrée de l'Université de Montréal était rempli d'animation et résonnait de la voix de plus de 400 délégués représentant au delà de 350 coopératives de types divers: agricoles, de consommation, d'habitation, d'électricité, étudiantes, mutuelles-vie, etc.

La séance d'ouverture a été présidée par Me René Paré, président du Conseil de la Coopération. Ce congrès était le douzième depuis la fondation du Conseil et il était l'un des plus importants jamais tenus. Il avait deux objectifs principaux: le premier concernant l'étude d'un projet de règlement en vue de donner une nouvelle structure au Conseil de la Coopération; le deuxième concernant l'élaboration d'un programme d'action.

Dans le but de faciliter l'étude du projet de règlement, chacun des secteurs coopératifs a été appelé à siéger séparément. Lors d'une séance plénière, chacun a pu de la sorte apporter ses propres suggestions devant tous les coopérateurs et il a été beaucoup plus facile de concilier les intérêts particuliers de chaque groupe avec ceux de tous. On est tombé d'accord sur la plupart des articles du nouveau projet et ce dernier a été adopté à l'unanimité après libre discussion.

Le travail du **Conseil de la Coopération du Québec,** comme il faut désormais l'appeler, a été considérable au cours de l'année écoulée. Il va sans dire qu'une de ses principales préoccupations a été la préparation du projet de réorganisation du Conseil en vue de lui donner une composition plus démocratique.

La deuxième de ses préoccupations a consisté en la mise au point d'un projet de refonte de la législation coopérative dont les coopérateurs avaient amorcé l'étude au cours des trois années précédentes. Le Conseil d'administration, le secrétariat, la revue "Ensemble" ont multiplié les assemblées, les démarches, la correspondance, les écrits pour amener la réalisation de ces deux principaux objectifs. Tout ce travail n'a pas empêché la tenue de sessions d'étude à Québec, Montréal, Sherbrooke, Jonquière, et Amos, de même que l'organisation de deux voyages pour les directeurs et les gérants de coopératives de consommation de la province.

Le secrétariat a besogné fort pour entretenir des relations suivies avec les coopératives de la province. Le Conseil d'administration, pour sa part, n'a rien négligé pour accorder son entière collaboration au Conseil canadien de la Coopération dont il a été l'instigateur, il y a quelques années. On sait que c'est par l'intermédiaire du Conseil canadien de la Coopération que le Conseil de la Coopération du Québec collabore avec la Co-operative Union of Canada et établit ainsi l'unité officielle du mouvement coopératiste canadien. Cette collaboration établit entre les coopérateurs de langue française et ceux de langue anglaise un lien nécessaire lorsqu'il s'agit de la protection et la sauvegarde d'intérêts coopératifs de portée générale et nationale.

Au cours de son allocution d'ouverture, le président du Conseil, Me René Paré, a exprimé le regret des coopérateurs de la décision de l'U.C.C. de se retirer des cadres du Conseil de la Coopératiton, alors qu'elle avait contribué très largement à sa fondatiton en 1939 et qu'elle l'avait toujours soutenu dans la suite par ses hommes et ses ressources. Le président a souhaité que cette absence du Conseil de la Coopération ne soit que temporaire et il a tenu à dire que la porte du Conseil demeure toujours large ouverte à l'U.C.C.

Jusqu'ici le Conseil de la Coopération n'était formé que de représentants des fédérations coopératives ou d'institutions para-coopératives. Les coopératives locales ou régionales ne pouvaient y déléguer de représentants autorisés. Comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte dans le dernier numéro de "La Terre de Chez Nous", la nouvelle constitution remet les choses en bonne place et confère aux coopératives locales un droit de représentation absolument démocratique, tel que les coopérateurs l'ont toujours souhaité, les circonstances entourant la fondation du Conseil en ayant empêché l'organisation sur cette base nouvelle.

Le Conseil de la Coopération considère comme un événement heureux la nomination de la commission d'étude sur la législation coopérative de la province. Me Paré a tenu à assurer ses membres de toute la collaboration possible.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le programme d'action qui a été tracé lors de ce congrès.

Nous terminons en rappelant que la coopération ne donnera tous ses fruits que si les coopérateurs s'appliquent toujours de mieux en mieux à mettre de l'ordre dans les activités qui en découlent et à consolider l'unité d'un système économique devenu dur et cruel et il offre un moyen éprouvé de pallier à cet état de choses en permettant aux gens de la masse, au petit peuple, au gagne-petit, de prendre en mains ses propres problèmes et de leur donner une solution qui leur convienne.

T.-E. BOIVIN, agronome.

Le Conseil exécutif à Joliette et à St-Hyacinthe, les 6 et 7 novembre

Complétant son premier tour de province de son histoire, le Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée se rendra la semaine prochaine à Joliette, mardi, 6 novembre, et à St-Hyacinthe, mercredi, 7 novembre.

Les coopérateurs agricoles se rappellent que le Conseil d'administration de la Fédérée avait demandé au Conseil exécutif de rendre visite aux membres du bureau de direction de chacun des 15 districts de la province représentés par un directeur de la Fédérée. Joliette et St-Hyacinthe seront les deux derniers districts à recevoir la visite des membres du Conseil exécutif de la Fédérée. Ceux-ci y seront tous, soit MM. H.-C. Bois, président du conseil et gérant général, J.-A. Pinsonneault, président de la Fédérée, Ad. Bellemare, vice-président, Omer Deslauriers et Arm. Ostiguy, membres de l'exécutif.

A Joliette où les bureaux de direction et les gérants des coopératives sont invités, la réunion aura lieu mardi, le 6 courant, à la salle des Loisirs du Christ-Roi (en face de la Maison Querbes), et elle commencera à 10h. le matin. Les coopératives affiliées de ce district, qui comprend les comtés de L'Assomption, Berthier, Joliette et Montcalm, sont représentés dans le Conseil d'administration par M. Mastai Dumontier, de Berthierville.

A St-Hyacinthe, la réunion aura lieu le mercredi, 7 novembre, à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Comme à Joliette, elle commencera à 10h. le matin. Les directeurs et les gérants des coopératives affiliées des comtés de St-Hyacinthe, Chambly, Verchères, Richelieu, Rouville, Bagot et Iberville sont instamment priés de se rendre à cette importante assemblée. Ces différents comtés sont représentés au sein du Conseil d'administration par M. Armand Ostiguy, de Marieville.

Jusqu'à ce jour, les réunions convoquées par le Conseil exécutif ont été un succès et elles ont été l'occasion de rencontres profitables entres les intéressés. Nous sommes assurés que les coopérateurs des districts de Joliette et de St-Hyacinthe ne manqueront pas l'occasion qui leur est offerte de venir discuter des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs coopératives et de ceux qui naissent de leurs relations avec leur fédération.

Ces réunions ne peuvent que conduire vers une connaissance plus exacte de ses responsabilités à l'endroit d'organismes coopératifs qu'on se donne pour améliorer les conditions économiques et sociales. Le mouvement coopératif progresse sans cesse et il est naturel que de ces progrès mêmes surgissent des problèmes qui demandent l'attention éclairée des coopérateurs.

Nous invitons tous les membres des bureaux de direction et les gérants des coopératives affiliées à la Coopérative Fédérée à se rendre à Joliette ou à St-Hyacinthe, les 6 et 7 novembre respectivement. **T.-E. BOIVIN, agronome.**

La place du secteur agricole dans l'économie du Québec

Le secteur agricole fait fort belle figure dans le tableau des réalisations coopératives de la province de Québec. Au 31 mars 1951, d'après le rapport du Service de l'Economie rurale du ministère de l'Agriculture, il y avait 609 coopératives agricoles comparativement à 628 l'an passé et ces 609 coopératives agricoles comprenaient 69,382 membres comparativement à 67,632 en 1950. On constate donc une légère diminution du nombre de coopératives, mais par ailleurs, il y a augmentation du nombre de membres. Cette situation s'explique tout simplement par le fait que plusieurs coopératives se sont fusionnées au cours de l'année dernière, ce qui, dans la plupart des cas, est loin de signifier un recul, mais est plutôt un indice de progrès.

L'actif total des coopératives agricoles était, au 31 décembre dernier, de $39,511,222, comparé à $37,499,128 en 1950, ce qui représente une augmentation substantielle. On constate que le capital social a également augmenté et que les réserves se sont accrues.

Le chiffre d'affaires marque aussi des progrès, passant de $106,476,875 en 1950 à $111,901,042 en 1951.

L'ampleur et les progrès de nos coopératives agricoles sont vraiment révélateurs. Ils indiquent la détermination des coopérateurs de consolider leur position dans l'économie de la province. Ils sont aussi une confirmation éclatante de la valeur de la formule coopérative pour redonner à l'économie un sens plus humain et plus social.

L'éloquence des chiffres ne doit cependant pas faire échapper aux coopérateurs la pertinence de tout mettre en oeuvre pour s'éveiller au sens de leurs responsabilités coopératives. Parmi celles-ci, figurent en premier lieu la coordination dans tous les domaines et les efforts constants pour une plus grande unité d'action. Cela peut se réaliser, de façon pratique, par l'entraînement et l'amélioration plus soignée du personnel administratif, par l'éducation plus poussée des membres. La loyauté et la fidélité aux principes coopératifs conduisent nécessairement à la loyauté et à la fidélité dans les transactions et les relations avec les entreprises que les coopérateurs se sont données.

Il ne faut jamais perdre de vue, nonobstant les progrès et la prospérité de nos coopératives, que la coopération, pour être à la portée de tous, est surtout et demeure l'arme des petits et des faibles, des classes laborieuses, des gens dépourvus de richesses matérielles. Il arrive souvent, lorsque les institutions grandissent, qu'on soit porté à oublier comme instinctivement que la fidélité est une vertu nécessaire. Le meilleur moyen de rester dans la ligne de la fondation d'une coopérative ou d'un secteur coopératif est encore de se rappeler les grands principes de la coopération qui ont valu les succès: l'idée de service (chacun pour tous, tous pour chacun), principe démocratique (un homme, un vote), absence de la recherche du profit (ristourne et intérêt limité sur le capital).

Il faut se rappeler sans cesse que la coopération est ainsi faite, qu'elle permet à tous les hommes de bonne volonté de se rencontrer dans la même association, cherchant à satisfaire des besoins identiques ou correspondants de gens de toutes les classes de la société. La coopération, elle a une fin économique et sociale et elle s'applique à régler des problèmes économiques et sociaux. Elle veut "mettre un terme au conflit qui divise les classes et provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions".

A cette fin, la collaboration est nécessaire, collaboration au sein des organisations locales, régionales et provinciales, collaboration entre les secteurs coopératifs. Le secteur agricole étant plus avancé que les autres, ce dont nous devons nous réjouir, n'a pas le droit de se désintéresser des autres et de rester à l'écart, prétextant qu'il existait avant les autres et que les problèmes des autres ne l'intéressent pas. Il faut, au contraire, faire preuve d'un esprit ouvert et compréhensif et donner davantage si on a reçu plus.

C'est en travaillant avec cet esprit que nous connaitrons d'autres succès et que le mouvement coopératif continuera de donner des résultats bienfaisants.

T.-E. BOIVIN, agronome.

LES MOULÉES FÉDÉRÉE
UNE SOURCE DE PROFITS

Votre temps... Votre argent... Vos animaux...
SONT PRECIEUX.

SOIGNEZ AVEC LES MOULEES FEDEREE, PREPAREES SCIENTIFIQUEMENT POUR ASSURER LE MAXIMUM DE SUCCES.

IL Y A UNE MOULEE FEDEREE POUR CHAQUE ESPECE ANIMALE EN CROISSANCE OU EN PRODUCTION.

ELLES SONT DE PREMIERE QUALITE... ELLES DONNENT DES RESULTATS

En sacs de coton — de jute — de papier
Moulues — Granulées (crumble)
Comprimées (pellets)

EXIGEZ LES MOULEES FEDEREE DE VOTRE COOPERATIVE LOCALE, MEMBRE DE

La Coopérative Fédérée de Québec

105 rue St-Paul est, Montréal

5

M. Thuribe Belzile est à l'emploi de l'U.C.C. depuis septembre 1936

Encore un quinzième anniversaire: après le président, le secrétaire général — M. Belzile a organisé et dirigé par la suite la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. — Secrétaire général depuis 1947 — Un travailleur acharné, compétent et consciencieux

Par Dominique Beaudin

"La Terre de Chez Nous" a marqué de son mieux le quinzième anniversaire de présidence générale de M. Abel Marion. En scrutant le passé, elle s'est aperçue que l'année 1951 complétait aussi une étape de quinze ans pour le secrétaire général de l'U.C.C., M. Thuribe Belzile. Ce dernier est à l'emploi de l'association professionnelle agricole depuis le 1er septembre 1936. Quinze ans de travail compétent, consciencieux et acharné, cela vaut bien deux colonnes dans "La Terre de Chez Nous".

D'ailleurs, le journal des habitants pèche rarement par excès de flatterie. Il se borne à exposer les faits sachant que les réalisations sont le plus bel et le plus sûr éloge. On trouvera normal qu'à l'occasion d'un anniversaire important il inscrive un nom au tableau d'honneur.

M. Thuribe Belzile est fils de cultivateur. Il est né aux Trois-Pistoles le 24 janvier 1907. Il était le 14ième enfant d'une famille qui devait en compter 19. Deux de ses frères se sont partagé la terre paternelle. Un autre est curé à St-Moïse, comté de Matapédia; un autre, agronome, est inspecteur de coopératives. Une soeur est religieuse; une autre mariée à un cultivateur et ainsi de suite. Tout cela souligne les origines et les fortes attaches terriennes du secrétaire général de l'U.C.C.: c'est un fils d'habitant qui est au service des habitants.

M. Thuribe Belzile a fait ses études classiques au séminaire de Rimouski et ses études universitaires à l'Ecole des Hautes Commerciales de Montréal. Il est bachelier ès arts et licencié en sciences commerciales.. Ainsi passaient les jeunes années. En 1930, M. Belzile trouvait de l'emploi à la compagnie d'assurance "Sun Life"; il y fut pendant six ans rédacteur et traducteur au service français de cette compagnie. Cette précieuse expérience acquise, il retrouvait les cultivateurs le 1er septembre 1936 en entrant à l'U.C.C.

Il fallait alors un spécialiste pour organiser La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., déjà fondée sur papier. M. Belzile fut cet homme. L'U.C.C. lui confiait en même temps la direction de sa propagande afin que chacun de ses voyages dans la province rapportât au moins deux pour un. En quelques mois, M. Belzile réussit à rédiger les règlements et à franciser toute la paperasse nécessaire à un efficace service d'assurance. En décembre 1936, la première police était émise et La Mutuelle-Vie a continué à fonctioner depuis à un rythme accéléré tout en gardant l'harmonie de ses débuts. Après quinze ans, le service d'assurance-vie de l'U.C.C. a parfaitement tenu toutes les promesses faites aux cultivateurs. Il protège les ruraux à un coût moindre; il a accumulé des réserves d'argent qui épaulent d'autres organisations agricoles. On a dit de M. Marion que son nom était l'un des synonymes de l'U.C.C. — Le nom de M. Thuribe Belzile est aussi l'un des pseudonymes de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

En avril 1947, par suite de la démission de M. Gérard Filion, le secrétariat général de l'U.C.C. devenait vacant. Ce fut spontanément que les membres de l'Exécutif choisirent M. Thuribe Belzile pour le remplacer. Tout en demeurant directeur général de La Mutuelle-Vie, celui-ci est devenu en plus secrétaire général de l'Union (le septième depuis la fondation en 1924) et directeur général de La Société Mutuelle d'Assurances générales. Ce n'est pas là une sinécure et, pour employer l'ancien jeu de mots hérité du latin, la charge était au moins égale à l'honneur.

Il faut être dans le voisinage pour bien comprendre la multiplicité et la délicatesse des tâches qui s'accumulent au secrétariat général. Sans se lasser et avec un grand esprit de méthode, M. Belzile les exécute l'une après l'autre avec compétence et succès. Ceux qui ne voient que l'extérieur des choses n'ont vraiment pas idée de la somme de travail et d'intelligence qu'exige l'efficace exécution des besognes variées du secrétariat général. Et il y a en plus les corvées spéciales, ternes ou brillantes, comme l'incorporation de l'U.C.C. d'après la loi des syndicats professionnels en 1947-48, les fêtes du 25ème anniversaire de l'U.C.C. en 1949, la participation au congrès international de la Fédération internationale des Producteurs agricoles à Paris en 1948, etc. Depuis quatre ans, chaque année a eu soin de présenter au secrétaire un travail supplémentaire absorbant. Il s'en est toujours tiré avec diligence et capacité.



M. THURIBE BELZILE

Que de changements, pourtant, depuis 1936! Quand M. Belzile est entré à l'U.C.C., l'Union logeait dans un vieux magasin de la rue St-Laurent. Le nombre des employés ne dépassait pas la dizaine. Quelques services étaient à peine esquissés; d'autres étaient à naître. Le nombre des membres de l'Union ne dépassait guère les héroïques 10,000. En quinze ans, sous la conduite de M. Marion, grâce au travail d'employés de choix comme M. Belzile, cette situation allait être modifiée du tout au tout. C'est donc justice plus que convenance

(suite à la page 17)

On s'était réjoui trop vite!...

Il s'agit de la nomination d'un ambassadeur américain auprès du St-Siège. Nous avions compté sans l'inconsistance et l'incohérence bien connues de la politique américaine. Mais voilà qu'aussitôt annoncée à grands renforts de clairon cette décision, qui avait trop de bon sens, est contremandée avec le même déploiement de tambours et trompettes. Le président Truman, mû par on ne sait au juste quel motif, change d'avis à quelques heures d'intervalle. Il remet à d'autres le soin d'accomplir une bonne action. Avec le délai laissé aux adversaires et aux fanatiques religieux, le résultat escompté est déjà moins sûr. Et voilà! l'affaire n'aurait pas d'autre conséquence fâcheuse que celle de couvrir de ridicule cette politique de girouette si des principes supérieurs n'étaient en jeu et si on ne se jouait avec autant de désinvolture de l'opinion publique. De ce qui a été écrit au sujet de la nécessité pour le Canada d'avoir son ambassadeur au Vatican il n'y a pas un iota à retrancher. C'est un cas, entre cent autres, où le Canada ne doit pas se faire le pantin des Etats-Unis.

B. BERUBE

Le lait, cet inconnu

Sous ce titre, M. Louis de Gonzague Fortin, éditeur propriétaire de la "Gazette des Campagnes", publie une remarquable étude sur la composition du lait, sa haute valeur nutritive comparée à celle des autres aliments, particulièrement de la viande, et son prix relativement peu élevé en comparaison des prix des autres aliments et de certains breuvages qui n'ont pas pour un centième d'once de valeur nutritive et se vendent fort cher. Comme contribution à la défense du lait et des produits laitiers, au moment où on en critique vivement le prix en divers milieux, l'article de M. Fortin arrive à point et se recommande de lui-même. Nous le reproduisons au texte et engageons vivement nos lecteurs à le lire attentivement.

DEFINITION...

— Ne pourrait-on pas dire au moins: ce méconnu?...

— Non, car ça voudrait déjà signifier qu'on sait au juste ce qu'est le Lait. Et nous n'en sommes pas encore rendus là...

Et c'est facile à prouver. D'abord, à égalité de valeur nutritive, le lait se vend, **huit fois moins cher** que la viande... Il se vend — et des médecins même disent que le lait est cher — **environ deux cinquièmes de sou l'once,** tandis que des "lavures" gazeuses, sans la moindre valeur nutritive qui vaille la peine d'être mentionnée, se vendent un sou l'once et davantage... Le lait est donc méconnu dans sa valeur nutritive: vis-à-vis de la viande, par exemple. Et alors que tout le monde se plaint de son prix de détail, qui ose se plaindre du prix des liqueurs douces? Et qui ose se plaindre publiquement, comme on le fait si volontiers pour le lait, du prix des boissons fortes?...

Mais il y a encore pire que cela: lorsqu'on a écrémé du lait, on ne le juge plus que bon pour les jeunes bestiaux... Et pourtant..

La venue de la margarine sur notre marché a éveillé pas mal de gens à la vérité, surtout parmi nos techniciens. La partie grasse du lait, même si elle n'est pas remplaçable, peut trouver tout de même un substitut d'apparence impeccable dans la margarine. Mais qu'on essaie de remplacer les protéines du lait? Qu'on essaie de remplacer ses minéraux, et même ses glucides, comme la lactose!... Il y a donc dans le lait quelque chose de très particulier.

LAIT vs VIANDE

La viande contient environ 25 p. c. de matières solides; le reste étant de l'eau. Ça se vend tout de même 1 dollar et plus la livre, à la campagne, soit sept sous l'once! Or, le lait, malgré son état liquide, contient entre 12 et 15 p. c. de matières sèches: en gros, facilement la moitié de la matière nutritive de la viande. Or, il se vend à la campagne, 16 sous la pinte. Comme dans une pinte de lait, il y a 40 onces, le lait se vend donc 2 cinquièmes de sous l'once. Dans une pinte de lait de 16 sous, il y a donc autant de matière sèche, de solides nutritifs, que dans une livre et un quart de viande... qui coûte $1.20 la livre. Vous voyez!

Mais est-ce que les matériaux constituant le lait ne sont pas différents des matériaux constituant la viande?

Pas besoin d'être chimiste pour régler la question. La viande de l'animal est faite en partie de son sang; de son côté, le lait, c'est du sang transformé en vue de nourrir le jeune animal, à même le sang de sa mère le lendemain de sa naissance, comme il se nourrissait du sang de sa mère, directement avant sa naissance. Or, un jeune qui absorbe du lait, et exclusivement du lait forme tout de même, ses tissus, ses os... Tout le monde sait ça.

Donc, viande, sang et lait sont des termes (que je dirais interchangeables) d'une même substance, les protéines, les seules substances animales capables de constituer des tissus, chez l'homme comme chez l'animal.

Blanc bonnet et bonnet blanc!

LAIT AVEC OU SANS GRAS

Depuis près de trois quarts le siècle, nous utilisons le gras du lait en vue de la fabrication du beurre; au début on instituait des concours de production de beurre. Plus tard, on en vint à mesurer la valeur en beurre du lait par des procédés perfectionnés, comme le procédé Babcock... Une fois le gras enlevé du lait, on lui avait enlevé toute sa valeur marchande... On finit par croire bientôt qu'on lui avait enlevé toute sa valeur nutritive...

Un peu de lait écrémé dans les rations du bétail a toujours donné des résultats positifs... On a donc jugé de la valeur du lait privé de son gras... comme aliment du bétail, mais au grand jamais comme aliment humain. La preuve? La voici: On a mis sur le marché du lait ou de la poudre de lait écrémé... Aucun succès! Mais lorsque le manufacturier ravisé mit sur l'étiquette: "Lait sans matière grasse" (en anglais "Milk without fat"), ce fut une révélation... Le public se mit à en acheter...

Du lait écrémé, non. Mais du lait sans gras, (c'est ce qui revient au même, oui!...

De même, on s'est dit: "Du lait écrémé, bon pour les veaux, pas pour les gens!" Et ça a fait un préjugé de plus...

DU LAIT, MAIS C'EST DE L'EAU!...

Du lait, c'est de l'eau avec quelque chose de fondu dedans; parfait! Mais savez-vous qu'il y a moins d'eau, donc plus de solides, dans du lait que dans un chou de Siam, ou dans une betterave mêmes assez durs pour assommer des gens? Dans le cas des légumes-racines, c'est un ramassis de fibres, avec de l'eau à côté des fibres... Faites sécher un chou de Siam de 2 livres et demie, puis une pinte de lait de deux livres et demie; pesez ensuite et vous verrez...

La nature liquide du lait, sa parfaite digestibilité, (du moins pour 99.90 p.c. des gens), sa saveur douce l'ont fait passer pour un produit quelconque qui, par bonheur, contenait de la matière grasse, de la crème, du beurre!... Et l'on a méprisé le reste...

Avez-vous jamais fait cailler du lait écrémé?... Faites-le; puis mettez un peu de sucre d'érable, dessus, et mangez avec du pain du pays... Vous aurez tous les avantages d'avoir mangé de la viande mais sans aucun inconvénient, par exemple. La viande contient des toxines animales; le lait n'en contient pas. La viande contient des fibres: le lait n'en contient pas. La viande ne contient pas de sucres: le lait en contient, la seule matière animale à en contenir, car les glucides sont la marque distinctive entre la cellule animale et la cellule végétale. Quelqu'un est-il jamais mort d'une indigestion de lait absorbé normalement?

LE LAIT POUR TOUS...

A venir jusqu'à présent, nous n'avons pas tenté autre chose que donner au lait sa valeur réelle comme aliment, et sa valeur relative comparée aux prix des autres denrées alimentaires. Nous nous empressons d'ajouter que malgré la hausse du prix, le prix du lait n'a augmenté que la moitié moins vite que les salaires; c'est-à-dire qu'il faut encore moins d'heures de travail en 1951 pour acheter une pinte de lait qu'il en fallait en 1939...

Nous lisions l'autre jour, sous la signature d'un bon médecin qui écrit beaucoup dans les journaux, et d'excellents articles, que même si le lait se vendait cher, il fallait tout de même en consommer!...

Or, c'est sur cette cherté du lait que nous voulons revenir... Comme dit plus haut, il faut travailler moins que jamais pour obtenir une pinte de lait; le lait se vend actuellement, malgré sa valeur nutritive, huit ou neuf fois moins cher que la viande. Il vaut infiniment mieux que tout autre breuvage doux actuellement sur nos marchés, puisqu'il se vend moins cher l'once que la moindre eau gazeuse...

Mais ce n'est pas encore tout. Et le point que nous voulons soulever, avant de terminer, c'est l'indispensabilité du lait pour la santé publique, et pour toutes les classes d'humains: enfants, vieillards, adultes, malades, bien portants, etc... Actuellement, plusieurs nations reçoivent de nos laits en poudre, pour remédier un peu au régime insuffisant que leur procure leur agriculture primitive. Mais ici même, au Canada, est-ce que nous tirons du lait tout ce qu'il peut nous donner, au point de vue amélioration du régime humain?... Loin de là.

Et pour compléter, est-ce que nous pouvons trouver un produit de la ferme qui puisse se prêter à autant de variétés que le lait? D'abord, il n'y a qu'à évoquer la gamme de tous les fromages connus et inconnus au pays; puis le yoghourt, ce lait caillé à qui les Bulgares (et tous les peuples qui en consomment beaucoup), doivent leur longévité remarquable. Et puis, il y a le beurre, la crème glacée, et toutes les autres applications de ce produit unique, sans pareil, absolument inimitable...

L.-de-G. FORTIN

Assemblée générale dans Québec-Est

Une assemblée générale de tous les membres de l'U.C.C. des comtés de Bellechasse et de Lévis aura lieu lundi, le 29 octobre, à St-Gervais de Bellechasse. Cette assemblée est spécialement convoquée pour procéder à la fondation d'une nouvelle fédération de l'U.C.C. dans Québec-est.

On sait qu'avec l'érectiton d'un nouveau diocèse à Ste-Anne-de-la-Pocatière la fédération de Québec-est s'est trouvée amputée de 55 paroisses, la plupart rurales, qui forment maintenant la fédération diocésaine de Ste-Anne. Les paroisses du comté de Bellechasse et de celui de Lévis se trouvant en dehors du diocèse de Ste-Anne, il est devenu nécessaire de réorganiser sur une autre base l'ancienne fédération de Québec-est.

Des représentants du bureau central de l'U.C.C. assisteront à cette réunion.

Ouverture prochaine...

(suite de la page 1)

si, on visera d'abord au pratique. On n'enseignera pas la simple arithmétique — ce que l'on fait à la petite école du rang — mais la comptabilité agricole, celle par exemple des coopératives, des caisses populaires, etc. De même, il ne sera pas question d'enseigner le français comme tel; on apprendra plutôt aux élèves à s'exprimer convenablement en public, à rédiger une conférence, une causerie, à diriger une équipe d'étude ou un forum. Il n'y aura pas non plus de cours de catéchisme, que l'on devra avoir appris ailleurs, mais on insistera plutôt sur les principes de morale adaptés à la vie rurale. Par ailleurs, le programme, qu'il restera à préciser sur certains points, comportera certainement le cours le plus complet possible sur l'économie rurale, sur le syndicalisme agricole, la coopération et la mutualité. Quelques heures de cours consacrées à des sujets comme le civisme, la législation agricole et les diverses organisations politiques du pays et de la province compléteront le tout.

Ces cours dureront, comme il a déjà été dit, six mois chaque année: de novembre à mai. La durée du cours de formation rurale sera de deux ans au terme duquel l'élève qui l'aura mérité recevra un diplôme approprié. Le centre sera sous la direction et l'autorité de l'U.C.C. Seuls les fils de cultivateurs âgés de 18 à 30 ans et qui veulent demeurer dans le milieu rural seront acceptés. On exigera une formation préliminaire assez poussée puisqu'il faudra avoir complété une neuvième année ou l'équivalent ou encore avoir particulièrement réussi à l'Ecole moyenne d'agriculture.

D'autres détails seront communiqués prochainement au sujet des formalités d'admission, des déboursés nécessaires, de la date précise d'ouverture et autres renseignements indispensables.

Présidents diocésains partis au cours de l'année







Nos lecteurs, surtout ceux des diocèses concernés, auront reconnu du premier coup d'oeil les présidents de trois fédérations diocésaines de l'U.C.C. qui ont abandonné leurs postes au cours de l'année. Il s'agit, de gauche à droite, de MM. Gérard Bourdon, de la fédération de Valleyfield, Léon Ipperciel, de la fédération de l'Outaouais (partie québécoise), et Aristide Massé, de la fédération diocésaine de Mont-Laurier. Les cultivateurs réunis en congrès général aux Trois-Rivières les 17 et 18 octobre ont reconnu leur dévouement à la cause de l'U.C.C. en adoptant à l'unanimité une résolution de remerciements.

Une gerbe de petites nouvelles

Plus de cultivateurs parmi les ministres

Un député libéral du Manitoba, M. John Sinnott, a exprimé le voeu, au cours de la semaine dernière, que les cultivateurs canadiens soient mieux représentés dans le cabinet fédéral. M. Sinnott, qui est lui-même cultivateur à Saint-Ouens, au Manitoba, a fait remarquer que le cabinet ne compte qu'un seul cultivateur, l'hon. M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, et qu'il y a douze ou treize avocats sur 19 ministres.

Le lait de chèvre

Les producteurs de lait de chèvre du Québec acceptent le principe du contrôle laitier par le ministère provincial de l'Agriculture. L'Association des éleveurs de chèvres laitières, dont le président est M. Guy Hamel, de Québec, a pris cette décision au cours de l'assemblée annuelle tenue à Québec. Cette association compte une centaine de membres. Un agronome spécialisé dans cet élevage vient d'être nommé au ministère de l'Agriculture.

Les expéditions de bétail aux Etats-Unis

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail, réuni en assemblée à Québec, a adopté deux résolutions réclamant des gouvernements fédéral et provincial l'embargo sur les exportations de bétail canadien aux Etats-Unis afin d'empêcher la hausse du prix de la viande. On demande aussi au gouvernement provincial d'autoriser la vente libre de la margarine dans la province.

Irrigation de la rivière Saskatchewan

Le projet d'irrigation de la rivière Saskatchewan ne sera pas prêt avant la session de 1952. Le premier ministre Saint-Laurent a cependant fait remarquer que les travaux ne seront pas retardés pour autant. L'adjoint parlementaire de l'hon. M. Gardiner a présenté un rapport indiquant qu'un montant de $240,806 a déjà été dépensé à cette fin.

Nos exportations de tabac en 1951

Au cours des huit premiers mois de l'année, le Canada a exporté 23,354,584 livres de tabac de tous les genres. Cela représente un montant de $13,308,420. Le Royaume-Uni a été le plus gros importateur de tabacs canadiens. Ses achats ont été de 18 millions de livres, d'une valeur de plus de $10 millions. Les taxes sur le tabac ont rapporté $134,135,357, dont $72,390,676 en droits et $61,744,681 en taxes d'accise.

La paroisse de St-Ours fête le commandeur Ernest Bourgeois

Messe solennelle célébrée en l'église paroissiale — Banquet et discours — Présentation d'un souvenir — L'hon. M. Barré fait l'éloge du nouveau commandeur

"Partout où nous rencontrons le succès, nous constatons qu'il résulte de l'application intégrale de la loi du travail, du grand commandement du Créateur: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". Il se trouve trop de gens à notre époque troublée pour faire valoir leurs droits sans s'acquitter de leurs devoirs. La société est composée de plusieurs classes, toutes sont nécessaires, elles ont chacune leur rôle à tenir dans le plan national, mais il est d'importance capitale que chacune remplisse ses obligations avant de réclamer ses droits."

Ainsi s'exprimait l'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, invité d'honneur à la magnifique fête organisée par les citoyens de St-Ours, en l'honneur du premier cultivateur du comte de Richelieu à recevoir la cravate de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, M. Ernest Bourgeois, gagnant de la médaille d'or du concours 1951.

Ce fut un témoignage d'estime de tout le comté de Richelieu, dont M. et Mme Bourgeois et leur belle famille ont été l'objet, le 21 octobre, car des délégués de toutes les associations agricoles et des organismes de coopération ont voulu se joindre aux citoyens de St-Ours dans cette manifestation couronnée d'un brillant succès au double point de vue religieux et civil.

La grand-messe paroissiale qui marquait l'ouverture des Quarante heures a été célébrée par le R.P. Claude Bourgeois, O.M.I., fils du héros de la fête, tandis que la chorale paroissiale, sous la direction de M. J. Isabelle, rendait avec brio une messe harmonisée. Il y eut ensuite banquet, discours et présentation d'un cadeau-souvenir.

Ont pris place à la table d'honneur outre le lauréat et son épouse, l'hon. Laurent Barré et Mme Barré; M. le curé Origène Berthiaume, M. et Mme Gérard Cournoyer, M.P., M. Bernard Gagné, M.P.P., le R.P Jean-Claude Bourgeois, O.M.I., le Frère Octave, I.C., directeur du collège, M. J.-Bte Lemoine, vice-président de l'U.C.C., M. Etienne Chapdelaine, maire de la paroisse et président du comité d'organisation, M. le notaire Cloutier et son épouse, M. Gérard Millette, agronome.

M. H. Poupart, héritier de la Seigneurie de Saint-Ours, agissait comme maitre de cérémonie. Il a fait l'éloge de M. et Mme Bourgeois et présenté les orateurs. Au cours de son allocution, l'hon. M. Barré a félicité les citoyens de St Ours de "leur bel esprit paroi-

(Suite à la page 9)

Première assemblée annuelle des Eleveurs de dindons du Québec

Les éleveurs de dindons du Québec, grâce à leur travail constant d'amélioration des lignées et à l'effort de leur association, orientent cette production vers le progrès en s'assurant un marché stable et lucratif. C'est la conclusion qui se dégage de la première assemblée annuelle de l'Association des éleveurs de dindons du Québec, tenue à Québec, le 21 courant, sous la présidence de M. Martial Tardif, de Sainte-Louise.

Nos dindonneaux et nos oeufs d'incubation de dindes intéressent les couvoirs de l'Ouest canadien approvisionnés jusqu'ici par les Etats-Unis.

Soucieux de maintenir la bonne réputation acquise et de conserver ce marché représentant un débouché annuel de près d'un quart de million d'oeufs, d'une valeur variant de $150,000 à $200,000, l'Association des éleveurs de dindons du Québec propose à ses membres de travailler à développer des lignées de dindons bronzé à poitrine large répondant aux exigences du marché, d'adopter le contrôle R.O.P., d'abaisser autant que possible le coût de production et d'accorder une plus grande attention à la publicité. Afin de les aider, l'Association se propose d'établir un standard qui servirait de guide dans la sélection. Dans la province, on compte actuellement 17 éleveurs de dindes faisant le contrôle.

Dans l'intérêt des éleveurs, l'association a résolu de s'affilier à la Canadian Turkey Federation, qui groupe les éleveurs de dindons du Canada. De plus, au cours de l'année, on accordera une attention spéciale à l'éducation et la propagande chez les producteurs.

On remarquait dans l'assistance, outre les 40 éleveurs, l'hon. Patrice Tardif, ministre d'Etat; Noé Hénault, inspecteur fédéral; Ubald Pilon, aviculteur provincial; Laurent Foisy, inspecteur avicole; U. Bédard, instructeur avicole, et J.-B. Roy, gérant de la Coopérative avicole du Québec.

Le bureau de direction pour 1951-52 est ainsi constitué: président, Martial Tardif, Sainte-Louise; vice-président, R. Pomerleau, St-Méthode; secrétaire, Hermann Dumaine St-Barthélemy. Les directeurs sont: MM. D. Baribeau, St-Marc des Carrières; A. Leclerc, Trampton; M. Bertrand, Cowansville; J.-C. Paquette, Champlain, et G. Bertrand St-Alban de Portneuf.

A propos de lait et de produits laitiers

Etudes qui se poursuivent chez les agronomes — MM. P.-E. Bégin et Peter Nadeau

A une réunion récente de la section de Montréal de la Corporation des Agronomes, MM. P.-E. Bégin et Peter Nadeau ont parlé de la conception moderne de l'industrie laitière, selon laquelle on reconnait la haute valeur nutritive et économique des solides non-gras du lait.

Selon ces renseignements, on pourrait consommer beucoup plus de sous-produits laitiers, entre autres, un lait partiellement ou complètement écrémé, d'une valeur nutritive équivalente au lait entier, surtout si ce breuvage était additionné de vitamines "A" et "B".

La conception d'un tel produit serait de nature à augmenter considérablement la consommation du lait particulièrement par les familles à bas revenus et diverses institutions.

Au cours d'un forum qui a suivi l'exposé de cette question, les orateurs sont tombés d'accord sur différents points: a) l'importance d'organiser l'industrie laitière surtout en fonction de l'immense majorité des producteurs; b) la nécessité de tenir compte de la valeur intrinsèque des produits et aussi du coût élevé de la vie; c) une utilisation des usines laitières actuelles non seulement comme postes de filtration et d'embouteillage de lait, mais aussi comme manufactures de produits laitiers; une distribution moins coûteuse du lait, une meilleure production laitière, une publicité soutenue et encore plus étendue des produits laitiers, etc.

Tous ces facteurs seraient de nature à augmenter, à divers degrés, le prix moyen du lait chez le producteur, tout en assurant aux consommateurs des aliments de choix, à des prix convenables.

Un comité constitué au cours du dernier congrès annuel de la Corporation des Agronomes doit mettre en marche incessamment son travail d'étude sur cette importante question.

Cette réunion avait lieu dans les locaux de la Ferme St-Laurent et les visiteurs étaient reçus par M. Conrad Giguère, gérant. L'assemblée était sous la présidence de M. G.-E. Turcotte.

Jeunes lauréats fêtés à St-Damase

La paroisse de St-Damase a célébré dignement, ces jours derniers, les succès remportés par quelques-uns de ses jeunes citoyens: Germain Beauregard (lauréat du Mérite agricole juvénile); Léon McDuff (Médaille d'argent); Donat D'Arsigny (Médaille d'argent) et Gérard Beauregard (Médaille de bronze). M. le curé E. Cordeau présida la fête. L'hon. Laurent Barré était présent, ainsi que M. Jean-Charles Magnan, M. Nolasque April et M. l'abbé Marc Dulude.

M. Léo Traversy, propagandiste des Jeunes de la région, agissait comme maitre de cérémonie. Il y eut lecture d'une belle adresse par Mlle Claire Danis, où l'on célébrait plus particulièrement les mérites des jeunes Beauregard et McDuff. Invités à prendre la parole, ceux-ci se sont exécutés avec un succès remarquable.

M. Magnan a développé le thème suivant: "Cette fête est celle des gens qui luttent pour conserver la fierté et l'amour de la terre".

M. April déclara que l'Ecole d'Agriculture complète la formation familiale et que l'instruction doit ruraliser nos jeunes. L'orateur déplore les méfaits de cette crise d'industrialisation que nous traversons présentement. Il affirma que la terre ne ment pas, que chacun de nos jeunes doit avoir l'idéal de devenir un bon chrétien, un citoyen intègre, possesseur d'une terre de 100 arpents et chef d'une belle famille.

L'honorable Laurent Barré félicite les jeunes de savoir profiter des facilités d'instruction que leurs prédécesseurs n'avaient pas. Il déplore cependant que 15% seulement des enfants de la campagne fréquentent nos écoles d'agriculture. Et cependant le gouvernement aide largement puisque tous les élèves de ces maisons bénéficient d'une bourse de $15.00 par mois. "Vous avez l'obligation de profiter de tels avantages", de conclure M. Barré.

M. Léo Traversy a rappelé les origines terriennes et militaires des familles Beauregard et McDuff, pour enfin souligner que depuis 1936, la paroisse de St-Damase ne compte pas moins de 14 de ses enfants diplômés d'écoles d'agriculture.

Après les félicitations et remerciements d'usage, par M. le curé Cordeau, il y a eut chant par Mlle Lucette Leroux, MM. Michel Beauregard et Daniel Jodoin. La soirée s'est terminée par un goûter et une sauterie.

La fixation des prix de détail

On sait, d'après le discours du trône, que la fixation des prix de détail par les manufacturiers sera vraisemblablement déclarée illégale. Cette mesure aura une répercussion dans tous les domaines et les cultivateurs canadiens en retireront des avantages précieux.

Voici, à ce sujet, l'opinion de M. Hannam, président de la Fédération canadienne d'Agriculture: "Il est grandement temps que le gouvernement mette fin à un tel état de choses. La fixation des prix de détail par les manufacturiers empêche la compétition honnête et demeure un des principaux facteurs pour maintenir le coût de la vie à un niveau élevé.

"Alors que les manufacturiers fixent les prix, que le travailleur organisé déclare la grève, le cultivateur, lui, n'a aucun moyen pour monter le prix de ses marchandises. C'est une situation injuste et le gouvernement fait bien, même tardivement, de corriger la situation. D'ailleurs, c'est un premier pas pour combattre l'inflation."

L'aviculture dans les Bois-Francs

Compte rendu de l'assemblée annuelle de la Coopérative agricole des Bois-Francs, à Victoriaville

La Société coopérative avicole des Bois-Francs, qui exploite, à Victoriaville, un couvoir d'une capacité de 300,000 oeufs, a tenu, vendredi, le 19 octobre, son assemblée générale annuelle. A cette occasion, les résultats de l'année terminée le 31 juillet 1951 ont été portés à la connaissance des sociétaires. Ceux-ci ont appris avec satisfaction que leur Société avait enregistré une production de 383,500 poussins et 59,000 dindonneaux, soit, comparativement à l'an passé, une augmentation de 90,000 dans le premier cas et de 14,000 dans le second. Au point de vue financier, ce succès s'est traduit par un trop-perçu net de $6,650, soit presque le double de celui enregistré en 1950.

Le bilan et le compte des opérations ont été présentés aux sociétaires par l'auditeur, M. Hallé, du Service de l'Economie rurale du Ministère de l'Agriculture, et les explications ont été fournies par M. Bernard Chagnon, agronome, gérant de l'entreprise. L'assemblée était présidée par M. Maurice Beaudet, qui avait à ses côtés tous les officiers de la coopérative. La Coopérative avicole du Québec, dont le couvoir de Victoriaville est membre, était représentée par son secrétaire, M. J.-B. Roy, agronome.

Les ventes de poussins et de dindonneaux ont rapporté $110,000. L'actif au 31 juillet était de $40,000 et la réserve générale se montait à $16,200. Le pourcentage d'éclosion sur poussins commerçables fut de 70%, sur dindonneaux, 56%. Le prix moyen payé par douzaine d'oeufs de poule fut de $1.11.

Tous les directeurs ont été réélus, sauf M. Maurice Beaudet, qui a démissionné. Les officiers pour l'année sont MM. E. Rioux, Ozéas Gagnon, Mike Sweeny, H. Comeau, Roger Caron.

Les sociétaires ont décidé d'accepter de nouveaux membres fournisseurs d'oeufs de dindes et d'oeufs de poules pour la production du poussin d'été et d'automne en vue de répondre à la demande des éleveurs de poulets de gril. L'assemblée a de nouveau adopté un règlement obligeant les fournisseurs d'oeufs au couvoir à alimenter les sujets reproducteurs avec de la moulée de reproduction.

Les aumôniers diocésains qui ont quitté l'U.C.C. durant l'année





Les quatre aumôniers diocésains ou régionaux de l'U.C.C. photographiés ici ont quitté leurs postes respectifs au cours de l'année ucéciste qui vient de s'achever pour aller travailler dans le ministère paroissial ou à d'autres oeuvres. L'U.C.C. a reconnu publiquement leur dévouement en adoptant une résolution de remerciements lors de son congrès général tenu les 17 et 18 octobre aux Trois-Rivières. On reconnaîtra facilement, de gauche à droite, MM. les abbés Maurice Brown (FFédération de Québec-ouest), Benoît Lanfagne (Rimouski-ouest), Omer Ménard (Saint-Jean) et Ferdinand Mousseau (Joliette).





M. Abbott répond à M. H. H. Hannam

A propos du montant maximum du prêt agricole fédéral

Le président de la Fédération canadienne d'Agriculture, M. H. H. Hannam, a reçu du ministre fédéral des Finances une réponse à la demande formulée par la Fédération à l'effet que le montant maximum du prêt accordé sous l'empire de la Loi du Prêt agricole soit augmenté. Voici ce qu'a écrit le ministre:

"La Loi du Prêt agricole est tout d'abord destinée à procurer aux petits et moyens cultivateurs des prêts à long terme à des taux d'intérêt raisonnables. Il semble aussi que le maximum actuel de $5,000 (ou plutôt $6,000 si l'on inclut la clause de deuxième hypothèque) soit suffisant dans la grande majorité des cas. Nos chiffres établissent que, il y a douze ans, la moyenne des prêts accordés sous cette loi était de $1,740. En 1948, elle fut de $2,450; en 1949, $2,420; et en 1950, de $2,400. Il y eut tout près de 2,000 prêts en 1950, dont moins de 100 impliquant le plein montant prévu par la loi.

"Néanmoins, nul ne peut nier qu'il y a eu une augmentation substantielle du coût de revient sur les fermes en ces dernières années. En considération de cela, nous serons heureux d'étudier avec le plus de soin la résolution adoptée par les directeurs de votre Fédération."

La Fédération n'aime pas cette "période de base 1935-39"

La Fédération canadienne de l'Agriculture s'est toujours opposée à ce que le Bureau fédéral des Statistiques se serve de la période 1935-39 comme base pour calculer l'indice des divers prix. Des journalistes et d'autres personnes qui s'intéressent de temps à autre aux associations agricoles ont fait grand état du fait que l'indice des prix des vivres s'est accru plus vite et à un niveau plus élevé que les autres prix, par rapport à la période 1935-39, mais ils passent sous silence le fait que le prix des vivres et particulièrement des produits de la ferme étaient très bas à cette période, à comparer avec les autres prix, bien au-dessous des prix des autres marchandises et services.

Mais on ne parle pas de l'ascension vertigineuse de l'indice des actions ordinaires par rapport à la période 1935-39. L'indice des vivres n'en a jamais fait autant. Par exemple, le Bureau fédéral des Statistiques, se basant sur la période 1935-39, dit que l'indice de 105 différentes catégories d'actions était de 169.7 au mois d'août 1951. Les actions industrielles, au nombre de 52, montrent un indice de 174.5. Mais l'indice des actions des compagnies de machineries et d'équipement a bondi à 419.6 depuis 1935-39, celui de la pulpe et du papier, à 588.5; celui

(suite à la page 17)

Notre prochain cours à domicile

LA COOPERATION

La première leçon de notre vingt-sixième cours à domicile paraîtra dans la prochaine édition de ce journal. Nos lecteurs connaissent déjà son sujet qui d'ailleurs n'étonnera personne. L'U.C.C. revient à l'étude de la coopération. Nous disons "revient" parce que nos élèves les plus assidus se rappellent certes encore le cours donné par M. Gérard Filion en 1939-40 et intitulé: "Notions élémentaires de coopération." Cet auteur étudia particulièrement la théorie coopérative et l'application de ses principes et de ses méthodes.

Plus tard, en 1948-49, le vingt-troisième cours à domicile traitait de la doctrine sociale de l'Eglise. L'auteur, le R. P. A. Dugré, S.J., s'appliqua à exprimer et à expliquer cette doctrine, à en vulgariser les grandes lignes. Tout naturellement, ceux qui ont étudié ces deux cours ont vite compris la relation qui pouvait exister entre l'application de la doctrine sociale de l'Eglise et la pratique du coopératisme. Les conclusions du R. P. Dugré prouvaient la facilité d'accomplir ce devoir des catholiques d'imprégner de catholicisme leurs activités professionnelles et leurs entreprises économiques, surtout lorsque ces dernières sont nées du coopératisme, doctrine qui se prête à merveille à l'exercice effectif de la charité chrétienne.

Les autorités de l'U.C.C. ont voulu cette année montrer le lien qui doit exister entre la pratique de la coopération dans un milieu catholique et la doctrine sociale de l'Eglise. Aussi, le prochain cours s'intitule à juste titre: "La coopération en regard de la doctrine sociale de l'Eglise". Dans une province aussi catholique que la nôtre, l'étude d'un tel sujet devrait porter des fruits. Notre mouvement coopératif agricole se développe constamment et si nous voulons consolider davantage ses succès et lui assurer un nouvel essor, il est excellent de créer un état d'esprit qui ne le fera jamais dévier de son but ultime: servir l'homme, la profession, la société. Le but général du prochain cours à domicile est celui-là. Puisse-t-il être atteint!

L'AUTEUR

Il n'était pas facile de trouver quelqu'un disposé à étudier un tel sujet pour ensuite communiquer aux élèves le résultat de ses recherches. Aussi l'U. C. C. croit-elle avoir eu la main heureuse. M. Joffre Proulx, agronome et professeur à l'Ecole moyenne d'Agriculture Noé-Ponton, a accepté de rédiger le cours. L'auteur s'est toujours intéressé de très près à tout ce qui concerne le mouvement coopératif québécois. Lui-même coopérateur et professeur de coopération, il a de plus l'avantage d'être en contact constant avec les cultivateurs, l'U. C. C. et les coopératives agricoles. Il connaît la théorie et l'application. Et nul doute que la pratique de l'enseignement, depuis de nombreuses années l'a bien préparé à la rédaction d'un cours qui s'adresse à des centaines d'élèves. Nous sommes assurés que nos élèves auront du plaisir à étudier au cours des prochains mois.

LA DUREE DU COURS

Tel que nous l'avons dit au début de cet article, la première leçon du cours paraîtra dans l'édition du 7 novembre de ce journal. Le cours est publié pendant vingt semaines consécutives, une leçon par semaine. Les leçons ne sont pas très longues et l'étude en est facile.

QUI PEUT SUIVRE CES COURS?

Il faut intéresser tout le monde de la paroisse à notre cours à domicile. Pour atteindre ce résultat, nous comptons sur l'initiative de nos anciens élèves et sur la collaboration de tous les dirigeants locaux de l'U. C. C. Notre mot d'ordre doit être de dépasser largement tous les succès que nous avons pu obtenir jusqu'ici. L'U. C. C. veut avoir des milliers d'élèves.

Toute personne qui sait lire ou écrire et qui peut comprendre quelque chose peut suivre le cours à domicile de l'U. C. C.: pères de famille, mères de famille, garçons, filles, institutrices, etc. Il suffit de recevoir tout simplement **La Terre de Chez Nous** afin de pouvoir étudier les leçons régulièrement. Il est entendu qu'un seul abonnement au journal est suffisant pour une équipe d'étude ou une classe d'élèves.

COMMENT APPRENDRE LES LEÇONS

Lorsque vous recevez le journal, vous n'avez qu'à découper la page qui contient la leçon pour l'étudier dans vos temps libres. A l'aide du questionnaire publié à la fin de chaque leçon, il vous est très facile de récapituler vous-même la leçon. Disons, en passant, que le questionnaire n'est pas fait seulement pour faciliter l'étude, mais bien aussi pour faire ressortir les principales idées exprimées dans le cours. Voilà pour ceux qui étudieront individuellement.

La meilleure façon d'étudier le cours à domicile — l'expérience l'a démontré — est de former des équipes d'étude d'une dizaine de personnes qui se réuniront toutes les semaines et qui discuteront les idées exprimées par l'auteur. Cette discussion en commun est la meilleure façon de comprendre parfaitement le cours et de le bien retenir. De plus, l'aumônier du syndicat de l'U. C. C. peut assister à ces réunions et expliquer aux équipiers les questions les plus difficiles. Il appartient d'abord au syndicat de l'U. C. C. de la paroisse de prendre l'initiative de former des équipes, mais s'il ne remplit pas ce rôle, n'importe qui peut en prendre l'initiative.

LES EXAMENS

Le cours est divisé en deux parties de dix leçons chacune. A la fin de chaque partie, les élèves doivent passer un examen. Les dates de ces deux examens seront indiquées deux ou trois semaines d'avance dans **La Terre de Chez Nous.** Les questions posées aux examens sont tirées des questionnaires qui accompagnent les leçons. Ces examens doivent se passer sans l'aide de personne, ni d'aucune note. Aussi, afin que tout se passe dans l'ordre, vous faut-il un surveillant. La personne toute désignée pour bien remplir cette fonction est l'aumônier de votre syndicat local de l'U. C. C. Là où il n'y a pas de cercle, le curé ou le vicaire se fera sans doute un plaisir de vous rendre ce service. Vous pouvez aussi demander le concours d'une institutrice, d'une religieuse ou de toute autre personne digne de confiance.

On peut s'inscrire comme élève du cours à domicile dès maintenant, mais il convient de se trouver un surveillant avant de faire sa demande d'inscription. Lorsqu'il s'agit d'un certain nombre d'élèves ayant le même surveillant, ce dernier peut fort bien inscrire tous ses élèves à la fois. Dans ce dernier cas, il n'a qu'à nous donner son nom, son adresse postale exacte et le nombre de ses élèves. Le surveillant reçoit les questions pour les deux examens sous enveloppe scellée. Il est désirable qu'il n'y ait qu'un seul surveillant par paroisse afin d'éviter des erreurs et de réduire la correspondan-

(Suite à la page 21)

L'entrepôt de pommes de Farnham

M. Barré assiste à l'inauguration de la bâtisse et en souligne les avantages — Allocution de M. M. Hudon

"L'existence de coopératives puissantes est un grand facteur de stabilité économique. Les consommateurs n'ont pas de facilités d'entreposage. La construction d'entrepôts, comme celui de Farnham, est tout au profit des consommateurs et des producteurs. Par ce moyen les produits sont livrés aux consommateurs en temps convenable. D'où, pour les acheteurs, des prix plus stables, et pour les producteurs une plus grande sécurité économique". Ainsi s'est exprimé l'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, à l'inauguration d'un second entrepôt, propriété de la Coopérative des Pomiculteurs du Québec, à Farnham.

Cette réunion était sous la présidence de M. M.-H. Hudon. Deux cents personnes étaient présentes. Nous avons remarqué parmi les invités, en outre de l'hon. Barré et du Dr J. Bernier, maire de Farnham, M. Marcel Boivin, M.P. (Shefford-Rouville), M. H. A. Gosselin, M.P. (Missisquoi), M. J.-J. Bertrand, M.P.P. (Missisquoi), M. l'abbé Denis Saint-Onge, M. J.-H. Lavoie, directeur du Service provincial de l'Horticulture.

Ouvrant l'assemblée, le président de la Coopérative, M. Hudon a souligné la magnifique récolte de pommes de l'année, pour dire ensuite que la société qu'il préside a voulu établir un centre de classement, d'emballage et de vente de pommes, pour ainsi contribuer à consolider l'offre de ces produits et fournir le consommateur selon ses désirs: choix et qualité, emballage, etc.

Ce programme est en partie atteint grâce au support des producteurs intéressés, à la coopération des gouvernements fédéral et provincial, grâce aussi à la compréhension des marchands de gros et de détail de fruits. Il est du rôle de notre coopérative, continue M. Hudon, d'éduquer et de discipliner ses membres, et puis d'apporter dans le commerce des pommes une concurrence honnête — ce qu'une coopérative fait, mais ce que ne font pas toujours les individus. En retour les consommateurs doivent, à prix égaux, encourager de préférence les producteurs du Québec. C'est ainsi qu'il y aura de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité pour tous. Cette année, notre coopérative de Farnham a rendu à la province le service d'entreposer 250,000 minots de pommes. Et la récolte se continue.

Invités à prendre la parole, M. Boivin s'est empressé de déclarer que les pomiculteurs du Québec réalisent maintenant un classement et des empaquetages supérieurs à tout ce que l'on peut trouver sur le marché; M. Gosselin a insisté sur l'agriculture, base de notre prospérité nationale; enfin M.

(Suite à la page 9)

Agriculture d'herbages

Bulletin périodique de la "Terre de Chez Nous" à l'intention des cultivateurs progressifs — Numéro 8

La luzerne comme plante à pâturage

par le Dr L. DESSUREAUX, agronome,
Station expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

L'insuffisance des pacages dans la seconde partie de l'été constitue l'un des grands problèmes agricoles dans le domaine herbager. Tous les techniciens agricoles sont parfaitement conscients de cette déficience en herbes au cours de cette période. Des sécheresses plus ou moins prolongées paralysent pour ainsi dire le regain de croissance des graminées et de légumineuses à racines superficielles. Plusieurs techniciens cependant travaillent à résoudre ce problème difficile en l'attaquant sous plusieurs angles différents. Déjà quelques solutions ont été apportées. Le trèfle blanc Ladino semble être dans les Cantons de l'Est une introduction heureuse. Les regains de même que les pacages supplémentaires offrent dans certains cas une solution temporaire.

LA LUZERNE

Une légumineuse durable est comme la vitamine des pacages. A la recherche d'une légumineuse vivace, nutritive et abondante, les regards sont tentés de se tourner vers la luzerne pour plusieurs raisons. D'abord sa croissance est rapide et abondante même dans les périodes de sécheresse, à cause de son habileté à puiser l'eau profondément dans le sous-sol. De plus, sa jeune pousse tendre et riche pourrait bien l'inciter à poser sa candidature comme reine des pacages.

Un philosophe, considérant le problème, s'empresserait de déclarer que la fin première des plantes consiste à croître jusqu'à maturité. Leur but est de produire de la graine afin de perpétuer l'espèce. Par conséquent la paissance des plantes est une infraction à leur adaptation naturelle. Mais l'homme est intervenu, dirait l'agronome. Les plantes doivent servir à l'alimentation du règne animal. C'est pourquoi les plantes fourragères ont une triple utilité: paissance sur pied, fourrages secs ou ensilés, et production de la graine.

La régie adéquate des plantes fourragères est basée sur une connaissance approfondie des modifications physiologiques qui se succèdent au cours de la croissance. La physiologie et l'écologie de ces plantes ont été l'objet de nombreux travaux de recherche. Il est donc important de n'en pas ignorer les résultats.

EFFETS DE LA PAISSANCE

Il est bien établi que l'enlèvement successif de la surface photosynthétique des plantes occasionne une répercussion déprimante sur leur croissance. Une paissance trop rase ou des coupes fréquentes peuvent diminuer considérablement la croissance du feuillage, peuvent retarder ou arrêter complètement le développement des racines, et peuvent diminuer la vigueur des plantes de façon à affecter sa reproduction sexuelle ou végétative. Certaines espèces cependant résistent mieux à la paissance sévère que d'autres. Mais la luzerne ne peut être classée dans la catégorie de ces plantes adaptées à la paissance.

Les coupes fréquentes ou la paissance de la luzerne diminuent son rendement de façon marquée. La luzerne pure, coupée à plusieurs reprises pour simuler le pacage, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, a donné l'année suivante presque trois fois moins de rendement que la luzerne coupée comme foin. Des résultats semblables ont été rapportés ailleurs.

Une intense défoliation de la luzerne non seulement diminue les rendements, mais décime les champs de luzerne très rapidement, surtout avec les années humides. Les rendements sont d'ordinaire plus élevés dans les années pluvieuses, mais la destruction au cours de l'hivernement en est aussi plus rapide.

Le développement des racines est affecté par la fréquence des coupes. Les coupes fréquentes et hâtives diminuent le poids et le volume des racines, par conséquent empêchent l'accumulation des réserves nourricières dans les racines. Une réduction dans les réserves radiculaires entraine une réduction comparable dans la croissance subséquente. Les quantités de réserves sont en relation directe avec le développement des racines. D'un autre côté, le développement des racines est aussi en relation directe avec le rendement du feuillage.

Par ailleurs, la luzerne coupée à un stade de croissance peu avancé a l'avantage d'être plus riche en protéines. Cependant la perte de rendement dans les coupes subséquentes n'est pas toujours compensée par la richesse en protéines.

RECHERCHES

La paissance de la luzerne présente donc un problème difficile dans un programme de culture herbagère. C'est pourquoi l'économie et la régie des champs de luzerne sont des questions très importantes et qui ne doivent pas être négligées. D'un autre côté, la création de variétés améliorées laisse aussi entrevoir des lueurs d'espérance. Il semble bien que certaines variétés tolèrent mieux la paissance que d'autres. Un programme de sélection est actuellement en cours à la Station expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ce programme a pour objectif principal de développer des lignées de luzerne qui donnent de meilleurs rendements et qui persistent plus longtemps sous des conditions de défoliation fréquente. Un petit nombre de plants prometteurs dans chacune des meilleures variétés ont déjà été sélectionnés après avoir résisté à trois saisons de coupes fréquentes, au cours desquelles les rendements ont été mesurés sur une base de plant individuel. Les plants ainsi sélectionnés ont été croisés entre eux de façon diallèle, c'est-à-dire que tous les croisements possibles entre ces plants ont été faits. Les progénitures de tous ces croisements sont actuellement sous un traitement de coupes fréquentes pour simuler les conditions de paissance. Cet essai de progéniture a pour but de déterminer les meilleurs parents ou les meilleures combinaisons de croisements parmi les plants sélectionnés. Les meilleurs plants des meilleurs croisements seront de nouveau sélectionnés et croisés entre eux afin de répéter le cycle. La nouvelle variété *Rhizoma* qui a déjà une certaine adaptation à la paissance est utilisée comme témoin dans ces essais de progéniture, de telle sorte qu'il est possible de mesurer le progrès accompli à chaque cycle de sélection. Les cycles de sélection et de croisements seront répétés aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour accumuler dans une ou plusieurs lignées tous les facteurs génétiques favorables à la tolérance de la luzerne à la paissance.

Il est donc à espérer que l'avenir nous donnera des lignées de luzerne mieux adaptées à la paissance que les variétés actuelles. Un meilleur rendement et une plus grande persistance sous des conditions de paissance sont des objectifs difficiles à réaliser peut-être. Mais une fois obtenues, ces qualités spéciales devraient rendre les pacages de luzerne plus productifs et durables, et devraient combler dans une certaine mesure les déficiences herbagères de la fin de juillet et du mois d'août, surtout dans les années de sécheresse.

(Causerie prononcée au Réveil rural, le 3 octobre 1951.)

Pour stimuler le progrès herbager

Monsieur T. L. Ayers, de l'Etat de Washington, D.C. fait d'intéressantes suggestions en vue de stimuler le progrès de l'agriculture d'herbages en Nouvelle-Angleterre, pays où l'amélioration des herbages connaît un essor considérable depuis l'organisation d'un "Concours d'herbages" en 1946, sauf erreur.

Il est bon, dit-il, de couronner les gagnants du concours d'herbages, mais ne serait-il pas plus pratique et plus efficace de reconnaître les mérites des concurrents en se basant sur le degré de progrès réalisé plutôt que sur le degré de perfection atteint?

Et pourquoi ne pas souligner les efforts et les mérites de l'agronome de comté qui ferait dans son territoire le meilleur travail de vulgarisation herbagère, en lui accordant, par exemple, un congé d'un an pour étudier encore davantage l'agriculture herbagère?

Monsieur Ayers suggère aussi une juste reconnaissance des efforts particuliers de l'homme de science qui mettrait les informations herbagères nécessaires à la disposition du public agricole.

Enfin, il voudrait aussi qu'on apprécie davantage l'encouragement spécial accordé par les compagnies agricoles (de machines aratoires, d'engrais chimiques, de chaux, etc.) à l'avancement de l'agriculture herbagère.

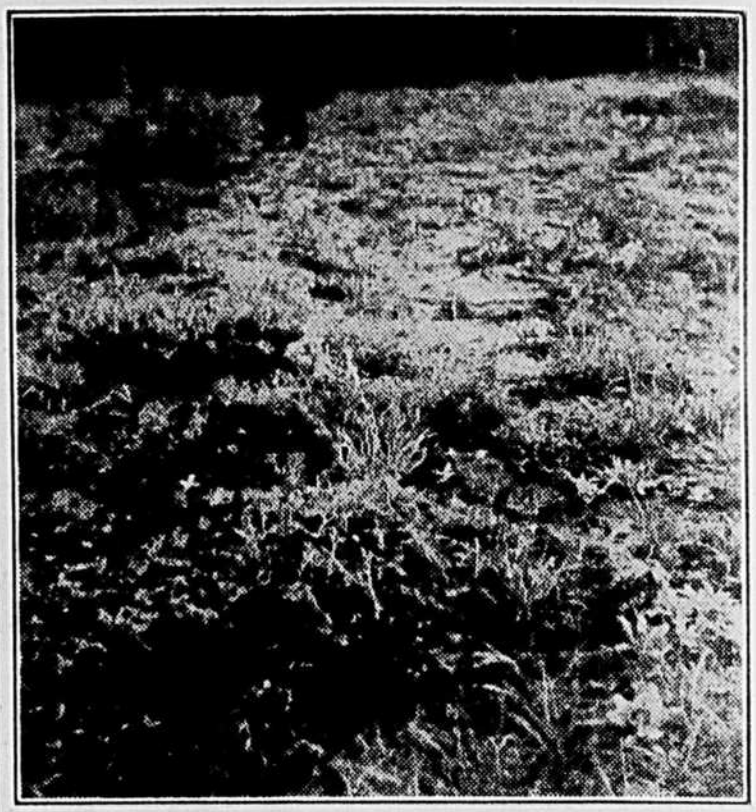
L.-J. B.

M. Thuribe Belzile...

(Suite de la page 5)

que de souligner un anniversaire qui rappelle la grande croissance de l'Association professionnelle agricole dans la province.

L'auteur de ces lignes a d'abord connu M. Thuribe Belzile comme membre du comité central de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française; il l'a suivi dans le groupe jadis célèbre du Jeune-Canada; il est venu à l'U.C.C. un an après lui en 1937. A l'article de journal, il se plaît donc à ajouter l'hommage personnel. Il a vu M. Belzile au travail et sait ne rien exagérer en exaltant la valeur des services rendus par l'actuel secrétaire général de l'U.C.C. à la classe agricole. Il rend témoignage sans qu'on l'interroge. Mais de lui-même, ce quinzième anniversaire, couronnant des années de constant et fidèle labeur, réclamait cet article. Nous savons que les membres de l'U.C.C. et les lecteurs de la **Terre de Chez Nous** se joignent à nous pour rendre à M. Thuribe Belzile un hommage fort bien mérité. C'est le métier des journalistes de lancer des rumeurs et nous présumons que La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., qui n'a rien dit à l'occasion de ses propres quinze ans, regardera le calendrier avant qu'il ne soit trop tard. Mais ces dernières lignes sont le passage que j'écris de trop en chaque article...



A Ste-Mélanie, sur la ferme de M. Bernard Tellier, le lotier corniculé, semé en 1947, envahit graduellement une terre sableuse sèche avec sous-sol argileux. Voyez la superficie encore à moitié dénudée.
(Photo L.-J. Boulet, Courtoisie du Service provincial de Ciné-Photographie)

LE TREFLE LADINO

Excellent, mais dangereux, si...

Les deux dernières années, 1950 et 1951, auront été deux saisons très favorables pour l'établissement de pacages de Ladino et leur essai comme source d'aliment pour les vaches laitières. D'une façon générale l'opinion des cultivateurs est très favorable aux gazons de Ladino. Il y a cependant des restrictions à noter, des mises en garde à faire, au dire d'herbagers bien consciencieux. Le même cultivateur aurait perdu trois vaches cette année par le ballonnement sur ce trèfle! Mais le trèfle rouge aussi a fait ses ravages. On en a perdu 4 sujets chez deux cultivateurs dans Lotbinière.

* * *

Ce qu'en pense monsieur Petitclerc, le contre-maître de la vacherie à la Ferme provinciale de Deschambault:

Monsieur Andréa St-Pierre, régisseur de cette ferme, fit ensemencer quelques champs de Ladino en 1950 et cette année un de ces nouveaux pâturages, couvrant 9 à 10 arpents, était simplement magnifique et très productif. Voisin de celui-là, il y a un bon pacage permanent. (Le Comité provincial des herbages avec la collaboration de la Ferme Deschambault a mesuré au cours de la présente saison de paissance la productivité en herbe et en lait de ces deux types de gazon).

D'après monsieur Petitclerc, le trèfle Ladino est excellent pour la production du lait, mais dangereux pour le ballonnement si on ne prend pas les précautions nécessaires. Evidemment, la saison de paissance 1951 fut très pluvieuse, sauf au printemps: ce qui rendait ces gazons de Ladino encore plus tendres et frais. Lorsque les vaches allaient sur le pâturage de Ladino, après la traite du matin, soit vers six heures, l'herbe était couverte de rosée, et les vaches revenaient à l'étable pour la traite du soir souvent avec les flancs assez ballonnés; par contre, lorsqu'elles avaient passé la nuit sur le même Ladino et qu'elles s'étaient "saoulées", après la traite du soir, d'herbe plus sèche et

(Suite à la page 9)

COMMENT SOULAGER
RHUMES et BRONCHITES
Appliquer de l'huile chaude sur le cou et la poitrine. Bien frictionner. Masser le cou. Dans les pharmacies depuis 85 ans. BT-6F
EXIGEZ
L'HUILE ECLECTRIQUE DU DR THOMAS

COMMENT SOULAGER
RHUMES et FAUX CROUP
Frictionner le cou et la poitrine avec de l'huile chaude. Masser le cou. Mettre une flanelle chaude. Dans les pharmacies depuis 85 ans. BT-6F
EXIGEZ
L'HUILE ECLECTRIQUE DU DR THOMAS

Scie à Chaîne TITAN



La nouvelle scie à chaine TITAN série 60 pour un ou deux hommes au choix, moteur 7 c.v., pesant seulement 37 livres avec chaine de 26", est la plus sensationnelle scie jamais offerte aux bûcherons. Plus de bois coupé en moins de temps et presque sans fatigue.

Il y a une TITAN pour votre problème

La série 40 avec moteur de 3 c.v., la 60 avec moteur de 7 c.v. et la 120, moteur de 12 c.v. Chaines disponibles de 18" à 72". Voyez votre vendeur le plus rapproché ou écrivez-nous directement.

Outillage Agricole et Technique Inc.,
2025 Chemin Chambly,
JACQUES-CARTIER
Co. Chambly, Qué.

— DECOUPEZ ET POSTEZ CECI —
Sans obligation, veuillez m'envoyer tous les renseignements et dépliants sur les scies à chaine TITAN.
NOM .....
ADRESSE .....
PROV. .....

ON PRIE LE LECTEUR

qui aurait quelques renseignements à demander, une question à poser, une objection à formuler, une communication à faire, un résumé d'article traitant d'un fait herbager nouveau susceptible d'intéresser les nombreux lecteurs de ces pages, de transmettre son communiqué ou sa demande à "La Terre de Chez Nous", en n'oubliant pas d'indiquer sa destination: "Agriculture d'herbages",

"La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal.

EXCELLENT, MAIS DANGEREUX, SI...

(Suite de la page 8)

non encore enrosée, on remarquait qu'elles étaient plus normales lors de leur rentrée à l'étable le matin suivant.

Depuis quelques semaines, pour éviter les accidents du ballonnement, monsieur Petitclerc fait paître ses vaches, le matin (alors qu'il y a beaucoup de rosée) sur son bon vieux pacage de trèfle blanc sauvage, et le soir sur le pâturage de Ladino. Il préfère alterner l'un et l'autre gazon, plutôt que de servir aux vaches chaque jour du foin sec au pacage ou à l'étable.

* * *

Opinion de monsieur Baribeau, de la Ferme Baribeau & Frères, de Drummondville :

Le Ladino est très bon pour faire donner du lait mais lorsque la saison et le temps sont pluvieux, ces gazons très riches en Ladino sont trop laxatifs pour les vaches; elles maigrissent, si elles broutent uniquement sur ces gazons.

* * *

Quant à monsieur Aristide Pellard, de Lourdes, comté de Joliette, qui lui aussi a un excellent pacage de Ladino, il n'a pas noté ces inconvénients. Probablement parce qu'il sert à tous les jours, sur pacage ou à l'étable, du foin sec à ses laitières.

L'entrepôt de...

(Suite de la page 7)

Bertrand a rappelé que jusqu'ici le gouvernement fédéral a octroyé la Coopérative des Pomiculteurs pour un montant de $54,000, et le gouvernement provincial pour un total de $67,200.

UN RENDEZ-VOUS AVEC L'AGRONOME J.-B. SIROIS DANS LE COMTE DE DRUMMONDVILLE

par L.-J. Boulet, agronome

Il y a à travers la prince une nouvelle impulsion herbagère qui mérite d'être soulignée. A mon humble avis, ce renouveau herbager est encore plus important et plus rapide que l'essor apporté vers 1930 par la fertilisation en surface des pacages permanents. Pourquoi? Les raisons en sont nombreuses; les principales seraient:

1—L'introduction du trèfle Ladino et ses possibilités de réduire de beaucoup la quantité de moulée autrefois recommandée dans toute ration laitière.

2—L'expansion de la pratique d'ensiler les légumineuses.

3—Une vulgarisation plus intensive.

4—Prix relativement élevé des moulées laitières, etc.

Cette impulsion herbagère touche plusieurs domaines. Les fermes expérimentales y consacrent une plus grande attention; leurs projets d'expériences se multiplient. Les organismes de vulgarisation s'y attachent d'une façon spéciale; les agronomes de comté (Service de la propagande) en collaboration avec le Service de grande culture poursuivent de nombreux essais d'observation à travers la province. Et les cultivateurs progressifs se prêtent volontiers à la poursuite de ces essais; d'ailleurs les résultats tangibles qu'ils y obtiennent se répandent très rapidement: les quantités annuelles de semence de Ladino utilisées dans Québec depuis 1947 en sont une preuve évidente.

Notre visite, avec l'agronome Granger, de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, et membre du Comité provincial des herbages, dans le comté de Drummondville, avait pour but de voir les efforts particuliers faits par l'agronome Sirois dans ce secteur agricole de la province, à l'instar de plusieurs autres agronomes de comté. Le dernier bulletin herbager de "La Terre de Chez Nous", du mois de septembre, contenait un compte rendu, quoique bien incomplet, de cette impulsion herbagère dans Joliette. Aujourd'hui, nous voudrions souligner quelques essais herbagers réalisés dans Drummondville.

Cette excursion herbagère eut lieu le 21 août dernier, sur les fermes Jeannelle (St-Cyrille), Léopold David (St-Joachim), Perreault & Frères, etc. Nous n'avons pas vu que des succès épatants. On a souvent dit que *le sol fait les herbages.* Au cours de cette courte excursion, nous avons noté avec évidence l'importance du facteur sol en culture herbagère. Sur la ferme Perreault, on trouve une terre à Ladino par excellence, et des gazons de ce trèfle aussi beaux que ce que nous avons vu de meilleur à date dans Québec ou à l'étranger. Par contre, sur certains sols légers, sableux ou franc-sableux, le trèfle Ladino était relativement bien réussi, mais par contre semblait dénoter des sols déficitaires en quelques éléments. Serait-ce un manque de potasse dans la formule de fertilisation? Si l'on me demandait de le "deviner", c'est à cet élément que je penserais tout d'abord...

Les cultivateurs se prêtent volontiers à la poursuite d'essais pour améliorer leurs exploitations. Mais les résultats ne sont pas connus. Des visiteurs d'Ottawa, de Québec, de Lennoxville et d'ailleurs viennent dans Joliette "voir ce qui pourrait peut-être révolutionner la production des champs..."

(Extrait d'un article de A. Charbonneau, agronome.)

Silo-fosse

Il semble que, dans plusieurs régions de la province, l'on puisse trouver de nouveaux silos-fosses nés en 1951 de la propagande faite par la Ferme de Lennoxville, à la suite de leur essai de 1950. Sur la ferme Léopold David, nous avons pu voir deux de ces silos creusés dans le flanc d'un coteau. Ce n'est pas mal pour un début, un essai de première année! Il serait intéressant et utile de recueillir à travers la province au cours de l'hiver prochain l'expérience des cultivateurs avec cette méthode de conservation fouuragère.

Vertu laitière du Ladino, mais...

Au dire de M. Perreault, le Ladino serait très bon pour les vaches laitières, mais un peu trop laxatif durant une période de pluie. Celles-ci seraient portées à maigrir si elles n'ont accès qu'à un pacage riche en Ladino.

Observations générales

Il y a dans le comté de Drummondville beaucoup de sols légers qui ne sont pas des plus favorables à une production herbagère intensive, à moins d'y pratiquer une fertilisation généreuse et spécifique à ces sols. Il serait nécessaire d'y faire des essais systématiques avec engrais chimiques. Si je ne me trompe, M. Allard, de la Ferme de Lennoxville, fait quelque chose en ce sens sur une des fermes que nous avons visitées.

Les cultivateurs que nous a fait rencontrer l'agronome Sirois semblent bien satisfaits de leurs premiers essais avec le Ladino, dont quelques-uns datent de 3 ou 4 ans. Comme ailleurs, ils accroîtront leur superficie de ce trèfle l'an prochain.

Cette fructueuse visite des champs herbagers avec l'agronome Sirois nous laisse voir une fois de plus que d'ici quelques années nous aurons des cultivateurs dignes peut-être des bons herbagers de l'Ecosse ou de la Normandie. Et l'expérience herbagère des cultivateurs comme des agronomes augmente d'année en année en s'adaptant toujours de plus en plus aux conditions locales et régionales, ce qui fera du Québec agricole un beau pays herbager, une autre *Verte Erin.*



Des herbages dignes des fermes primées dans le concours d'amélioration des herbages en Nouvelle-Angleterre. On reconnait les agronomes Sirois (à gauche) et Granger.

Au dire de M. Florentin Beliveau, agronome de Plessisville, de vieux cultivateurs écossais dans la région de Leeds, comté de Mégantic, ont l'habitude de faire des semis herbagers au début d'août. Ils ne font qu'imiter la Nature. De très beaux gazons de Ladino furent ainsi obtenus à l'Université Laval, avec des semis d'automne très hâtifs. La saison d'automne, avec un temps plus frais et des pluies généralement plus abondantes, est bien favorable à la germination des graines herbagères et à l'établissement de gazons d'herbages. Et puis il y a alors aussi moins de compétition de la part des mauvaises herbes. La meilleure saison pour ensemencer une pelouse, n'est-ce pas aussi les deux dernières semaines d'août? N'y aurait-il pas lieu de méditer ce point... pour une autre année.

L.-J. BOULET.

l'agriculture que nous fondons nos espoirs pour l'avenir. En terminant, M. Barré a réitéré ses félicitations au Commandeurs Bourgeois, à son épouse distinguée et aux membres de la famille. "Tous les cultivateurs", dit-il, "ne peuvent réussir au même degré, mais tous contribuent, dans la mesure de leurs ressources et de leurs moyens d'action à la prospérité générale."

C'est M. Etienne Chapdelaine, président du Comité d'organisation qui s'est fait l'interprète des convives et de tous ceux qui partagent la joie des paroissiens de St-Ours pour exprimer les sentiments d'amitié et d'appréciation de l'honneur échu au lauréat et qui rejaillit sur la paroisse et le comté de Richelieu, sentiments que l'on a voulu accompagner d'un magnifique cadeau, une pièce de bois culpté par Médard Bourgault, représentant le laboureur, tandis que l'on présentait une magnifique gerbe de roses à Mme Bourgeois.

Remerciant ses concitoyens et amis, M. Bourgeois s'est dit très touché de cette marque de profonde amitié, d'estime et de générosité. "Le souvenir que vous m'offrez", dit-il, "évoque la vie rurale; il est un symbole qui m'engagera à continuer le sillon déjà tracé. L'honneur qui m'échoit est le couronnement de l'effort familial; j'en suis reconnaissant à mon épouse et à mes enfants que vous avez eu la délicatesse d'associer à cette fête."

Le Commandeur a vanté les bienfaits des concours de fermes et du Mérite agricole. "Soyons fiers de notre profession", dit-il, "et travaillons au maintien d'une agriculture stable pour l'honneur de notre province fidèle à ses traditions."

Ralliement à St-Damase

Une fête paroissiale a eu lieu le 22 octobre à St-Damase, comté de St-Hyacinthe, en l'honneur de Germain Beauregard, gagnant du Mérite agricole juvénile cette année, et de Léon McDuff, du même endroit, qui a remporté la médaille d'argent au même concours. Cette démonstration était organisée par le Service de l'enseignement agricole, avec le concours des agronomes de la région, de M. le curé E. Cordeau et de Mlle Claire Danis, secrétaire du Cercle local des jeunes agriculteurs. La liste des invités d'honneur portait les noms de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, S. E. Mgr Douville, Ernest Chartier, M.A.L., et plusieurs autres personnalités.

GRATIS

30% en ARGENT ou de BELLES PRIMES



en vendant nos Superbes Cartes de Noël et de Bonne Année. Commandez pour $7.50 et payez après la vente.

L'UNION DES JARDINIERS, Enreg.
Dépt. "F" 5 Victoria, Lévis



Un silo-fosse creusé dans le flanc d'un coteau chez M. Léopold David, de Saint-Joachim.
(Photo L.-J. Boulet, courtoisie du Service de Ciné-photographie).

La paroisse de...

(Suite de la page 6)

sial, esprit que l'on rencontre partout dans les milieux ruraux où les ferments de désordre n'ont pas encore été semés, ce dont il faut remercier la Providence. L'union intime du ménage Bourgeois, la belle éducation donnée à leurs nombreux enfants, l'effort persévérant et l'application de la loi du travail aussi bien que la fierté professionnelle sont les principaux facteurs du remarquable succès que vous fêtez aujourd'hui. Je félicite les héros de cette manifestation et n'hésite aucunement à les proposer comme exemple." Poursuivant son discours, M. Barré déclare que ce dont il est le plus fier, c'est d'avoir aimé de tout son coeur la province de Québec, ses habitants et la terre qu'il entend servir de son mieux. "Dans aucun autre pays au monde", déclare-t-il, "la classe agricole n'est aussi estimée que dans la province de Québec, car c'est sur



EXTRA !...

12 bulbes d'iris superbes importées d'Hollande vous arriveront en plus si vous commandez IMMEDIATEMENT.

OFFRE FINALE AVANT FERMETURE !

BULBES DE TULIPES

IMPORTEES DES FAMEUX JARDINS D'EUROPE

100 BULBS Now Only $1.98

Voici des bulbes vigoureuses, en santé — soigneusement sélectionnées des meilleurs jardins d'Europe — déjà de 1½" à 2¼" de circonférence. Les meilleures choisies parmi des jeunes bulbes de 1ère et 2ème années. Offertes pour la première fois à ce prix d'aubaine parce que notre représentant est allé les acheter durant la baisse du marché — nous vous passons l'économie ! Mais vous devez commander immédiatement pour profiter de cette aubaine — les bulbes vous seront expédiées à temps pour les planter cet automne.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Commandez immédiatement — payez plus tard. N'envoyez que votre nom et adresse et quand votre paquet de 100 bulbes plus 12 iris importés d'Hollande vous sera livré par le postillon, payez-lui $1.98 plus les frais de C.O.D. Ou économisez davantage et envoyez votre argent et les bulbes vous parviendront payées ded'avance Ne manquez pas cette aubaine. Commandez de

MICHIGAN BULB CO. OF CANADA LTD
6 TRINITY SQUARE, DEPT. ME 520, TORONTO 1, ONT.

Une tournée de 28 jacistes en Abitibi

Le 23 août dernier, sous la direction de l'aumônier diocésain des jacistes de St-Hyacinthe, vingt-huit passagers joyeux et enthousiastes prenaient place dans un autobus confortable, pour une tournée de huit jours en Abitibi. Ce groupe comprenait des jeunes gens et des jeunes filles de diverses paroissés du diocèse, auxquels s'étaient joints trois ecclésiastiques et un jeune couple de Saint-Hyacinthe.

Le but de ce voyage, organisé par la J.A.C., en collaboration avec la Société diocésaine de colonisation, était de faire connaître le vrai visage de l'Abitibi, surtout l'Abitibi agricole. Sans doute, on en entend souvent parler ici, mais en des termes si contradictoires parfois, qu'il est impossible de se faire une idée exacte de cette région neuve, tant qu'on ne l'a pas vue de ses propres yeux.

Il est important que notre population rurale connaisse bien la colonisation, le genre de vie des colons et les possibilités de l'agriculture là-bas. Il y a chez nous, nous en sommes fiers, des pères qui ont eu le courage d'élever huit, dix ou douze enfants. Malgré leur bonne volonté, il ne leur est pas toujours facile d'établir ici, à côté d'eux, les grands garçons qui aiment la terre et ne demandent qu'un lot à cultiver. Connaissant bien l'Abitibi, ces courageux travailleurs n'hésiteraient peut-être pas, pour l'avenir et le bonheur de leurs enfants, à s'y transplanter avec toute leur famille. C'est ce qu'a fait M. Thomas Sylvain, un père de vingt-quatre enfants, qui acheta pour "une chanson" 400 acres de belle terre à Rochebaucourt. Aujourd'hui, sur cette propriété où les souches s'éloignent chaque année, où le domaine arable s'agrandit au même rythme, il nous montre avec fierté une grande maison et une immense étable dont il a raison d'être fier. De plus, il a la consolation de voir grandir avec lui les enfants qu'il n'aura pas de peine à établir autour de lui.

L'Abitibi agricole a tout intérêt aussi à être bien connu de nos ruraux. Pour assurer le succès de la colonisation, il faut de vrais cultivateurs qui s'attachent à la terre et se donnent entièrement à l'agriculture. La terre, la bonne terre, ne manque pas en Abitibi. Nous avons vu des cultivateurs prospères et des paroisses parfaitement organisées. Malheureusement, à côté de ces braves agriculteurs, au sein même de belles paroisses, sur des lots prometteurs, nous rencontrons trop souvent des gens qui tentent fortune à droite ou à gauche. Ils habitent une maison de colon, mais la terre ne leur dit rien. Ils vivent de commerce ou tout simplement de leur salaire quotidien. Sans doute, il y aura toujours, en Abitibi comme chez nous, des gens qui méconnaîtront la valeur du sol et l'avantage de posséder une terre bien défrichée. Mais on trouverait certainement moins de lots occupés, à demi-défrichés et pas cultivés, si l'on faisait une propagande efficace auprès de ceux qui ont une vocation de cultivateurs, et si les colons se recrutaient surtout au sein de la classe rurale.

Les jeunes, qui ont visité l'Abitibi avec nous, n'irons certainement pas tous s'y établir un jour. Mais il est certain qu'à cause d'eux, bien des ruraux entendront parler de cette région neuve, non pas comme d'un pays de misère, mais comme d'une terre prometteuse, où les vrais terriens se taillent un domaine enviable dans un sol généreux.

Nous avons causé avec plusieurs colons. Nous avons même pris un repas dans des familles de défricheurs. Partout l'accueil fut sympathique et personne ne nous a tenu un langage de découragé. Ces gens semblent contents de leur sort et regardent l'avenir avec confiance. N'ont-ils pas raison ?

Maintenant, la preuve est faite que l'agriculture est possible en Abitibi. Quand on regarde des paroisses ouvertes depuis vingt ou vingt-cinq ans, on se croirait parfois dans le vieux Québec, tant ces paroisses n'ont rien à nous envier au point de vue organisation.

Aujourd'hui, à mesure que se déboisent des cantons nouveaux, le climat s'améliore sensiblement.

Les méthodes de défrichement se sont grandement améliorées aussi depuis quelques années. Nous avons vu à l'oeuvre une charrue qui peut labourer à quatre pieds de profondeur et tourner une raie de cinq pieds de largeur. (Il va sans dire qu'elle n'était pas tirée par des boeufs, mais par un "diesel" de vingt-cinq tonnes.)

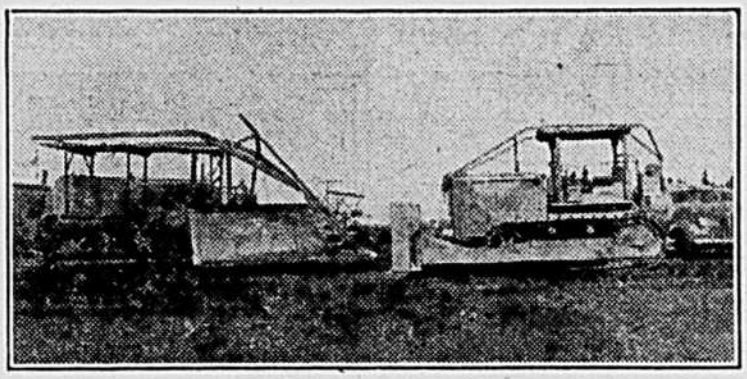
Quelqu'un écrivait dans la "Terre de Chez Nous" le 9 octobre 1946 : "Actuellement, ce n'est que par hasard — faute de propagande — qu'un fils de cultivateur pense à la colonisation pour s'établir."

Il y eut des efforts louables pour combler cette lacune. On trouve maintenant des publications bien faites qui donnent une bonne idée de la colonisation en Abitibi, des conditions d'établissement et des octrois aux colons.(1)

Jeunes ruraux qui aimez la terre et ne pouvez vous établir facilement ici, sachez qu'il y a en Abitibi "un royaume qui vous attend". Peut-être aurez-vous, comme nos excursionnistes, l'avantage de visiter cette région que, personnellement, nous croyons promise à de grands développements. Nous vous le souhaitons. Comme nos voyageurs, vous direz probablement à votre retour : "Jamais je n'aurais cru que c'était comme ça, l'Abitibi !"

Onésime BEAUREGARD, ptre,
aumônier diocésain de la J.A.C.

(1) Nous vous suggérons de lire une brochure publiée par le ministère de la Colonisation: "Un royaume vous attend". Vous pouvez vous procurer gratuitement cette brochure en vous adressant à la Société de colonisation de votre diocèse.



Avec la machinerie moderne comme celle qui apparait sur cette photo, il est facile de faire du défrichement dans la région de la Rivière-la-Paix, en Alberta. Il n'y a là-bas généralement que de la broussaille, mais la terre est très fertile. On peut facilement, à l'aide de cette machinerie, défricher vingt acres par journée de dix heures. (Pour tout renseignement, s'adresser à la Société des Vingt acres, Marie-Reine, via Nampa, Alberta, ou à M. l'abbé Pothier, 110, rue Père Marquette, Québec).

Le rapport du comité d'établissement présenté au congrès général de l'U.C.C.

La deuxième séance du congrès général de l'U.C.C. était consacrée aux réunions des diverses commissions du conseil général. Voici le rapport du comité d'établissement rural lu au cours de la séance de la commission D par le secrétaire, M. J.-A. Lapointe:

Pour le dernier exercice, le comité se composait de M. Gérard Gauthier, président, MM. Samuel Audette et Félix Bélanger, M. l'abbé Jean-Baptiste Caron et M. Nolasque April. M. J. Alphonse Lapointe en était le secrétaire .

1.—Réunion

Le comité a tenu deux réunions. La première, le 29 septembre 1950, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Lemoine. On y étudia l'orientation qu'il importe de donner aux jeunes et aux familles qui désirent acheter une terre ou s'établir en région de colonisation. A cette réunion, le comité décida de s'adjoindre, quand il le juge à propos, des représentants de la J.A.C., de la Société Canadienne d'Etablissement Rural et des Caisses populaires Desjardins. Il adopta aussi une résolution suggérant une rencontre de représentants de différentes organisations intéressées à l'étude d'un projet de caisses d'établissement rural. Grâce à la bienveillante collaboration des Caisses populaires Desjardins, cette rencontre eut lieu à Lévis, le 23 janvier 1951.

La deuxième réunion fut tenue, le 2 février 1951 sous la présidence de M. Gérard Gauthier. A l'issue de cette réunion, le comité présentait au conseil général de l'Union quelques recommandations visant à faciliter et à intensifier la coordination du travail des fédérations et de la Confédération de l'U.C.C. en matière d'établissement rural. Il suggérait aussi qu'une commission spéciale siège durant le congrès général d'octobre 1951 pour étudier les problèmes de l'établissement rural dans notre province.

2.—Collaboration avec la Société canadienne d'établissement rural

A sa réunion du 2 février 1951, le comité décidait de remettre au Service de courtage de cette société la liste des terres à vendre qu'il avait compilée depuis plus d'un an ainsi que la correspondance et les détails s'y rapportant.

3.—Main-d'oeuvre agricole

En vue d'être utile aux cultivateurs qui ont besoin de main-d'oeuvre et pour offrir aux intéressés l'occasion de trouver un emploi rémunérateur sur une ferme, le comité a répondu à 71 offres d'emplois et à 103 demandes de travail. Ajoutons qu'il a reçu une collaboration toujours empressée de la Société Canadienne d'Etablissement Rural et du service que dirige M. C.-E. Couture aux Chemins de fer nationaux.

4.—Caisse d'établissement

Le 23 janvier 1951 le président du comité, M. Gérard Gauthier, et le secrétaire, M. J. Alphonse Lapointe, se sont rendus à la Centrale des Caisses populaires Desjardins, à Lévis, pour discuter avec le bureau de direction des Caisses de la possibilité de fonder dans certaines régions de la province des caisses d'établissement. M. Roger Cloutier, de la fédération de l'U.C.C. de Nicolet, et MM. Jean Bolleau, Paul Villeneuve et Gérard Giroux, de la fédération de l'U.C.C. de Valleyfield, participaient aussi à cette rencontre. On sait que fut fondée à Vaudreuil, le 23 octobre 1950, la première caisse d'établissement rural; elle couvre les comtés de Vaudreuil et de Soulanges.

5.—Immigration

A deux reprises, le Comité d'établissement rural de l'U.C.C. fut représenté par son secrétaire sur des commissions d'études concernant les problèmes d'immigration et l'adaptation des néo-canadiens au milieu rural.

a) le 27 février 1951, il assistait à la première réunion du comité agricole de La Société d'Assistance aux Immigrants. Le but de cette réunion était d'étudier l'immigration française dans Québec et au Canada et d'examiner la collaboration possible entre les organismes existants et les services gouvernementaux. Etaient présents à cette réunion: M. Paul Massé, président, le R.P. Emilien Messier, s.j., MM. C.-E. Couture, Jean-Baptiste Lanctôt, René Gauthier, L.-P. Cliche, M. Thériault, Jules Saint-Pierre, Mlle A.-M. Pigeon et J.-Alphonse Lapointe. M. Dominique Beaudin agissait comme secrétaire.

b) Les 21 et 22 avril 1951, le secrétaire du Comité d'Etablissement Rural de l'U.C.C. participait à la Conférence Nationale sur les problèmes des immigrants. Il agissait comme secrétaire de la commission sur les problèmes d'aspect rural qui délibéra sous la présidence de M. Nolasque April.

6.—Voyage d'étude

Le 30 juillet 1951 un groupe de jeunes ruraux visitaient la région des terres noires de Ste-Clotilde, comté de Châteauguay, dans le but d'y étudier sur place les possibilités d'établissement. Ce voyage fut organisé par le Comité d'Etablissement Rural de l'U.C.C. avec le concours de M. Gérard Giroux, secrétaire du Comité maraîcher de l'U.C.C. Le succès de ce voyage d'étude fut assuré, grâce à la bienveillante collaboration de M. Félix Laplante, régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Clotilde, du Dr Bruno Landry, directeur adjoint du Service provincial de l'Horticulture, et de M. Gérard Ampleman, agronome du comté de Châteauguay.

7.—"Terre de Chez Nous"

Chaque semaine, le Comité d'Etablissement Rural de l'U.C.C. maintient sa rubrique *"Votre avenir, Jeunes ruraux"* dans *"La Terre de Chez Nous"*. On y relate des faits vécus et récents d'établissement et le texte s'accompagne souvent de photographies. Il convient de signaler l'excellente collaboration apportée à cette rubrique par M. l'abbé Jean-J. Verreault, secrétaire des Sociétés diocésaines de Colonisation.

8.—Activité des membres

Le R.P. Lacasse, s.j. et M. Samuel Audette ont parlé d'établissement rural en de très nombreuses occasions, soit dans les chantiers, soit dans les retraites sociales, les journées d'étude ou les congrès de fédérations. Ils furent souvent invités à rencontrer des groupes jocistes et, chaque fois, ils n'ont pas manqué de signaler à l'attention des jeunes les deux grands facteurs qui conditionnent l'établissement le travail et l'épargne.

9.—Secrétariat

En plus des nombreux visiteurs reçus au bureau (environ 15 par semaine) pour demandes de renseignements, vente ou achat de terres, offres ou demandes de travail, d'une correspondance volumi-

(Suite à la page 15)



"Il est si obligeant!"

Vous attendez du personnel de votre banque — hommes et femmes — qu'il soit qualifié et courtois, qu'il aime son travail et qu'il s'intéresse à *vous*.

Il répond à votre attente. C'est avec une véritable satisfaction que le personnel acquiert la compétence professionnelle qu'on exige de lui et dont vous avez besoin, et qu'il vous rend les services variés que vous demandez à une banque à charte.

Et il y a toujours l'aiguillon de la concurrence. Le gérant, le comptable, le caissier, le petit commis — *tous* savent que, si vous n'êtes pas satisfait de votre banque, vous irez à une autre.

Vous pouvez compter sur un service attentif et amical de la part des hommes et des femmes qui répondent à vos besoins en matière d'opérations de banque.

Annonce commanditée par votre banque



Dieu le voit !

I

Le petit nid d'oiseau
Plus frêle qu'un roseau
Qui se penche
Sur la branche,
A le voir suspendu
Sur la cime
De l'abîme,
On le croirait perdu...
Pour lui ne craignez rien,
Car si petit qu'il soit
Dieu le voit !

II

Le petit rosier nain
Caché dans le ravin
Mince et frêle,
Il chancelle,
Un rien peut le flétrir ;
Le passage
D'un nuage
Peut le faire mourir...
Pour lui ne craignez rien,
Car si petit qu'il soit
Dieu le voit !

III

Le petit ange blond
Dans son lit tout mignon
S'il s'agite ;
Vite, vite
La mère est dans l'effroi
Que d'alarmes,
Que de larmes !
Tendre mère, pourquoi ?...
Pour lui, ne craignez rien,
Car si petit qu'il soit
Dieu le voit !

"L'Osservatore Romano" en français

A l'occasion de l'Année sainte, une édition hebdomadaire en langue française de l'"Osservatore Romano" paraît maintenant chaque vendredi. Cette édition a pour but de s'intégrer au grand quotidien du Vatican et non de s'y substituer.

En effet, tous ses articles, judicieusement sélectionnés et traduits à Rome, sont publiés dans leur texte intégral et les discours du Souverain Pontife connaîtront ainsi une diffusion plus large, sans retouches, additions ni coupures.

L'"Osservatore Romano", édition française, s'attache particulièrement aux questions intéressant les événements internationaux, aux problèmes politiques, sociaux et économiques de l'heure présente.

Le Saint-Siège a justement pensé que l'activité romaine, qui se développe à la faveur du Jubilé de 1950, trouverait dans cet organe un haut-parleur amplifiant les informations données par les journaux catholiques des différents pays.

On peut s'abonner dès maintenant à l'"Osservatore Romano" (Edition française) (un an: $4) en s'adressant au représentant canadien de ce journal: le Service général d'abonnement Benoît Baril, 4234 rue de la Roche, Montréal 34. Téléphone: FR. 7383.

Nos belles familles

181 descendants de M. et de Mme Victor Tanguay, accourus du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, assistèrent à la célébration du 60e anniversaire de leur mariage à Nashua. M. Tanguay a maintenant 83 ans, sa femme, 79. Ils furent mariés à Saint-Théodore d'Acton, dans le comté de Bagot. Neuf des dix enfants vivants de M. et de Mme Tanguay assistèrent à la cérémonie avec leurs familles. Le seul absent était une religieuse de l'Immaculée-Conception, actuellement prisonnière en Chine. On comptait aussi 75 petits-enfants. Après la messe un grand banquet eut lieu dans la salle paroissiale. L'orchestre était composé de vingt instrumentistes, tous de la famille Tanguay.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Les relations de la famille et de l'école

La Ligue Ouvrière Catholique, dont le sigle bien connu est L.O.C., a fait au cours de l'année une grande enquête sur les relations de la famille et de l'école. Un des angles considérés était la coopération apportée par les parents dans l'éducation de leurs enfants durant les années scolaires.

Les membres de la L.O.C. ont travaillé sérieusement. Ils ont visité près de trois cents écoles dans les villes et interviewé plus de cinq mille six cents familles. C'est suffisant pour donner aux conclusions de l'enquête un certain poids.

On croirait que les parents qui paient des taxes pour faire construire des écoles, payer des instituteurs, et qui se privent des services de leurs enfants, seraient les personnes les plus zélées pour le bon rendement des années d'études.

L'enquête de la L.O.C. soulève un doute sérieux à cet égard. Et l'on se demande, en considérant les résultats, où se niche le sens de responsabilité des parents ? Dans leur propre foyer, ils créent des conditions qui nuiraient même au développement d'un génie.

En effet, les deux cinquièmes des écoliers doivent suer sang et eau pour étudier leurs leçons pendant que les parents prêtent l'oreille à leurs émissions préférées. Comme il faudrait avoir une ténacité extraordinaire et une force d'endurance peu commune pour soutenir, jour après jour, une situation pareille, les enfants cessent d'étudier pour... écouter eux aussi. Quelques-uns, quatorze pour cent environ, essayent bien d'étudier tout en écoutant... A la fin de la soirée, les règles de grammaire, les drames policiers, les faits d'histoire et les aventures merveilleuses de X... doivent former une confusion indescriptible dans les jeunes cerveaux. Il est fort à craindre que le résultat le plus clair de ce méli-mélo ne soit la survivance de certains slogans vantant les mérites du cola ou de la bière Z...

Comment peut-on espérer que des parents incapables de sacrifier l'audition des épisodes imaginaires d'un drame inventé de toutes pièces, puissent se tourner avec condescendance vers leurs enfants et surveiller leur travail. Ce serait manifestement trop demander et la preuve en est fournie par l'enquête. Quarante pour cent des mères de famille et plus de soixante pour cent des pères se refusent à aider leurs enfants à apprendre leurs leçons.

Cette situation n'est pas nouvelle, il fallait la mettre en lumière. La L.O.C. l'a fait dans le milieu ouvrier et travaillera cette année à entraîner les parents dans une meilleure compréhension de leur rôle.

Nous ne croyons pas que cette mentalité d'insouciance à l'égard des études de leurs enfants soit l'apanage des ménages ouvriers seulement. Nous nous demandons si les pourcentages seraient bien modifiés dans une enquête qui serait conduite dans le milieu rural.

Ce milieu qui a eu longtemps la réputation d'être plus sain que le milieu urbain n'est plus protégé contre les influences extérieures. Il a l'opportunité de montrer la solidité de ses convictions. Espérons que l'instruction des enfants, le développement de leurs aptitudes et de leurs personnalités, ont la primauté dans leur échelle de valeur sur les âneries, les chansonnettes qui se veulent spirituelles et sont souvent stupides, les romans-fleuves qui servent de prétextes à tant d'annonces inutiles.

Marie-Ange BOUCHARD

A l'U.C.F. diocésaine de Sherbrooke

Rapport des activités pour l'année 1950-1951

Au premier juillet 1951, l'Union diocésaine de l'U.C.F. de Sherbrooke comptait 76 cercles et un total de 2,641 membres dont 69 cercles affiliés à la Centrale avec un total de 2,538 membres, et 7 cercles en probation comptent 83 membres.

Durant l'année, le bureau de direction a tenu 5 réunions: le 1er août pour choisir les déléguées au congrès général et pour préciser les activités de l'année, le 28 septembre pour préparer les journées d'étude de l'automne, les 15 et 16 novembre pour préciser le travail des directrices dans les cercles de leur secteur, le 4 avril pour organiser les cours de couture de la technicienne de l'U.C.F., le 15 mai pour faire une revue du travail fait et préparer le programme des journées d'étude du printemps.

Les membres de l'exécutif, Mme Ernest Desautels, présidente, Mlle Eveline Côté, vice-présidente, Mmes Achilles Barrière et Achille Morissette, directrices, se sont réunies 5 fois. Le 31 janvier pour déterminer l'itinéraire des cours de couture et la date des journées sociales ainsi que les grandes lignes du programme, le 12 février pour préparer les journées sociales, le 20 mars pour organiser les cours de couture et préciser le programme des journées sociales, le 9 mai pour l'organisation des journées d'étude, le 14 juin pour tracer le programme des réunions d'étude à l'occasion des expositions de comté et pour préparer le congrès diocésain.

JOURNEES SOCIALES

Les 5, 6 et 7 mai eurent lieu à l'Ecole Néo Ponton, les journées sociales de l'année. 133 dames représentant 46 cercles y prirent part. L'étude se fit sous forme d'exposé suivi d'étude en commissions et de réunions plénières. Quelques sujets furent étudiés sous forme de forum, notamment, "La femme et le problème rural", ainsi que "La femme et la justice, par M. l'abbé E. Comeau; "La femme et l'établissement des enfants", par M. C.-E. Couture; "L'hygiène familiale", par garde A. Lapointe; "Les problèmes de cercle", par Mme E. Desautels, présidente diocésaine; "L'U.C.F., oeuvre d'éducation sociale", par Mlle M. Dupuis, secrétaire générale; "La sainteté et devoir social de la femme".

JOURNEES D'ETUDE

En octobre 1950 eurent lieu 12 journées d'étude en collaboration avec l'U.C.C., sur les sujets suivants: établissement rural; manières de faciliter le travail de la femme, programmes radiophoniques, lutte contre l'indécence, formation à la tempérance, soins médicaux et hygiène, exposition, assurance, cours postscolaire d'agriculture et d'enseignement ménager.

On insista beaucoup sur la nécessité de tenir une réunion du bureau de direction du cercle avant la réunion du mois et sur la formation de comités pour la partie technique de la réunion. Mlle Patry donna un exposé sur le Service de vente de l'U.C.F. M. l'aumônier diocésain tira les conclusions.

Du 17 au 29 mai, nous avons tenu 13 réunions d'étude dans les secteurs avec exposition d'articles d'artisanat. Le programme comportait un rapport des activités de l'Union diocésaine par Georgette Patry, secrétaire diocésain, rapport des activités de chaque cercle, causerie sur la mission de la femme par Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, étude en commissions sur la réunion du mois, les équipes d'étude, les services de l'U.C.F., le secteur, l'Union diocésaine, l'Union centrale. Il y eut également une commission spéciale pour les présidentes et vice-présidentes sur la réunion du bureau de direction du cercle. M. l'aumônier diocésain tira les conclusions.

L'enfantement sans douleur

Cela est-il permis par l'Eglise ?

Les délégués des syndicats de dix pays européens (Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, Suisse, Suède) ont participé durant deux jours aux travaux du congrès de la Fédération Internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers qui s'est terminé le 25 septembre à Paris.

A l'unanimité, les congressistes ont voté une résolution se prononçant contre le travail continu dans cette industrie et pour le respect du repos hebdomadaire le dimanche. Le congrès a adopté en outre un voeu qui sera transmis à la Confédération internationale des syndicats intéressés à la commission technique de l'O.E.C.E. chargés d'étudier les problèmes de production et de répartition des papiers.

PROPAGANDE

La délégation de l'U.C.F. diocésaine au congrès général de St-Hyacinthe le 28 septembre comptait plus de 150 dames.

En septembre, l'Union diocésaine organisa un pèlerinage à Beauvoir à l'occasion du 5e anniversaire du cercle de Sherbrooke. Il y eut forum d'une heure et demie sur le fonctionnement du cercle. Environ 200 dames y participèrent.

Chaque semaine, dans le **Messager St-Michel**, l'U.C.F. a présenté un article et des nouvelles des cercles.

LES SERVICES

Cours de couture: Mlle Bella Martin, technicienne propagandiste au service de l'U.C.F., a donné 6 cours de couture d'une semaine. Mlle Isabelle Laroche a donné un cours de confection de chapeaux. Le Service des Arts domestiques a donné 10 cours dans les cercles de l'U.C.F.

Mutuelle protection: Le service d'assurance pour le matériel appartenant au cercle compte 55 cercles sociétaires. Il assure une valeur de $14,593. Le montant des primes versées a été de $145. Il n'a pas eu à payer de remboursements.

(suite à la page 18)

RETROUVEZ LA JOIE DE VIVRE AVEC FRUIT-A-TIVES

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.



LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS
CONSEILS et SOLUTIONS
CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. La discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q. — Je suis courtisée depuis le printemps par un fils de cultivateur âgé de 21 ans. C'est un bon garçon dont mes parents connaissent bien la famille; il ne boit pas, n'est pas jaloux et me comble d'attentions. Il ne m'a jamais demandé un baiser, et m'exprime son amour dans toutes ses lettres. Je l'aime aussi, mais je n'ai que 18 ans et je me trouve trop jeune pour envisager l'avenir. Je voudrais rompre avec mon ami. Le frère de mon beau-frère s'intéresse aussi à moi. Je ne sais que faire.

Montréalaise

R. — Votre pseudo trompeur cache une jeune fille rurale et je le dis pour la bonne compréhension de ma réponse. Vous avez connu un bon jeune homme, une perle rare, s'il a toutes les qualités que vous dites. Il vous aime d'un amour vrai et vous respecte. Son séjour au chantier est embelli par la pensée de la jeune fille qui lui reste fidèle au village là-bas. Cette jeune fille prétend l'aimer et se sent fortement tentée en même temps de le trahir pour un autre, car, dit le proverbe que vous citez presque, inconsciemment, "loin des yeux, loin du coeur". Cette absence de votre ami est une épreuve pour vous, en ce sens qu'elle sera la pierre de touche de vos sentiments. Si vous me disiez ne pas aimer ce jeune homme, je vous dirais de rompre immédiatement. Mais vous avez de l'amitié pour lui, et vous allez par votre inconstance causer une grande peine à un brave garçon qui vous admire et travaille pour vous, pour le foyer qu'il compte vous offrir un jour! L'âge n'est pas un obstacle à l'entretien d'une solide affection, et votre ami n'est pas prêt à se marier. Vous avez donc le temps de vieillir. Soyez sage et croyez que les plaisirs sensuels qu'on se refuse durant les fréquentations sont une semence de bonheur pour l'avenir.

Q. — Je suis fréquentée par un garçon sérieux depuis un an. Voici ce qui me taquine: c'est qu'au début de nos fréquentations, nous avons eu un malentendu. Il a cessé de venir me voir. Je lui ai écrit pour lui demander la raison de son absence en lui disant qu'il serait le bienvenu s'il voulait revenir. Il est revenu et je l'aime sincèrement. Mais je pense toujours à cette lettre? Ai-je bien fait de l'écrire?

GRANDS YEUX NOIRS

R. — Certainement, et vous en voyez les bons résultats: Quand on a une raison valable d'écrire, il ne faut pas le regretter. C'est bien différent lorsqu'on rencontre un jeune homme en voyage ou autrement. La bienséance commande que ce soit le jeune homme qui écrive le premier s'il est intéressé. — Se fixer dans les yeux n'est qu'un enfantillage ou un jeu. — Louise signifie illustre guerrière; Suzanne, pure; Pascal, passage.

Lise. — La toilette choisie vous irait à ravir. — A 16 ans, une jeune fille qui mesure 5 pi. 1 po. pèse environ 117 livres. — Lucie veut dire brillante; Pauline, petite; Lise, soucieuse; René, jeunesse; Denis, don de Dieu.

J.J. — Les goûts ne sont pas à discuter, et vous pouvez faire votre trousseau de baptême de la couleur désirée. La coutume généralement suivie est de le faire blanc, parce que c'est plus pratique, et que cette couleur convient également aux garçons et filles. Comme on ne sait jamais si le nouveau citoyen sera un ange blond ou une mignonne brunette...

Blonde aux yeux noirs. — Certes, vous avez raison d'espacer les visites de votre prétendant qui est encore aux études. S'il est sérieux et honnête, il comperndra et ne vous en tiendra pas rancune, puisqu'en agissant ainsi, vous favorisez ses études en lui laissant le loisir de préparer ses examens. Je vous félicite de votre sagesse.

Orpheline découragée. — Chère amie, votre courage a toute mon admiration, et j'espère que vous ne vous arrêterez pas sur la route que vous avez choisie. Il faut continuer d'être optimiste et gaie pour votre jeune frère qui n'a pas sa mère pour lui inculquer le vrai sens de la vie. C'est de vous qu'il apprendra la fidélité au devoir, le respect de la femme, la noblesse des sentiments, etc. Vous êtes un peu jeune pour comprendre la cause de la mauvaise humeur périodique de votre père. Quand arrivent les reproches qu'il vous adresse, dites-vous bien qu'ils ne sont pas dirigés vers vous, mais vers le mauvais sort qui l'a privé de sa femme. Il se sent très malheureux, et exprime ainsi sa tristesse. Il n'a plus le réconfort que lui procurait son épouse dans les difficultés journalières et sent cruellement cette absence. Il ne faut pas lui en vouloir, mais ces jours-là être plus douce et plus prévenante, afin de ne pas alourdir son fardeau. Il a besoin de toutes ses convictions chrétiennes pour supporter son veuvage et y voir une épreuve de la Providence. Il a besoin aussi de la compréhension et de la tolérance de son entourage. Et si un jour, à la suite d'une parole de douceur de votre part, il laisse voir toute l'amertume de son chagrin laissez-le parler et réconfortez-le. Au sujet de votre ami, je crois qu'il vaudrait mieux lui expliquer la cause de vos hésitations et le mettre en demeure de vous prouver, par sa conduite dans les chantiers, les économies qu'il retirera de son travail, son abstention des liqueurs alcooliques, le cas qu'il fait de vous. Lui aussi a besoin de support, et vous êtes peut-être née pour en donner à tous les hommes qui vous entourent... Il sera toujours temps, le printemps prochain, de prendre une décision au sujet de votre amoureux, en la basant sur la conduite qu'il tiendra d'ici là. Bon courage.



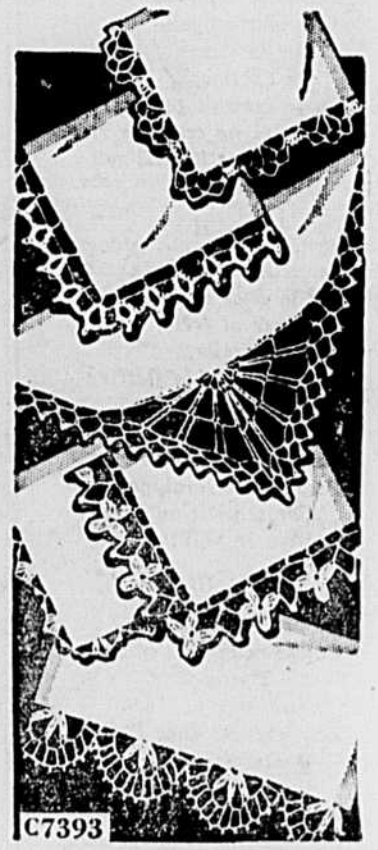
Une amitié merveilleuse

des relations saines, agréables, instructives partout dans le monde. Demandez renseignements gratuits au Club "Amis du Courrier", 29, avenue Luxembourg, SOUMAGNE, Belgique.

PATRONS

par ALICE BROOKS





PATRON no 7013

Pour votre papa, votre grand frère, votre fiancé, l'ensemble que voici conviendra sûrement. Tricotez ces jolies chaussettes ainsi que la cravate, en laine de deux couleurs contrastantes ou en une seule couleur, mais en utilisant deux tons.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON no C-7393

Dentelle au crochet très facile et non moins jolie. Garnissez vos mouchoirs, votre fine lingerie de dentelle délicate et ils auront un cachet particulier d'élégance.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



PATRON no C-7340

Un joli boléro que vous porterez avantageusement avec vos toilettes d'après-midi et même pour le soir. Vous pouvez utiliser de la laine angora ou de la laine de "tweed".

Les instructions sont données pour les grandeurs 32-34 et 36-38.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue VIGER MONTREAL

PATRONS

par ANNE ADAMS





PATRON no 4501

Vous recherchez un modèle vraiment emprunt de nouveauté ? Voilà, votre désir est accompli. Cette toilette vous ira à ravir, à vous, mesdames, qui aimez la simplicité jointe à l'élégance.

Grandeurs offertes : tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48.

Prix : $0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON no 4699

La robe "jumper" est toujours aimée, car elle est pratique. Portée avec des blouses différentes, vous semblez toujours de neuf vêtues.

Grandeurs offertes : 12, 14, 16, 18 et 20 ans; aussi taille 40.

Prix : $0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON no 4684

Elle sera adorable, la petite, vêtue de cette charmante robe. Ce qui caractérise ce modèle c'est le joli petit collet rond orné d'une mignonne boucle, le demi-ceinturon et la ligne princesse. Si vous choisissez la manche longue, la robe conviendra très bien pour la classe; avec la petite manche bouffante, vous aurez la plus charmante robe de toilette.

Grandeurs offertes : 2, 4, 6, 8 et 10 ans.

Prix : $0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non negociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger — Montréal. (24)

L'Union Catholique des Fermières

Ste-Cécile-de-Masham

La seconde assemblée mensuelle de l'U.C.F. eut lieu le 11 octobre en la salle municipale. Les membres sont maintenant au nombre de 65. Quarante-huit éaient présentes. La prière d'usage fut faite par la présidente, qui souhaita ensuite la bienvenue et parla un peu de la journée de secteur tenue à Chénéville.

Un compte rendu du voyage à St-Jean-d'Iberville fut fait par les six dames qui assistèrent au congrès, entre autres un résumé des conférences sur les problèmes de l'adolescence, et sur la mission de la femme rurale.

Une résolution a été adressée à la Commission scolaire de la paroisse, pour avoir une salle aménagée dans la nouvelle partie du couvent, pour servir soupe et chocolat chaud aux enfants éloignés qui doivent prendre leur dîner en ce lieu.

Parmi les ouvrages apportés, Mme Alex. Shnubb exposa un tapis tressé, Mlle Jeannine Renaud, une robe de crêpe garnie de dentelle, Mme S. Brazeau, un collier et boucles d'oreilles. Mme Adrien Legros, des taies d'oreillers brodées, Mme André Legros, un gilet de laine. Un châle de baptême au point d'araignée et garni d'une dentelle de 15 pouces au point de plume, fait par Mme Gilbert Martineau, fit l'admiration de toutes les dames. Mme Aurèle Martineau, qui avait apporté un tablier de fantaisie, fut l'heureuse gagnante du prix des travaux tirés au sort. Mme Lorenzo Martineau avait apporté de petites culottes d'enfant faites dans du vieux. Mme Magloire Moreau a donné un joli panier crocheté, garni de ruban et de fleurs, fait par elle-même

Le prix de présence fut gagné par Mme J.-B. Martineau.

La prochaine assemblée aura lieu le 13 novembre.

Mme A. BELANGER,
secrétaire.

Famille à l'honneur aux Trois-Pistoles

"Nous savions déjà avec quel esprit de foi, quelle compétence, quel courage et quelle inlassable charité, vous avez, dans notre belle paroisse natale, élevé deux grandes familles : la vôtre de 7 enfants et une seconde couronne, unique à notre connaissance, de 11 fils et filles adoptifs.

En conséquence, avec le vif sentiment d'accomplir un geste de reconnaissance, au nom de Dieu et de la patrie, nous vous décernons à tous les deux la croix de Saint-Germain du mérite diocésain."

Voilà ce que l'abbé Marcel Rioux disait au nom de Son Excellence Mgr C.-E. Parent, dans l'église de Trois-Pistoles, ces jours derniers, tandis que Son Excellence remettait à M. et à Mme Alphonse Rioux la Croix de Saint-Germain.

M. et Mme Rioux sont mariés depuis 52 ans. Malgré leur labeur, ils ont toujours prêté main-forte aux mouvements sociaux et religieux. On sait que Mme Rioux est, depuis de nombreuses années, présidente de l'U.C.F. Nos plus sincères félicitations.

Retraites fermées à Villa-Maria

25-28 octobre: Pour jeunes filles — R.P. P. Roy, O.P.
1er-4 novembre: Pour jeunes filles — R.P. P. Roy, O.P.
8-11 novembre: Pour jeunes filles — R.P. A. Rodrigue, O.P.
12-15 novembre: Pour dames — R.P. Jésuite.
19-22 novembre: Pour dames — R.P. Jésuite.
On est prié de s'inscrire à l'avance en adressant ses demandes à Villa Sancta-Maria, 247, chemin Larocque, Valleyfield, ou en téléphonant à Valleyfield, No 625.

St-Angèle-de-Monnoir

En octobre, les activités de l'U.C.F. sont de plus en plus intenses. L'assemblée mensuelle tenue le 17 réunissait plus de 50 membres. Au programme on remarquait différents rapports, suivis de l'étude sociale, familiale et religieuse. Mme Georges Viens, responsable de l'assemblée du mois, fit grouper les dames pour la préparation de l'étude. M. l'aumônier vint donner les conclusions.

Suivit une démonstration de machine à coudre "Necchi". Une manne de pommes, don de Mme Georges Viens, fut donnée comme prix de présence. Mme O. Pelletier en fut l'heureuse gagnante. D'autres prix furent aussi apportés et tirés au sort.

Outre la présence de notre technicienne en couture, Mlle Bella Martin, on remarquait quelques dames de l'Ange-Gardien, représentant l'U.C.F. de cette paroisse.

Le 18 octobre, les membres de l'U.C.F. avaient organisé une fête-surprise en l'honneur de Mlle Bella Martin, technicienne de l'U.C.F., à l'occasion du cours de couture qu'elle donnait dans la paroisse. Mme Châtelain, présidente, souhaita la bienvenue à Mlle Martin et la remercia du dévouement qu'elle apportait dans ses cours.

Après un chant de circonstance, des fleurs furent présentées à Mlle Martin par la petite Rita Paquette, fille de M. et Mme Roméo Paquette. Une bourse, accompagnée d'un cadeau-souvenir, fut aussi offerte à Mlle Martin. Celle-ci, émue par l'accueil chaleureux des dames de l'U.C.F., remercia l'assistance bien sincèrement. Un goûter fut servi pour terminer la soirée. La fête était organisée par les jeunes filles de l'U.C.F.

Denise ST-GERMAIN,
secrétaire.



Le secrétariat général de l'Union Catholique des Fermières annonce que Mlle Jeanne Ethier, secrétaire comptable de l'U.C.F., se mariera à Montréal, le 10 novembre prochain. La cérémonie aura lieu à l'église du Très-Saint-Rédempteur.

L'union fait mieux qu'additionner des forces : elle les multiplie. Deux hommes, luttant ensemble contre un troisième, n'ont pas seulement deux chances sur trois de l'emporter. Ils en ont 99 sur 100.



CONSTIPE?
Irrégulier ? Sans entrain ?

Chacun est ennuyé par le ralentissement du système digestif. Quand ceci vous arrivera ou encore mieux avant que ça ne vous arrive, demandez à votre pharmacien les TABLETTES RIVAL HERB. Une aide à la nature, sûre, douce, efficace. Procurez-vous le format économique de famille, 100 pour seulement $1. chez votre pharmacien préféré ou envoyez sans retard $1 à The Rival Herb Co. Dépt. D, 308 Murray Bldg, Windsor, Ont.

Un PAIN meilleur, plus savoureux

Il sera vôtre avec la merveilleuse Levure SÈCHE qui lève vite!



Vous êtes toujours certaine d'obtenir un pain appétissant et savoureux lorsque vous cuisez avec la Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Cette merveilleuse levure nouvelle conserve sans réfrigération toute sa vigueur et sa pleine activité. Achetez-en une provision pour un mois!

PAIN DE BLÉ ENTIER

● Combinez 3 t. eau bouillante, ¼ t. sucre granulé, 4 c. à thé sel, 1 c. à soupe shortening; brassez pour dissoudre sucre et sel, et fondre shortening. Laissez tiédir. Mesurez dans un grand bol 1 t. eau tiède, 1 c. à soupe sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution. Parsemez sur le liquide le contenu de 3 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite; laissez reposer 10 minutes PUIS brassez bien.

Incorporez le mélange sucre-shortening refroidi. Combinez 5 t. farine à pain tamisée une fois et 5 t. farine de blé entier ou graham. Incorporez la moitié de la farine dans le mélange de levure; battez lisse. Ajoutez le reste de la farine et même un peu plus, si nécessaire, pour faire une pâte molle.

Pétrissez sur planche farinée, jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez la pâte dans un bol graissé et graissez-en le dessus. Couvrez, placez à la chaleur à l'abri des courants d'air; laissez lever au double du volume. Abattez la pâte, graissez-en le dessus et laissez lever de nouveau au double du volume. Abattez encore la pâte sur planche farinée, partagez-la en 4 portions égales et formez-en des boules lisses. Couvrez d'un linge et laissez reposer 15 minutes. Formez en pains, mettez dans des moules graissés de 4½" x 8½", graissez le dessus, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 20 minutes à four chaud, 400°F., puis diminuez la chaleur à 350°F. et cuisez encore 20 minutes de plus.



Voici un groupe d'élèves qui ont suivi les cours de couture (1ère et 2e années) organisés par l'Union diocésaine de Rimouski sous la direction de Mlle Marie-Anna Caron. Assises de gauche à droite: Mlle Caron, secrétaire diocésaine, et Mlle Emma Petitclerc, professeur de couture de 2e année. On lira avec intérêt l'article de Mlle Caron reproduit plus bas sur les différents cours organisés par l'U.C.F. du diocèse de Rimouski.

Des cours de perfectionnement organisés par l'U.C.F. de Rimouski

Durant l'hiver 1945-46, les membres de l'Union catholique des fermières du diocèse de Rimouski tinrent des équipes d'étude au cours desquelles elles étudièrent le cours à domicile de *La Terre de Chez Nous* qui traitait de "L'Etablissement des jeunes".

Lors de leur congrès diocésain de 1946, après avoir fait enquête, elles soumirent un problème concernant les jeunes filles.

Dans toutes nos paroisses, nous avons des jeunes filles qui ne peuvent, faute d'argent, faire un séjour dans une école normale afin d'avoir un diplôme pour enseigner ou encore passer quelque temps dans une école ménagère. La plupart sont obligées de se mettre en service si elles veulent gagner leur vie et aider un peu la famille. La ville est toute désignée pour elles. Pourtant ces jeunes ne sont pas dépourvues de talents. Plusieurs même, ayant été obligées, dès leur jeune âge, d'aider la maman, ont pu développer certaines aptitudes innées chez elles soit pour la couture, soit pour la cuisine, etc. D'autre part, on manque de gens de métiers dans nos campagnes. On doit acheter des manufactures les choses dont on a besoin. Voici des jeunes filles qui seraient prêtes à prendre un métier réellement féminin leur permettant d'aider leur famille et de se faire ensuite quelques revenus tout en restant chez elles. Mais où aller pour se perfectionner?

L'Union diocésaine devait donc essayer de résoudre ce problème. Les dirigeantes se mirent résolument à la besogne. Après avoir eu bien des difficultés à surmonter, des cours de perfectionnement furent organisés. Le Service de l'Aide à la jeunesse fournit l'argent nécessaire à la pension des élèves. Une école d'arts et métiers de Montréal prêta des professeurs. L'Ecole d'Agriculture ouvrit ses portes pour loger les élèves qui arrivèrent le 7 juillet 1947. Le nombre étant limité à 12 par groupe, 24 jeunes filles du diocèse répondirent à l'appel.

En 1948, d'autres difficultés se présentèrent. Pour certaines raisons, il fallut renoncer aux professeurs de la première année. De son côté, l'Aide à la jeunesse refusa d'apporter son concours, prétendant que ces cours seraient trop longs, donc coûteraient trop cher, puisque la même élève devrait revenir durant 3 ans pour suivre un cours de couture et pourrait ensuite désirer suivre un cours de cuisine ou autre. Il ne restait que le local et les élèves qui attendaient.

Mais on ne doit jamais désespérer. Les cours s'organisèrent d'une autre manière. Le département de l'Instruction publique promit des professeurs. Les élèves acceptèrent de payer leur pension Enfin, le **2** août 1948, l'Ecole d'Agriculture recevait un autre groupe de 24 élèves bien disposées à travailler puisqu'elles payaient toutes leurs dépenses. Parmi ces élèves, 13 s'inscrivirent pour la couture (1ère année) et les 11 autres revenaient pour leur 2e année.

Les demandes étant plus nombreuses en 1949, il fallut organiser 2 séries de cours. Au mois de mai, nous recevions des élèves en art culinaire et en couture (1ère année). Les demandes de ménagères pour presbytères nous avaient fait organiser ces cours de cuisine. Au mois d'août se donnèrent des cours de couture (1ère et 2e années).

En mai 1950, on a donné un cours de couture (3e année) pour les élèves ayant déjà suivi leur 1ère et 2e année. On accepte aussi un groupe de 1ère année. Au mois d'août un autre cours de couture (1ère année) et un cours de cuisine ont lieu.

En mai 1951, on s'organise dans un autre domaine. Il faut songer à la coiffure. Des cours de chapellerie s'organisent ainsi que des cours de couture (1ère année). De nouveau le 3 août on voit revenir 2 groupes de futures couturières pour la 1ère et la 2e année.

Nos projets pour l'an prochain sont d'organiser cette fois 3 séries de cours en mai, août et octobre.

Chose à signaler, il faut maintenant refuser des élèves de couture (1ère année), car les demandes sont trop fortes pour chaque cours.

Voici quelques détails au sujet de ces cours organisés par l'Union catholique des fermières du diocèse de Rimouski. Toutes les demandes d'admission sont adressées à la secrétaire diocésaine et nous n'acceptons que des élèves pensionnaires, car c'est la clef du succès. Le stage pour chaque cours est de 3 semaines, avec un programme bien déterminé. Il vaut mieux faire de la pratique durant un an entre les cours. Le règlement, sans être aussi sévère que celui des couvents, permet aux parents de ne pas être inquiets de leurs enfants. La surveillance est faite par la secrétaire diocésaine qui agit au nom de l'Union diocésaine.

Que deviennent maintenant ces filles au sortir de leurs cours? La plupart font la couture de leur famille qui, parfois, est assez grande si on tient compte des frères et soeurs mariés. Quelques-unes entrent au couvent. D'autres fondent un foyer et leurs cours sont pour elles d'une grande utilité. Plusieurs sont en service dans des presbytères. Comme on compte aussi des institutrices parmi nos élèves, celles-ci se servent de leur cours pour enseigner à leur tour les travaux domestiques. D'autres enfin, ouvrent des ateliers dans leur village pour coudre ou réparer les chapeaux. Des démonstrations ont été données dans nos cercles de l'U.C.F. par ces personnes. Quelques-unes même sont allées dans les différents rangs de leurs paroisses pour donner des cours à leurs compagnes, préparant ainsi un groupe de jeunes pour nos cours de perfectionnement.

Nous avons l'espoir que ce travail entrepris pour nos filles de la campagne se continuera longtemps encore. Avec la collaboration du département de l'Instruction publique qui nous envoie les professeurs des écoles ménagères, dans quelques années, nous pourrons dire: l'Ecole de perfectionnement de l'U.C.F. de Rimouski.

Marie-Anna CARON,
secrétaire diocésaine
de l'U.C.F.

Toujours du nouveau avec la 'MAGIC'!

PAIN ROULÉ AU BEURRE D'ARACHIDES

Mélangez et tamisez dans un bol 3 t. farine à pâtisserie déjà tamisée (ou 2⅔ t. farine de blé dur tamisée), 5 c. à thé Poudre à pâte 'Magic', ¾ c. à thé sel. Incorporez-y 7 c. à soupe shortening refroidi coupé fin. Combinez ⅞ t. lait et ½ c. à thé vanille. Faites un creux dans les ingrédients secs et mettez-y le liquide, mélangeant légèrement avec une fourchette. Pétrissez 10 sec. sur planche légèrement farinée et roulez en un rectangle de 8½" de longueur et de ½" d'épaisseur. Battez en crème 1 c. à soupe beurre, ¼ t. beurre d'arachides et ½ t. cassonade légèrement pressée. Etendez sur la pâte roulée. Commençant sur le sens de 8½", enroulez la pâte comme pour un gâteau roulé à la gelée et déposez dans un moule à pain graissé de 4½" x 8½". Cuisez à four chaud, 400°F., environ 45 minutes. Servez chaud en tranches épaisses ou froid en tranches minces, beurrées.



FORMATION CHRETIENNE

La vertu d'honnêteté

"Bonne renommée, dit le proverbe, vaut mieux que ceinture dorée". L'honnêteté, qui fonde la bonne réputation d'une personne ou d'une famille, faisait jadis partie du patrimoine familial. Elle était l'atmosphère même de la maison paternelle. On ne l'enseignait pas rien qu'en paroles, mais toute la vie des parents la donnait en exemple aux enfants qui poussaient.

Aujourd'hui, une évolution malsaine est en train de se faire dans la conscience de notre jeunesse. La ceinture dorée passe avant la bonne renommée, la fortune et l'habileté avant l'honnêteté. A ce point de vue, le climat actuel de la vie sociale et économique est une école de démoralisation. Et cette mentalité se répand de bien des façons: transactions louches, mauvaises conversations, chansons grivoises, manques de discrétion chez les adultes. Les scandales et les déshonneurs ne surprennent plus guère que les vieux

Chez beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles, même des papas et des mamans "modernes", l'esprit de mensonge et de fraude est à la mode. Discrétion, réserve, honnêteté font sourire. On ne veut pas passer pour des arriérés, des dupes de la vieille morale chrétienne. Quand tout le monde parle et agit comme cela, serait-on plus bête que les autres? — Attention. Pareil état d'esprit mène infailliblement individus et familles au désastre moral. Qui vole un oeuf peut voler un boeuf. Honneur perdu: vie méprisée. Propos grivois: coeur corrompu et corrupteur.

L'honnêteté est un bloc: on est honnête ou on ne l'est pas. On ne peut l'être à demi Certains accrocs à cette vertu, surtout chez des jeunes, peuvent avoir de sérieuses répercussions sur tout leur avenir. Encore aujourd'hui, être honnête, sortir d'une famille honnête, s'avère un atout indispensable à la réussite d'une vie dans tous les domaines. Ceux qui méprisent cette règle de conduite connaîtront tôt ou tard, s'ils ne l'ont pas déjà connu, le châtiment naturel de l'immoralité. Le monde actuel, si indulgent pour le mal, est impitoyable pour le malfaiteur. Ainsi les enfants, victimes de mauvais exemples et de scandales de la part de leurs parents, sont d'ordinaire impitoyables pour eux.

Encore une fois, c'est aux parents qu'il revient de développer le sens de la dignité et de l'honneur chez leurs enfants. On peut dire que les années d'âge scolaires sont décisives sur ce point. Dès qu'on découvre un petit vol de friandises ou de sous, une tricherie à l'école, un dommage causé par vengeance, c'est le temps de redresser l'enfant et de l'éclairer sur ses devoirs envers le prochain.

Il ne faut pas se gêner avec les plus âgés, jeunes gens et jeunes filles, pour leur montrer les inconvénients personnels et les répercussions sociales d'une mauvaise réputation. A l'occasion, on peut attirer leur attention sur telle famille dont les membres doivent à leur travail persévérant et à leur droiture la sécurité dont ils jouissent et l'estime générale qui les entoure. La réputation d'une famille est faite de cette de tous ses membres. C'est ainsi que l'honnêteté, envisagée dans son aspect général, devient une vertu et une valeur sociales.

Gérard DALLAIRE, S.J.

Sur quelle vertu est fondée la bonne réputation d'une personne ou d'une famille?

Quels sont les avantages d'une bonne réputation?

Pourquoi l'honnêteté est-elle en baisse chez les jeunes?

Quand et comment éveiller le sens de l'honneur chez les enfants?

PATRONS

par "L'ELEGANTE"



PATRON no T-7072

Nous vous présentons cette bien jolie robe dont vous pouvez changer l'aspect aussi souvent que vous le désirez, simplement en renouvelant la garniture.

L'ouverture du corsage est en pointe et permet d'insérer un plastron de dentelle, de soie ou de tissu contrastant.

La jupe, plissée au milieu du devant, est enjolivée de deux poches en V garnies elles aussi.

Un 14 ans requiert 3 verges d'un tissu de 42 pouces de largeur.

Grandeurs offertes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

Prix: $0.35 (taxe incluse). Les instructions sont en français.

A NOTER AVEC SOIN

Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-postes. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant la réception du patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
Département EL.
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue VIGER
MONTREAL

EN TERRE ONTARIENNE

Hawkesbury
(Prescott)

Le Cercle des Fermières de Hawkesbury s'est réuni le 17 septembre dernier et a groupé douze membres sous la présidence de Mme Omer Diotte. Au début de la réunion, madame la présidente souhaita la bienvenue à toutes les dames et spécialement au nouvel aumônier qui adressa ensuite une magnifique allocution sur la coopération des membres entre elles et sur la charité nécessaire.

On fit ensuite un compte rendu de l'exposition diocésaine tenue quelques jours plus tôt à Ottawa et l'on prépara le programme d'études de l'année. On aura, cette année, des cours de tissage, couture et coupe, cuir repoussé, art culinaire, etc. Toutes les personnes intéressées voudront bien donner leurs noms à la présidente ou à la secrétaire.

On demande, comme travaux manuels, que chaque membre apporte, pour la prochaine réunion, une petite blouse d'enfants. A la prochaine assemblée, une démonstration de coupe et couture sera donnée par Mme R.-A. Lalonde. Plusieurs recettes furent également données par Mmes Hector Caen et J. Perrier. Mme Dubé, de Montréal, qui nous avait rendu visite, exposa ses ouvrages tissés.

Il fut ensuite décidé à l'unanimité que la somme de $2.00 ne sera pas envoyée à Ottawa à cause des trop fortes dépenses occasionnées par notre récent voyage dans cette ville. Les membres expriment le désir d'avoir un rapport financier du bureau diocésain puisque chaque cercle envoie la moitié des cotisations.

L'assemblée suivante a eu lieu le 15 octobre.

Mlle Monique DIOTTE,
secrétaire.

Wendover
(Prescott)

Le Cercle des Fermières de Wendover (Prescott) a tenu son assemblée mensuelle le 19 septembre et a groupé dix-sept membres sous la présidence de Mme Joseph Boudreault. Mlle Francine Thibodeau fit d'abord une lecture pieuse puis madame la présidente nous enseigna un nouveau motif de tricot. La causerie fut prononcée par Mlle Aline Saint-Pierre, qui nous parla de l'hygiène. La conférencière suscita beaucoup d'intérêt. Au cours de la soirée, on organisa des chansons en chœur, puis on procéda au tirage du mois qui fut gagné par Mlle Lina Thibodeau. Nous tenons à rendre compte que le cercle dut fournir vingt dollars pour l'exposition d'Arts et Métiers tenu à Ottawa récemment.

(Marie-Marthe SEGUIN,
remplaçante).

Opasatika
(Cochrane)

Le Cercle de l'U.C.F. d'Opasatika a tenu son assemblée mensuelle le 11 octobre en la salle de l'école du village sous la présidence de Mme G. Poitras.

Après l'appel des membres, il est proposé et adopté que Mme A. Isabelle soit nommée conseillère en remplacement de Mme F. Ayotte. Puis on procède aux recettes: "pudding au chômeur", par Mme E. Bégin; brioches, par Mme G. Poitras; galette aux pistaches, par Mme A. Gagnon; et comme article de travail ménager, Mme A. Gagnon nous fait voir une magnifique bourse travaillée à la main.

Mme Isabelle a ensuite donné en cadeau au cercle, un très joli pot de fleurs avec du feutre brodé. Après quoi, la présidente, Mme G. Poitras, a demandé à tous les membres de ne plus donner de cadeaux au Cercle à l'avenir.

Le prix de présence — de très jolis essuie-mains — donne par Mme T. Bérubé, a été gagné par Mme A. Gagnon. A la prochaine assemblée, qui aura lieu le 7 novembre prochain, Mme H. Sigouin enseignera comment faire un tapis avec de la corde.

Mlle H. SIGOUIN,
secrétaire.

La rapport du Conseil d'administration de la Société d'assurances générales

Immédiatement après l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., au Congrès général tenu aux Trois-Rivières, les assurés de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. tenaient la leur. Voici le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1950-51 de la Société tel qu'il leur fut soumis .

Les administrateurs de votre Société ont l'honneur de vous soumettre leur rapport annuel couvrant l'exercice compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 1950.

Durant cet exercice, le conseil d'administration et le comité exécutif ont tenu six réunions. Les délibérations ont porté sur des questions d'organisation et d'administration.

De nouveau, votre Société a connu un essor considérable au cours de cette période de douze mois. Le nombre des nouvelles demandes d'assurance a atteint le chiffre imposant de 8,903, soit 26 pour cent de plus qu'en 1949.

Une augmentation aussi rapide a posé des problèmes de régie interne fort compliqués, principalement en ce qui concerne le recrutement et l'entrainement de nouveaux employés dans les locaux trop exigus pour loger convenablement le personnel nécessaire à la bonne marche des affaires. La direction concentre actuellement tous ses efforts sur la solution aussi prompte que possible de ces problèmes, afin que votre Société soit en mesure d'offrir à ses assurés un service aussi rapide qu'il soit permis d'espérer.

Après six ans d'activité seulement, votre Société compte déjà 20,500 assurés, répartis à peu près également entre les services d'assurance-incendie et d'assurance-automobile. Le montant d'assurance-incendie en vigueur dépasse les 36 millions de dollars. Ces chiffres démontrent que les cultivateurs apprécient les services signalés que leur rend une société d'assurance organisée spécialement pour eux et orientée entièrement vers la satisfaction de leurs besoins.

Un point qui mérite sûrement de retenir votre attention est la bonne expérience que votre Société a connue en assurance-incendie pendant l'année 1950. En effet, les sinistres encourus ont pris seulement 24.6 pour cent des primes acquises. Ce résultat enviable a permis d'effacer toutes traces du déficit que la caisse d'assurance-incendie montrait jusqu'à l'an dernier, et qui était imputable aux frais de premier établissement de la Société. Cela dénote chez tous les sociétaires un bel esprit de prudence pour lequel il y a lieu de les féliciter.

En assurance-automobile on peut dire que l'expérience a été favorable dans l'ensemble, puis qu'elle se compare avantageusement aux résultats obtenus par les compagnies qui transigent ce genre d'assurance dans la province de Québec. Nous notons toutefois que les réclamations encourues ont pris 56.9 pour cent des primes acquises et qu'un assuré sur six a été impliqué dans un accident au cours de l'année. Une telle fréquence des accidents est vraiment alarmante; il n'y a pas lieu d'espérer que le coût de l'assurance-automobile manifeste une tendance à la baisse, à moins qu'un bon nombre de chauffeurs se réforment sérieusement et qu'une législation appropriée soit appliquée rigoureusement par le gouvernement de notre province.

Nous désirons insister aussi sur le grand nombre des accidents d'automobile dont les jeunes chauffeurs sont la cause. Ce fait a été constaté, non seulement chez nos assurés, mais également par toutes les compagnies d'assurance du Canada et des Etats-Unis. Voilà pourquoi vos administrateurs ont revisé cette année les tarifs d'assurance-automobile en marge d'un regroupement des risques et de la création d'une classe d'assurés dite choisie qui exclut tout conducteur de moins de 25 ans.

Nous sommes fiers d'affirmer qu'au terme de l'année 1950 votre Société d'asurance présente une situation financière de tout premier ordre et qu'elle est en mesure, comme elle l'a toujours fait d'ailleurs, de répondre sans lésiner à tous les engagements contractés en vertu de ses polices. Sans tenir compte de l'avance de $25,000 obtenus de l'U.C.C. lors de sa fondation, votre Société montre un surplus global de plus de $100,000 qui, ajouté aux réserves statutaires pour primes non acquises et pour sinistres en voie de règlement, garantit la parfaite stabilité de votre entreprise. Nous attirons enfin votre attention sur le fait que votre Société montre un actif de $614.000 au 31 décembre 1950, et que cet actif a augmenté de 80 pour cent au cours du dernier exercice. Cet actif accumulé vous appartient en propre; il est le fruit de votre bel esprit de coopération.

Nous sommes fiers de vous attribuer le mérite des résultats remarquables enregistrés par votre Société au cours de cette sixième année d'opérations. N'oublions pas, cependant, les mérites de tous nos dévoués propagandistes qui, chaque jour, font connaitre davantage aux cultivateurs de toute la province les services signalés de votre société d'assurance; nous tenons à leur exprimer notre sincère reconnaissance. Enfin, nous voulons remercier le personnel du bureau qui, par suite d'une augmentation aussi substantielle du chiffre d'affaire, a dû faire un travail presque surhumain pour tenter de répondre aussi convenablement que possible à toutes les demandes des cultivateurs.

Le président,
J.-Abel MARION

Le secrétaire,
Roger BRISSON

Montréal, le 10 octobre 1951.

Une résolution des maires de Labelle

M. Roger Munn, N.P., secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Labelle, nous transmet le texte d'une résolution adoptée par ce conseil à une séance tenue le 13 septembre dernier à l'hôtel de ville de Mont-Laurier. Sur proposition de M. O. Noël, maire de L'Annonciation, et de M. Louis Raymond, maire du canton Marchand, il a été résolu d'appuyer le gouvernement provincial en sa lutte contre le communisme et de féliciter l'hon. premier ministre de son attitude ferme à ce sujet. Le conseil se référait à une perquisition faite en vertu de la loi du cadenas aux camps Lafond (canton Marchand) par l'escouade antisubversive de la Sûreté provinciale.

Le rapport du comité...

(Suite de la page 10)

neuse et de l'activité dont il est fait mention dans ce rapport, le secrétaire du comité fut invité à parler d'établissement rural à plusieurs endroits: à Vaudreuil, à l'assemblée de fondation de la Caisse d'Etablissement de Vaudreuil-Soulanges; aux retraites sociales de Québec-ouest et des Trois-Rivières; à Lacolle, pour la clôture de la *Semaine de Fierté rurale;* à Lambton et à Côteau-du-Lac ainsi qu'à la paroisse St-François d'Assise de Montréal où il parla au nom de la Société Canadienne d'Etablissement Rural devant 600 citadins.

Société d'entomologie fondée à Montréal

Réunis à l'Université McGill cette semaine, une trentaine d'entomologistes des diverses régions de la province ont fondé la Société entomologique du Québec qui sera affilié à la Société canadienne d'entomologie. Le bureau de direction élu comprend: président, M. l'abbé O. Fournier, Université de Montréal; vice-président, Dr Georges Gauthier, ministère de l'agriculture, Québec; secrétaire, M. R. Bellemare, Universite de Montréal; trésorier M. R. Sheppard, Université McGill; directeurs, Dr Lionel Daviault, Québec, M. A.-A. Beaulieu, St-Jean, et M. Jos. Duncan, Ste-Anne-de-la-Pocatiere.

LE NOUVEAU LIFEBUOY SENT SI BON—VOUS DONNE UNE PROTECTION PLUS DURABLE



Contient puralin, le nouvel ingrédient scientifique . . . purifie les pores . . . garde votre fraîcheur comme il garde votre santé

VOILÀ LA GRANDE DÉCOUVERTE . . . le Nouveau Lifebuoy avec sa nouvelle senteur si agréable! Le Nouveau Lifebuoy contient PURALIN, le nouvel ingrédient scientifique qui purifie vraiment les pores . . . vous donne une protection meilleure . . . plus durable.

ET LE NOUVEAU LIFEBUOY sent si bon! Sa nouvelle senteur est si merveilleusement *différente.*

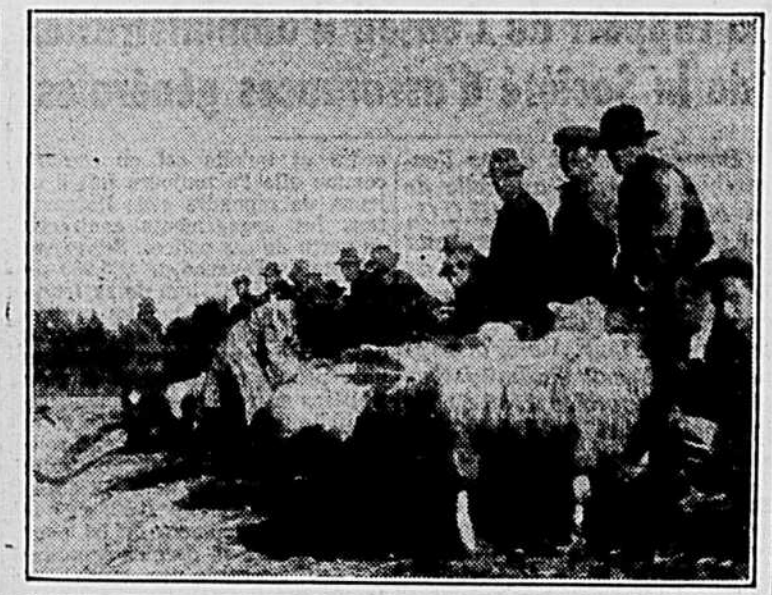
CE N'EST PAS ÉTONNANT qu'un toujours plus grand nombre de gens demandent le Nouveau Lifebuoy. C'est le moyen moderne et agréable de garder votre fraîcheur tout en gardant votre santé. Procurez-vous le Nouveau Lifebuoy si doux avec PURALIN dès aujourd'hui.

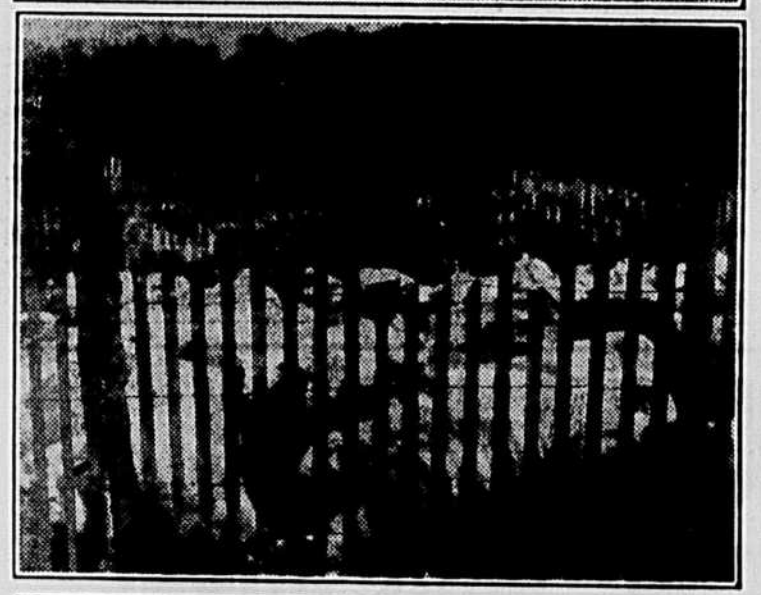


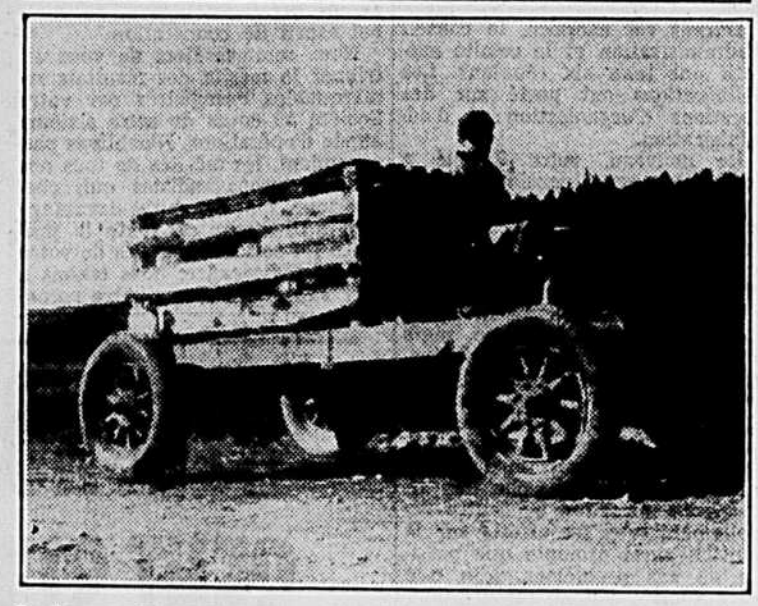
EMPLOYEZ-LE TOUS LES JOURS

LE MOYEN MODERNE DE GARDER VOTRE FRAÎCHEUR DU MATIN AU SOIR











Quelques scènes retenues par le photographe au cours de l'exposition d'animaux de boucherie tenue récemment à Morissette Station, dans le comté de Dorchester. Dans la photo du coin gauche supérieur, nous reconnaissons l'agronome Maurice Dirren, l'instructeur Camille Bouchard, M. François Dionne, agronome, qui a jugé les animaux. Notre collaborateur donne ci-dessous des notes intéressantes sur le succès qu'a remporté cette exposition.

(Photo du Service provincial de Ciné-photographie)

Exposition d'agneaux de boucherie à Morissette Station

Les exhibits sont consignés à l'abattoir de la Coopérative Fédérée — Qualité des sujets très améliorée, ainsi que le prouve le classement après l'abattage

Reportage de Frs Fleury

Pour la deuxième année consécutive, les cercles d'éleveurs de moutons formés par les soins du Ministère provincial de l'Agriculture, (Service de l'Industrie Animale) à St-Prosper et St-Benjamin du comté de Dorchester, ont tenu leur exposition d'agneaux de boucherie à Morrissette Station, le 26 septembre. M. François Dionne, zootechnicien du Service de l'Industrie Animale, y a jugé 341 sujets comprenant de beaux lots d'agneaux et d'agnelles divisés en quatre groupes selon le sexe et le poids, sujets de 90 livres et plus, et sujets de 75 à 90 livres. Il y avait quelques brebis, et béliers entiers formant bande à part.

nE vertu des règlements imposés aux cercles, les exhibits doivent être vendus en coopération. Ils ont été consignés en bloc à l'Abattoir de la Coopérative Fédérée et le rapport du classement après l'abattage que M. Emile Massé, gérant de l'abattoir, a eu la bienveillance de communiquer au Service de l'Information s'accorde en tous points avec le témoignage de MM. Maurice Dirren, agronome, et le juge de l'exposition, M. Dionne, à l'effet que la qualité des exhibits suppléait amplement au léger déficit de sujets présentés à l'exposition de cette année, par rapport à l'an dernier.

Sur ce magnifique lot de 273 agneaux, 195 se sont classés "choix" et 45 "bons" ce qui représente 90% du lot aliant aux meilleures catégories. Vingt-trois sujets trop lourds ont été classés "moyen".

On sait que le marché demande des agneaux variant en poids vivant, de 75 à 90 livres, laissant des carcasses pesant de 35 à 45 livres. Lorsque les agneaux dépassent le maximum exigé pour le marché, le prix de la livre diminue suivant la pesanteur et cette baisse peut aller jusqu'à trois sous pour ceux qui dépassent les 100 livres.

Soulignons que le Ministère de l'Agriculture, représenté par M. J. J. Gautreau, a acheté la majorité des agnelles pour le compte des membres de cercles d'éleveurs en formation dans divers districts où l'industrie ovine peut contribuer avantageusement à l'amélioration de l'économie des fermes. Le Ministère de l'Agriculture de Québec accorde une prime de $5.00 par agnelle achetée par les membres de ces nouveaux cercles fondés précisément pour stimuler la production de bons agneaux de boucherie.

De son côté, le Ministère fédéral de l'Agriculture a greffé sur les cercles d'élevage de St-Benjamin et St-Prosper un club de Jeunes Eleveurs de Moutons, dont les exhibits primés ont bénéficié du partage d'unebourse de $250 offerte par le gouvernement fédéral, représenté en l'occurrence par M. Camille Bouchard, agronome, directeur régional des clubs de Jeunes Eleveurs.

Ont visité l'exposition MM. Adrien Morin, représentant du Conseil Canadien des Salaisons, M. G. Laberge, représentant de Canada Packers à Québec et Roger Marcotte, représentant de la même maison à Valley Jonction.

MM. les agronomes Zachée Roy et Michel Rousseau, de Ste-Germaine ont prêté leur généreux concours au succès de l'exposition.

Plus de 330,000 personnes ont visité l'Exposition provinciale de Québec

Le 40e anniversaire de l'Exposition provinciale, qui s'est terminée le 9 septembre, a marqué un autre jalon dans les annales de l'Exposition de Québec.

Après 10 jours d'une température qui ne fut pas toujours favorable, l'Exposition fermait ses portes avec un record sans précédent d'assistance.

Les entrées payantes dans le parc se chiffrent à 333,000, comparativement à 310,000 pour 1950. Le Colisée, avec 14 représentations, compta une assistance de 84,491. Aux courses, on a vu une foule de 40,988 spectateurs applaudir 15 programmes de choix.

Devant les résultats obtenus, la Commission de l'Exposition adresse un chaleureux merci à tous, collaborateurs et visiteurs. Elle désire remercier d'une façon particulière le lieutenant-gouverneur de la province qui a consenti à présider l'ouverture officielle, aux côtés du président, le maire de Québec, le premier ministre de la province pour l'étroite coopération des différents ministères de son gouvernement et pour ses visites personnelles, les ministres pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à la réalisation de l'Expo 51, le ministère fédéral de l'Agriculture, la presse de la vieille capitale et de la province en général, les postes radiophoniques, les cinémas, les services publics et associations diverses qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite d'un événement marquant.

Au public visiteur, aux nombreux exposants agricoles, industriels, commerciaux, artisanals, artistiques, aux cercles de fermières, à la jeunesse rurale, aux unions ouvrières, aux nombreux visiteurs de marque, le président, les commissaires et directeurs de l'Exposition provinciale adressent leur témoignage de reconnaissance et leurs remerciements.

Moyens de hausser le rendement laitier

L'expérience prouve que l'accroissement du rendement laitier par vache est loin d'être chose impossible pour qui veut prendre les mesures voulues. Il y a 40 ans, 25,000 vaches d'une production moyenne de 5,730 livres de lait et de 227 livres de gras formaient aux Etats-Unis le noyau d'une association nationale visant à l'amélioration des troupeaux laitiers. L'an dernier, la "Dairy Herd Improvement Association" comptait plus d'un million de vaches sous contrôle, la production moyenne des troupeaux atteignant 9,172 livres de lait et 370 livres de gras par vache.

Le communiqué de Washington insiste sur le fait que tout producteur, quel que soit le degré de production de ses vaches, devrait adopter les trois moyens qui ont assuré le succès de cette association nationale; 1) éliminer les faibles productrices ou "pensionnaires"; 2) mieux nourrir celles qui restent; 3) choisir les meilleures pour l'élevage. Une alimentation en conformité avec le rendement et la sélection des meilleures unités du troupeau pour fins de reproduction présupposent évidemment le contrôle laitier.

La 26ème série des...

(Suite de la page 1)

rale (L. de G. Fortin, Maurice St-Pierre et Gérard Gaudette, agronomes) (3,000).

1936-37 — L'aviculture, l'horticulture, l'apiculture (Paul-Emile Berbier et l'abbé Gérard Bossé, agronomes) (3,000).

1937-38 — Notions élémentaires d'économie rurale (Charles Gagné, agronome) (1,885).

1938-39 — Notions élémentaires de comptabilité agricole (Charles Gagné, agronome) (1,900).

1939-40 — Notions élémentaires de coopération agricole (Gérard Filion, L.S.C.) (2,664).

1940-41 — Le syndicalisme agricole (Gérard Filion. L.S.C.) (1,810).

1941-42 — Notions élémentaires d'économie politique et sociale (Gérard Filion, L.S.C.) (1,452).

1942-43 — Les plantes industrielles (J.-R. Latulippe, Gilbert Dionne, B.S.A., M.Sc., et Richard Bordeleau, régisseur associé de la Ferme expérimentale de l'Assomption, agronomes) (1,334).

1943-44 — La sylviculture (Le Boisé de la ferme) (Roch Delisle, I.F.) (878).

1944-45 — Le civisme (Me Fernand Chaussé, avocat) (1,113).

1945-46 — L'établissement des jeunes (en collaboration) (1,528).

1946-47 — La famille et la terre (Gérard Filion, L.S.C.) (1,528).

1947-48 — Comment rendre l'exploitation agricole plus profitable (Tibert Gosselin) (1,232).

1948-49 — La doctrine sociale de l'Eglise (R.P. Adélard Dugré, S.J.) (3,037).

1949-50 — Eléments d'économie sociale rurale (Louis-Philippe Poulin, agronome) (1,563).

1950-51 — L'écoulement des produits agricoles (Louis-Philippe Poulin, agronome) (927).

Tondez les vaches régulièrement avec

Sunbeam STEWART

Le CLIPMASTER



NOUVEAU Moteur Plus puissant... Vitesse 25% Plus grande

TOND Vaches, Chevaux, Mules, Chiens, plus vite et mieux

Les autorités laitières et sanitaires nationalement connues disent: Le tondage prévient l'accumulation de la saleté — source principale de sédiments. Les vaches tondues sont plus faciles à garder propres, produisent un lait plus désirable avec réduction de bactéries et de sédiments. Un tondage complet aide à enrayer l'infestation par les poux. Pour de meilleurs résultats employez le Clipmaster. Préféré pour sa grosseur, sa facilité d'emploi, sa résistance durable.



La Brosse-Etrille si commode est un accessoire pour le Clipmaster, elle rend le travail plus complet dans le nettoyage du bétail laitier. Vendus par les marchands.

Sunbeam CORPORATION (Canada) Ltd.

Usine • 321 Weston Road, Toronto 9

QUESTION

— *"Comment pourrais-je rapidement et sûrement, acquérir sur l'agriculture elle-même et les problèmes qui s'y rapportent, une bonne provision de connaissances essentielles?"*

REPONSE

— *"Procurez-vous la série des Cours à Domicile de l'U.C.C."*

AU SERVICE DE LIBRAIRIE

515, AVENUE VIGER MONTREAL

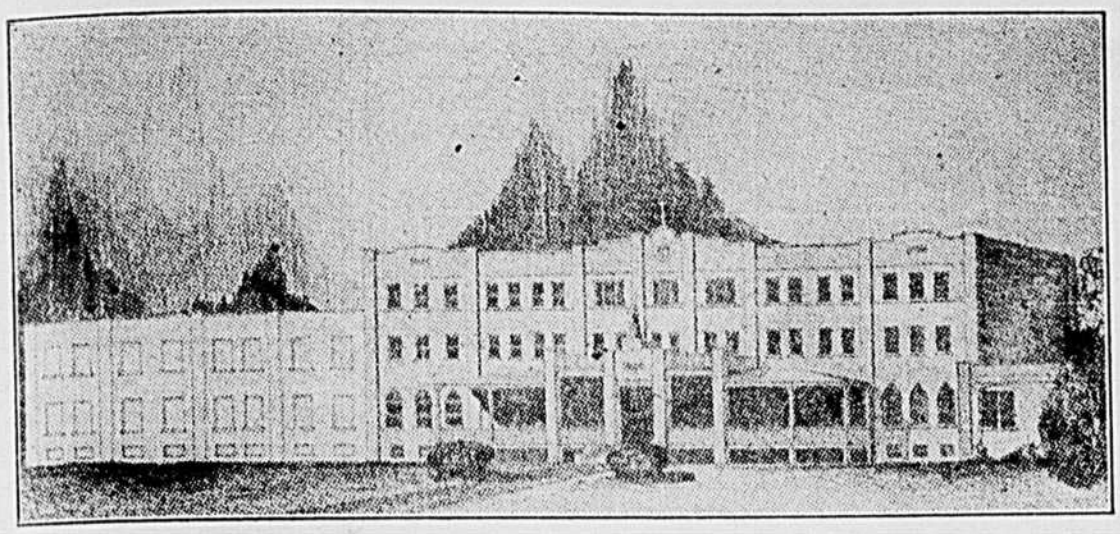


Photo du collège Saint-Jean, d'Edmonton, Alberta. Ce collège est l'un des deux que l'on trouve dans la capitale de l'Alberta et qui sont dirigés par les RR.PP. Franciscains et les RR.PP. Oblats de Marie-Immaculée. Ces deux collèges donnent l'enseignement à plusieurs centaines de nos compatriotes habitant cette province.

Que cultive-t-on à la Rivière-la-Paix!

Maintenant, parlons des céréales.

Nous cultivons plusieurs sortes de céréales: blé, orge, avoine, seigle. Plantes textiles: lin, mais surtout pour la graine. Plantes fourragères: luzerne, les trèfles d'odeur, alsike, rouge, etc.

Nous avons aussi le fétusque des prés, etc. — On fait mûrir les petits pois et haricots.

Pourriez-vous nommer les céréales les plus populaires?

Le blé que nous cultivons chez nous est fort populaire. Nous avons le Tatchy, le 222 Red Bubs, Marquis, le Garnet, le Kharkove.

Le Tatchy et le Red Bubs peuvent produire jusqu'à 50 minots à l'acre. Ces blés produisent une farine de première qualité.

Le Garnet est un blé léger que l'on n'emploie pas pour la farine à pain. Il peut produire 50 minots à l'acre, mais sa moyenne courante est de 25. L'avantage qu'il procure aux autres est sa maturité précoce: 70 jours tandis que les autres en prennent 90.

Le Kharkove est un blé russe qui produit aussi 50 minots, même plus. On le sème à la saison tranquille: juillet; il sert de pacage dès la fin d'août et, après avoir passé l'hiver sous la neige, on le récolte en juillet. L'essai de ce blé s'est révélé un succès peu ordinaire.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à M. l'agronome de Falher, Alberta.

L'avoine est semblable au blé. Nous cultivons plusieurs sortes. Les avoines Victoire, Lagacy, Ajax, Eagle, Vanguard. L'avoine Victoire semble être en plus grande demande. Un record par un citoyen de Falher a donné 130 minots à l'acre d'avoine classée de première qualité. Le Québec est un de nos meilleurs clients.

On peut améliorer ces rendements avec les engrais chimiques. Des expériences ont été faites. Certains cultivateurs ont obtenu cinq minots de plus par an.

La culture mixte pourrait-elle se pratiquer?

Non seulement elle pourrait se cultiver, mais ceux qui viennent du Québec devraient garder leurs bonne habitudes de ne pas se laisser éblouir par la grande culture. Ils devraient se faire les apôtres d'un mode de culture populaire et rémunérateur, même s'il exige un travail plus ordonné et plus soutenu.

N.B. — Pour tous renseignements, s'adresser à P. Pothier, prêtre-colonisateur, 110 rue du Père-Marquette, Québec, ou à la Société des Vingt - Acres, Marie-Reine, Nampa, (Alberta).

L'enseignement en Alberta

L'enseignement en Alberta est confié à des religieux, à des religieuses ou à de bons laïcs solides dans leur enseignement de la religion. Le gouvernement, par ses lois, donne, chaque jour, le temps requis pour l'enseignement religieux, c'est-à-dire le catéchisme.

De plus, en Alberta, nous avons de bonnes institutions, soit pour les normaliennes, soit pour les jeunes qui veulent entreprendre le cours classique.

A Edmonton, les RR. PP. Franciscains et les RR. PP. Oblats tiennent deux collèges qui logent plusieurs centaines d'élèves.

A Falher, au centre du district de la Rivière-la-Paix, on ouvre cet automne le magnifique collège Notre-Dame-de-la-Paix, qui contient actuellement 75 grands pensionnaires.

Les RR. PP. Oblats du vicariat de Grouard prennent la responsabilité de cette institution vitale pour nous et y donnent eux-mêmes l'enseignement du latin.

Pour tous renseignements sur la Rivière-la-Paix, s'adresser à M. l'abbé P. Pothier, prêtre-colonisateur, 110, rue Père-Marquette, Québec, ou à 1993, rue Marie-Anne, Montréal.

La Fédération...

(Suite de la page 7)

des textiles et de l'habillement, à 366.3; celui des boissons, à 419.9, tandis que les actions dans l'industrie des vivres et produits connexes n'ont monté qu'à 118.4.

Toujours d'après les mêmes sources, les prix de gros n'ont augmenté que de 112.6 points depuis l'année 1926, qui est l'année où l'équilibre économique fut atteint au pays, d'après la plupart des économistes. L'indice des prix de gros des produits de la ferme depuis 1926 n'a monté que de 119.4, tandis que celui des choses que doit acheter le cultivateur ont monté de 102 points, celui du coût de la vie sur la ferme, de 76 points, alors que le coût de la vie en ville ne s'est élevé que de 62.3 points depuis 1926.



• Ami de "l'Homme qui a Froid" depuis 1859, le Sous-Vêtement durable en laine Mérinos Turnbull's se lave facilement et permet à ceux qui travaillent à l'extérieur d'être aussi bien qu'à l'intérieur.

TOUS LES VÊTEMENTS SONT DE TAILLE NORMALE APPROUVÉE.

par les fabricants des fameux Sous-Vêtements CEETEE

The C. TURNBULL CO. Ltd.
GALT, CANADA

Un abonnement à la "Terre de Chez Nous" ne coûte même pas quatre sous par semaine...



Objectif de $250,000 à la Caisse de Caraquet

Le 14 octobre dernier, avait lieu en la salle paroissiale de Caraquet l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. Un bon nombre de membres étaient présents.

Le président, M. Alban Blanchard, souhaita la bienvenue à tous et présenta le rapport des directeurs. Il félicita les membres des différents comités du travail accompli durant l'année. On a recruté 104 nouveaux membres et l'actif a augmenté de plus de $28,000.

M. Célestin Blanchard présenta le rapport de la commission de crédit, qui a consenti des prêts pour le montant de $98,000. Depuis sa fondation la Caisse a prêté $688,000. La pêche, l'agriculture, les réparations, le logement et autres ont nécessité 301 prêts durant l'année, soit $28,771 de plus que l'an dernier.

M. Albénie Léger, président de la commission de surveillance, présenta son rapport. Il fit remarquer qu'il y avait eu une grande amélioration dans l'épargne régulière, mais que des centaines de membres ne visitaient pas la Caisse régulièrement.

M. Martin-J. Légère, gérant de la Caisse, présenta le rapport financier. Durant l'année, la Caisse a transigé des affaires pour près d'un demi-million de dollars. Le montant de $69,000 a été reçu sur les parts, mais $52,000 ont été retirés. M. Légère demanda que les membres fassent un effort afin d'emprunter plutôt que de retirer leurs économies, car leurs parts sont assurées. M. Légère fit remarquer que la Caisse avait organisé d'une façon définitive son système de chèques personnels. Il demanda aux membres d'utiliser ce nouveau service, qui donne à leur Caisse les mêmes avantages qu'une banque. Il fut ensuite décidé de payer 2½ pour cent de dividende sur les parts.

On procéda ensuite à la nomination des délégués pour le prochain congrès des Caisses populaires, qui doit avoir lieu à Edmunston. MM. Cuthbert Cormier et Célestin Blanchard furent choisis, avec MM. Emile Dugas et Edgar Albert comme substituts. M. Cuthbert Cormier fut choisi comme délégué à l'assemblée de la Société d'assurance.

Dans les trois commissions, tous les officiers sortant de charge furent réélus. En voici la liste: président, M. Alban Blanchard; vice-président, M. Edgar Albert; secrétaire, M. Henri Mourant; gérant, Martin Légère; commission de crédit: MM. Philip Rive, Lazare Lanteigne et Frank Landry; commission de crédit: MM. Edmond Gionet, Célestin Blanchard et Léo Foulem; commission de surveillance: MM. Albénie Léger, Cuthbert Cormier et Médard Parisé.

M. Martin Légère insista ensuite sur l'épargne régulière qui doit être pratiquée par les jeunes, surtout par les enfants. Nos meilleurs épargnants, dit-il, sont les enfants qui ont épargné au début de la fondation de la Caisse et qui sont maintenant des jeunes hommes. Il rendit hommage à tous les directeurs de leur bon travail, et aux membres, de leur appui.

Monsieur le Curé dit le mot de la fin. Il ne peut faire autrement que de partager l'enthousiasme pour la caisse populaire. Notre caisse est très prospère; alors continuons à l'encourager en épargnant régulièrement. Atteignons notre objectif de $250,000. L'Eglise nous invite à épargner, pour mener une vie plus conforme aux préceptes. Il félicite les responsables du progrès de la Caisse et souligne les bienfaits de l'assurance.

Les prix de présence furent gagnés par Mlle Dora Hébert, MM. Emile Chénard, Edouard Gionet, et par Mlle Aline Boudreau.

DISTRIBUTION

DANS TOUTES LES PROVINCES DU CANADA

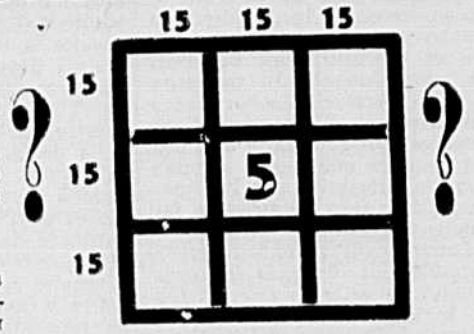
OF 10,000 COUTELLERIES EN PLAQUÉ ARGENT



AU PRIX EXCEPTIONNEL DE $9.95

A CHAQUE LECTEUR QUI NOUS ENVERRA LA SOLUTION AU PROBLEME CI-DESSOUS

Toute personne qui nous enverra la solution au problème ci-contre recevra une coutellerie de 26 morceaux en plaqué argent (6 cuillers à soupe, 6 cuillers à thé, 6 fourchettes, 6 couteaux, 1 petite cuiller à sucre et 1 couteau à beurre) au prix exceptionnel de $9.95 plus les frais d'expédition. Les colis seront expédiés à domicile, vous payez sur réception. Si vous n'avez pas entière satisfaction, nous vous remboursons aussitôt la somme déboursée.



Problème:

Placer les chiffres 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 dans les carreaux vides de telle façon qu'en additionnant les chiffres dans les 3 sens horizontaux et verticaux on obtienne pour somme 15.

Envoyez immédiatement votre solution avec cette annonce à: "QUINPOOL JEWELLERY", 178 Quinpool Road, Halifax, N. S.

INDIQUEZ ICI VOTRE ADRESSE:

Nom .....

Adresse .....

Convocations

DIMANCHE, le 4 NOVEMBRE

La Bostonnais, (Laviolette),
Laferté, (Abitibi), après l'heure sainte,
L'Ascension, (Patapédia),
Launay, (Abitibi),
Montmagny,
Notre-Dame de la Doré,
Sainte-Apolline, (Montmagny),
Saint-Juste-du-Lac,
Saint-Philippe, (Richmond).

LUNDI, le 5 NOVEMBRE

Despinassy, (Abitibi),
L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Sainte-Agnès de Bellecombe,
Saint-Alexandre,
Saint-Gédéon, (Frontenac),
Saint-Germain, (Drummond),
Saint-Jude,
Saint-Luc de Vincennes,
Saint-Mathias, (Rouville),
Sayabec.

MARDI, le 6 NOVEMBRE

Béarn,
Chénéville, (Papineau),
Clerval, (Abitibi),
Les Cèdres, (Soulanges),
Les Ecureuils,
Sainte-Julienne, (Montcalm),
Saint-Sébastien, (Frontenac),
Saint-Victor, (Beauce),
Taschereau, (Abitibi).

MERCREDI, le 7 NOVEMBRE

La Reine, (Abitibi),
Saint-Charles, (St-Hyacinthe).

JEUDI, le 8 NOVEMBRE

Guérin,
Ham-Nord,
Notre-Dame de Ham,
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI, le 9 NOVEMBRE

Saint-Lambert, (Abitibi),
Saint-Malachie.

SAMEDI, le 10 NOVEMBRE

Bury, (Compton).

St-Samuel

(Nicolet)

Le 10 octobre, notre syndicat tenait sa première assemblée d'automne, qui fut la réplique du congrès diocésain de Drummondville. L'ouverture se fit par la prière dite en commun à l'église. Il y eut un court sermon par M. l'abbé Roméo Gauvin et défilé des cultivateurs, avec bannière en tête, jusqu'au théâtre Larrivée. L'assemblée fut déclarée ouverte par le président du syndicat, M. Auguste Boisclair, puis une allocution du maire de la paroisse, M. Georges Martin, qui a parlé dans le même sens que le maire de Drummondville. Il y eut ensuite rapport des activités du syndicat par M. Zacharie Doucet et discours de M. l'aumônier, qui était une réplique du discours du remplaçant de Mgr Martin. Au cours de la séance de l'après-midi, il y eut élections du bureau de direction et lecture des résolutions qui ont été adoptées au congrès de Drummondville. On les discuta de la même manière qu'à Drummondville. M. Lorenzo Saint-Arnaud, de Saint-Wenceslas, tenait le rôle du député d'Arthabaska, M. Wilfrid Labbé. "Je suis cultivateur comme vous, dit-il, et je sais que vos demandes sont légitimes. Je vais faire tout mon possible pour obtenir du gouvernement tout ce que vous demandez. Je vous promets d'avance que vous n'aurez pas tout ce que vous demandez. S'il y avait plus de cultivateurs qui comprenaient leur métier, votre Union serait beaucoup plus forte et ça faciliterait beaucoup mon travail auprès du gouvernement." M. Armand Joubert, agronome, a commenté les résolutions. Mme Eloi Poirier a parlé de l'U.C.C. et annoncé une grosse augmentation de membres sur l'an dernier. M. Hermann Camirand a fait presque en entier le discours de M. Lemoine. Il a fort intéressé l'assemblée. Il remercia les organisateurs de cette journée et félicita le syndicat d'avoir été à l'honneur à Drummondville. Il demanda aux cultivateurs d'aimer la terre et de la faire aimer à leurs fils et à leurs filles. Le chant "O Canada" a terminé la soirée.

Z. DOUCET,
secrétaire



Texte du rapport du comité de coopération

La deuxième séance du congrès général de l'U.C.C. était consacrée aux réunions des diverses commissions. A la commission de la régie et des initiatives syndicales, le secrétaire du comité de coopération a fait un résumé des suggestions et recommandations de ce comité. En voici le texte modifié par les congressistes:

Au cours de la dernière année, votre comité de coopération a accordé une attention spéciale aux relations qui doivent exister entre l'association professionnelle et les coopératives agricoles. A ce sujet, voici la suggestion de votre comité telle que rédigée lors de la dernière réunion:

Pour bien résoudre le problème des relations de l'U.C.C. avec les coopératives agricoles, les membres du comité sont d'avis que le premier pas que l'U.C.C. doit faire est de bien préciser son attitude envers les coopératives. A cette fin, l'on suggère à l'U.C.C. de faire une déclaration des principes qui doivent guider et inspirer son attitude envers la coopération agricole et diriger son action coopérative. Les membres du comité expriment l'opinion que l'ensemble suivant de principes et d'attitudes devrait être exprimé clairement dans une telle déclaration:

a) D'abord, la déclaration devrait comporter comme préambule un exposé général de la nature, du rôle, des droits et des devoirs de l'association professionnelle, c'est-à-dire l'U.C.C.

b) Ensuite, viendrait l'énoncé des principes fondamentaux dont le premier est la nécessaire reconnaissance de la primauté de l'association professionnelle sur la coopération agricole ou, encore, sur les entreprises poursuivant d'abord des fins économiques.

c) Tout en reconnaissant les fins sociales de la coopération économique, l'association professionnelle se reconnait le droit et le devoir d'orienter la coopération agricole en vue du bien commun de la profession et de la conservation de toutes les valeurs spirituelles de la profession.

d) Indépendamment des hommes et des circonstances, l'U.C.C. croit devoir maintenir son attitude envers la Coopérative Fédérée de Québec qu'elle reconnait toujours comme le service économique de la profession organisée.

e) L'U.C.C. continue d'affirmer qu'elle n'a jamais eu et qu'elle n'a pas l'intention de s'immiscer dans l'administration des coopératives.

f) La nature de l'association professionnelle l'obligeant à s'intéresser à l'ensemble des problèmes généraux de la profession, nous lui reconnaissons le droit et le devoir de faire l'éducation complète du cultivateur, y compris son éducation coopérative.

Le comité reconnait que l'élaboration et la rédaction d'une telle déclaration n'est pas une besogne facile et qu'il conviendrait que tous les dirigeants de l'Union en étudient d'abord et en approuvent ensuite la teneur. Aussi le comité croit-il devoir suggérer la tenue d'une réunion du conseil général de l'U.C.C. spécialement consacrée à cette fin.

La déclaration du conseil général devrait être ensuite bien expliquée à tous les dirigeants et employés de l'U.C.C. de façon que l'attitude de notre association soit bien comprise par tous et ne prête à aucune fausse interprétation.

Les membres de votre comité de coopération sont unanimes à reconnaître que l'U.C.C. a le devoir d'éduquer les coopérateurs. Et pour qu'elle puisse bien jouer ce rôle, le comité croit que le temps est venu de créer au secrétariat général un service d'éducation coopérative. La nécessité d'un tel service s'impose si l'on considère le développement actuel de notre mouvement coopératif. Votre comité exprime donc l'avis que les dirigeants doivent accorder une attention spéciale à sa suggestion.

Une autre question qui a été l'objet de l'attention des membres du comité de coopération a trait à l'institution, à l'orientation et à l'organisation du travail des organismes régionaux de coopération agricole institués par les fédérations de l'U.C.C. Le comité reconnaît que ces organismes régionaux constituent ou peuvent éventuellement constituer un excellent médium d'action coopérative pour l'association professionnelle. Toutefois, le comité reconnait qu'il conviendrait d'uniformiser, autant que possible, la nature et les cadres de ces organismes si nous voulons établir solidement les bases de notre action coopérative. Dans ce domaine des organismes régionaux, le comité regrette de ne pouvoir vous soumettre une formule unique qui pourrait être proposée à toutes les fédérations de l'U.C.C. Un progrès sensible a toutefois été accompli dans ce sens. Et afin de faciliter et de hâter la création d'organismes régionaux, le comité suggère à la direction de l'U.C.C. de demander à toutes nos fédérations d'instituer au sein de leur conseil d'administration des comités de coopération identiques à celui de la Confédération.

L'U.C.C. pourrait faire plus si...

"Car, sans doute, vous voulez que l'U.C.C. rende de plus grands services à la classe agricole. C'est légitime. Mais donnez-lui en les moyens. Autour de vous il y a encore trop d'isolés. Une bonne parole de votre part aiderait beaucoup à les faire sortir de leur isolement." **(Le Guide)**

Rochebaucourt

(Abitibi)

Le 21 octobre, avait lieu au rang VI de Rochebaucourt, une importante réunion de cultivateurs pour la fondation d'un syndicat de l'U.C.C. qui se compose comme suit: président, M. W. Lafontaine; directeurs, MM. E. Beauchemin, C. Chiasson et J. Bousquet. Il a été question de l'achat d'une batteuse mécanique au prix de $2,000.

R. FALSTRAULT,
secrétaire.

Rapport des...

(Suite de la page 11)

Service de vente: Dès l'organisation de l'U.C.F. diocésaine, le bureau de direction a mis sur pieds un service pour fournir aux cercles divers articles d'utilisation courante: fil à coudre, fil à tisser, lin, laine, retailles, tissu à la verge et coupons.

INITIATIVES DES CERCLES

Aux réunions de secteur on a suggéré certaines initiatives à prendre dans les cercles, notamment: veillées d'étude dans les familles avec la J.A.C. et l'U.C.C. à l'occasion de la Semaine de Fierté rurale, participation aux messes des Rogations; souscription pour venir en aide au séminaire de Rimouski; confection de lingerie pour la réhabilitation, pour les Missions; messe payée pour le repos de l'âme d'un membre; aide à la maternité, layette; expositions éducatives sans prix avec soirée éducative; concours de jardin organisés avec l'aide de l'agronome du comté.

En conclusion, durant l'année, l'union diocésaine a fondé 4 nouveaux cercles. Les 3 cercles fondés l'an dernier ont été affiliés à la Centrale en septembre.

Il serait à souhaiter que l'on se fixe un objectif pour le recrutement des membres. Pourquoi ne viserait-on pas à dépasser le 50% des familles de la paroisse.

Continuons nos efforts afin de rendre notre association plus forte. C'est ainsi qu'elle répondra pleinement à sa devise. "Pour la terre et la famille".

La Secrétaire diocésaine.

25 cultivateurs de St-Samuel nous visitent

Un groupe de membres de l'U.C.C. de St-Samuel de Nicolet étaient de passage aux bureaux de l'U.C.C., dans l'après-midi du 24 octobre. Ils étaient au nombre de 25, dirigés par le président du syndicat de l'U.C.C. de St-Samuel, M. Auguste Boisclair, et par l'agronome Armand Joubert, de Nicolet. Parmi les voyageurs, il y avait tous les directeurs du syndicat, MM. Samuel Bergeron, Gérard Bergeron et Conrad Martin et le secrétaire, M. Zacharie Doucet. On notait la présence du président de l'U.C.C. de Ste-Eulalie, M. Herman Camirand.

Au bureau central, les visiteurs ont été reçus par le secrétaire général, M. Thuribe Belzile, et l'assistant du secrétaire général, M. Alphonse Lapointe, leur a fait rencontrer les principaux employés des divers services de l'Union. Durant la même journée, le groupe a visité le Centre d'insémination artificielle et l'Ecole de laiterie de St-Hyacinthe, la ferme Guilbert, de Verchères, la ferme Bourgeois, de t-Ours (lauréat de la médaille d'or du Mérite agricole 1951), et la raffinerie de St-Hilaire. Notons que le syndicat de l'U. C. C. de St-Samuel enrôle presque 100 pour cent des quelque 60 cultivateurs de cette paroisse bien rurale.

St-Ephrem

(Beauce)

A notre assemblée annuelle tenue le 11 octobre sous la présidence de l'aumônier et du président, on comptait quelque 80 personnes, cultivateurs, fermières et jeunes gens. Notre syndicat est fier de compter 148 membres en règle. Nous espérons que chacun fera sa part pour renouveler sa contribution à l'U.C.C. au moment où commence la nouvelle année de l'U.C.C. Le nouveau bureau de direction de notre syndicat est formé comme suit: président, M. Napoléon Mathieu; vice-président, M. Joseph Doyon; directeurs, MM. Ernest Robert, Joseph Bernard, L.-P. Lagueux, Dominique Hamel et Albert Lessard. L'aumônier est M. le curé Alphonse Labbé et le secrétaire, M. C.-E. Bertrand. Avant de clore la réunion, M. l'aumônier dit quelques mots d'encouragement aux membres et non-membres présents.

C.-E. BERTRAND,
secrétaire.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL : M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL : le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.
AUMONIER ADJOINT : le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 14, rue Dauphine, Quebec.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX :
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques Montcalm,
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem Beauce.
SECRETAIRE GENERAL : M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Religieuse décédée

On porte à notre connaissance le décès survenu le 24 octobre dernier de la Révérend Mère Marie-Philomène, mère générale pendant 15 ans de la communauté des Petites Filles de Saint-Joseph. La défunte était âgée de 74 ans et son service a eu lieu le 27 octobre. Elle était la soeur de Mme Jules Lalonde. M. Jules Lalonde, frère de M. Aldéric Lalonde qui fut le deuxième président général de l'U.C.C., est à notre emploi depuis 1938. Nos sincères sympathies à la communauté et à la famille éprouvée.

Remerciements à saint Isidore

Mme Lucien Ouellet, de Saint-Damase, comté de Matane, remercie publiquement le saint Patron de la classe agricole pour avoir obtenu plusieurs faveurs dont la guérison d'un animal.

MANUEL DE L'INVENTEUR 10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf Bastien
1510, rue Drummond
MONTREAL

Tél. HArbour 2144
Jean-Paul VERSCHELDEN
Maurice-D GODBOUT
VERSCHELDEN & GODBOUT,
AVOCATS,
conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $2.00 par année ou de $5.00 pour trois ans.

RADIO

L'U.C.C. AU MICRO

Chaque matin, à 6h. 30, dimanche excepté, le poste C.K.A.C. de Montréal diffuse une émission préparée par le Bureau central de l'U.C.C. en collaboration avec la direction de l'U.C.F. et le J.A.C.

LE REVEIL RURAL

Dimanche, le 4 novembre : Jardins plantureux, Jardins fleuris, une émission horticole. Causerie de M. Bruno Landry.

Lundi, le 5 novembre : Les conseils agricoles de la semaine, par M. Georges-Noël Fortin.

Mardi, le 6 novembre : Albert Viau et ses chansons.

Mercredi, le 7 novembre : M. Charles-E. Ste-Marie, de la station expérimentale fédérale de L'Assomption.

Jeudi, le 8 novembre : Un invité ou un représentant du ministère provincial de l'Agriculture.

Vendredi, le 9 novembre : Georges Bernier et ses chansons.

Samedi, le 10 novembre : Causerie par M. Romuald Fournier, I.F.

(Tous les jours, à 12h. 30 p.m.).

LE QUART D'HEURE DES MALADES

La prochaine causerie mensuelle destinée aux malades aura lieu le premier vendredi du mois, 2 novembre, à 4h. 15, sur le réseau français de Radio-Canada (C.B.F.). On y entendra le R. P. Albert Dontigny, S.J.

La Fédération de Montréal-St-Jérôme

"La Gazette Officielle de Québec" daté du 27 octobre rapporte que l'hon. Secrétaire de la province a autorisé, le 25 septembre 1951, le changement de nom de "La Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Montréal" en celui de "La Fédération de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme", et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi des syndicats professionels, S.R.Q. 1941, chapitre 162. L'avis est signé par le sous-secrétaire de la province, M. Jean Bruchési.

M. le maire Biron, de Drummondville

On nous a fait remarquer qu'une légère erreur s'était glissée dans le compte rendu du congrès de l'U.C.C. de Nicolet, tenu voilà quelque temps à Drummondville. Il était dit que les congressistes avaient obtenu sans frais l'usage d'une salle accommodante grâce à l'obligeance du maire de la municipalité de campagne. En réalité, cette faveur était attribuable au sympathique maire de la ville, M. A. Biron, auquel la *Terre de Chez Nous* tient à rendre son mérite et à exprimer les remerciements de l'U.C.C.

Assemblée générale dans Québec-Est

Au moment où nous allons sous presse se tient une assemblée générale de tous les membres de l'U.C.C. des comtés de Bellechasse et de Lévis dont le but est de jeter les bases d'une nouvelle fédération de l'U.C.C. dans Québec-est, ou si l'on veut de réorganiser cette fédération. Cette assemblée a eu lieu lundi dernier à Saint-Gervais, comté de Bellechasse.

On sait qu'avec l'érection d'un nouveau diocèse à Ste-Anne-de-la-Pocatière, la Fédération de Québec-est s'est trouvée amputée de plus de trois comtés, soit en tout 55 paroisses, rurales pour la plupart, qui forment maintenant la nouvelle fédération diocésaine de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les paroisses des comtés de Bellechasse et Lévis se trouvant en dehors du diocèse de Ste-Anne, il est devenu nécessaire de réorganiser sur une autre base l'ancienne fédération de Québec-est.

Des représentants du bureau central de Montréal et du Service forestier de Québec ont assisté à cette réunion.

En terre ontarienne

Fermières et cultivateurs franco-ontariens ont tenu leur congrès annuel à Embrun, Ont.

M. J.-B. Lemoine y représentant l'U.C.C. et Mlle Marie Dupuis, l'U.C.F. — Elections — Plusieurs résolutions dont l'une demande la construction d'une école moyenne d'agriculture — Allocutions de Son Exc. Mgr Belleau, MM. Louis Charbonneau et C.-E. Couture

Plus de 400 personnes ont pris part mardi, le 23 octobre, aux congrès annuels de l'Union des cultivateurs franco-ontariens et de l'Union catholique des fermières franco-ontariennes, qui ont eu lieu conjointement dans la florissante paroisse d'Embrun, Ont.

(Nous empruntons au journal le **Droit** d'Ottawa, le compte rendu de ces congrès annuels).

Les assises de l'U.C.F.O. étaient sous la présidence de M. Elvé Brisson, d'Embrun, président régional; celles de l'U.C.F.F.O. étaient dirigées par Mme Quenneville, de St-Isidore de Prescott, présidente générale. M. Emile Laplante, de St-Albert, président général de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, dirigea pour sa part la grande séance conjointe de l'après-midi.

Elections

Au cours du congrès, on procéda à l'élection des comités exécutifs des deux organismes. M. Roland Piché, de Bourget, a été élu président régional de l'U.C.F.O., succédant à M. Elvé Brisson; les deux nouveaux vice-présidents sont MM. Josaphat Gratton, de Wendover, et Albert Séguin.

Chez les Fermières, Mme Laurent Legault, de Chute-à-Blondeau, a été élue présidente générale, remplaçant Mme Quenneville. Mme Marie Sénécal, de Plantagenet, a été réélue présidente; les directrices élues sont: Mme Adélard Lauzon, de St-Albert; Mlle Annette David, de Clarence Creek; Mme Paul Titley, de Ste-Anne de Prescott; Mlle Laurette Maheu, d'Embrun; et M. Emmanuel Brière, de Rockland. Mme David Préseault, de Lefaivre, demeure secrétaire-trésorière.

Résolutions

L'Union des cultivateurs franco-ontariens a adopté plusieurs résolutions. Elle demandera au gouvernement provincial la nomination d'un agronome permanent pour le comté de Prescott, ainsi que la prise à charge du coût de la construction et de l'entretien des chemins de comté.

Les gouvernements fédéral et provincial seront priés de trouver des débouchés pour la surproduction de foin, et de fournir des machines pour aider à l'égouttement des terres. On demandera aussi au gouvernement fédéral de nommer un représentant canadien auprès du Vatican et de choisir un drapeau vraiment canadien.

L'U.C.F.O. a encore décidé de remercier les autorités fédérales pour l'aide apportée au transport des grains, en demandant que cette aide soit continuée. Elle demandera aussi qu'on fixe un prix de base pour la vente du porc, selon le prix de la production, et elle tentera d'obtenir une école moyenne d'agriculture pour les Canadiens français de l'est de l'Ontario.

TIRAGE

A l'issue du congrès, on procéda au tirage d'une magnifique parure de chambre, tissée par des membres de l'U.C.F.F.O. et mise en montre à l'exposition qui eut lieu à l'Université d'Ottawa en août dernier. Mme René Léonard, 98, rue Amherst, à Hull, en est la gagnante.

ORATEURS INVITES

Plusieurs invités rehaussèrent les deux congrès de leur présence et quelques-uns apportèrent aux ruraux de l'est de l'Ontario de précieux messages. Les principaux conférenciers furent: MM. Louis Charbonneau, D.Ph., président de l'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario et 1er vice-président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario; C.-E. Couture, de la Société canadienne d'établissement rural; Jean-Baptiste Lemoine, 1er vice-président général de l'U.C.C.; l'agronome Montcalm, ainsi que M. Louis Pasquier, agronome, de l'Association des producteurs de betterave à sucre de l'est de l'Ontario; Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale de l'U.C.F. de la province de Québec.

S. EXC. Mgr BELLEAU

S. Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, de passage à Alfred et Embrun, prit le dîner avec les congressistes et leur adressa la parole au cours de l'après-midi. Il les félicita de leurs convictions et de leur enthousiasme, et leur conseilla notamment de tenir à leurs équipes d'étude comme à la prunelle de leurs yeux. S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, avait fait parvenir un message aux congressistes, en leur disant notamment que l'attachement porté par chacun à son foyer et à sa terre est une source de prospérité; S. Exc. Mgr l'archevêque s'est fait représenter au congrès par Mgr J.-V. Croteau, C.S., aumônier général de l'U.C.F.O. et de l'U.C.F.F.O.

Le maire du canton de Russell souhaita la bienvenue en insistant sur le fait que la profession agricole est l'une des plus belles et qu'elle constitue la base de l'économie du pays. "Ne dépréciez pas vous-mêmes votre profession, dit-il; n'allez pas dire à vos enfants que la vie des villes est supérieure à la vie rurale; vos Unions vous aident à être des amis, des alliés, des constructeurs."

ECOLE D'AGRICULTURE

M. Louis Charbonneau parla de la fondation d'une école moyenne d'agriculture dans l'est du l'Ontario, projet déjà étudié par le comité exécutif de l'U.C.F.O. et par l'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario.

Il montra la nécessité de l'enseignement agricole à tous les degrés, particulièrement pour les jeunes gens qui ont terminé leurs études primaires et qui veulent se consacrer à la profession agricole. Il donna des exemples de l'efficacité de l'enseignement agricole en parlant des écoles populaires du Danemark qui ont permis à ce petit pays de se transformer économiquement et intellectuellement, et des écoles moyennes d'agriculture du Québec qui ont formé des milliers de cultivateurs progressifs et de nombreux dirigeants du milieu rural.

"Il faut, conclut-il, au moins une école d'agriculture pour les Canadiens français de l'est de l'Ontario; ce projet demande la coopération de votre association, du gouvernement provincial, surtout des cultivateurs; il faut trouver assez de parents prêts à faire un placement, aussi bon que d'autres formes d'enseignement."

FIERTE RURALE

Mlle Dupuis, secrétaire de l'U.C.F. québécoise, apporta à l'U.C.F.F.O. l'amitié des 12,000 membres de cette association. "Le problème professionnel qui est entre vos mains, dit-elle, en s'adressant aux femmes, c'est de garder au foyer l'amour de la profession agricole et du milieu rural. Notre manque de fierté est une des principales raisons de l'exode rural; nos enfants vont se noyer dans la ville parce que nous avons négligé inconsciemment de leur donner la fierté de notre famille, de notre paroisse, de notre église. Femmes, nous devons être au foyer celles qui voient clair, qui s'instruisent pour donner, qui agissent en répondant à l'appel de l'Action catholique et de l'action sociale. Nous devons apporter une attention particulière aux problèmes de l'adolescence, en formant la volonté, l'intelligence et le coeur de nos enfants. Demandons à Dieu de nous préserver du péché des talents inutiles et puisons dans notre idéal chrétien la force nécessaire pour garder à la terre ses terriens."

ETABLISSEMENT RURAL

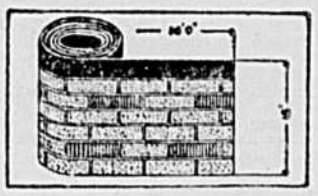
M. C.-E. Couture désigna l'établissement des fils de cultivateur comme le problème le plus inquiétant peut-être pour le monde rural du Canada français; c'est d'ailleurs, selon lui, un phénomène général dans le monde occidental où se sont installées la machinerie lourde et la grande industrie. "La campagne, dit-il, doit pourtant rester le réservoir des forces vives; une famille de ville ne dure guère plus que quatre générations. L'exode rural est devenu une maladie; la cause de cet exode n'est pas économique, mais sociale et surtout religieuse. Le mécontentement est le symptôme le plus inquiétant de l'heure présente. Nous ne vivons plus comme des ruraux; c'est le cerveau qui est atteint. Les vertus s'en vont et les appétits matériels les remplacent; c'est le mal."

PROBLEMES AGRICOLES

M. J.-B. Lemoine fit remarquer que les problèmes agricoles ne sont pas les mêmes aujourd'hui que ceux d'il y a vingt-cinq ans. "Il faut suivre les changements, dit-il, et prendre des moyens diversifiés pour résoudre les problèmes nouveaux de l'agriculture, qui se posent maintenant à l'échelon national. Essayez de faire progresser votre union professionnelle pour jouer un rôle dans la Fédération provinciale de l'agriculture, qui vous aidera à régler ces problèmes. La vie rurale doit être pour nous une mystique, non seulement une question d'affaires.

(Suite à la page 21)

SPECIAL



PAPIER

Imitation de Brique en rouleau.

Qualité seconde

Couleur Rouge ou Vert

un rouleau couvre 50 pi. carrés

Prix $1.70 le rouleau

ce Spécial est valable pour un temps limité seulement.

Conditions 25% avec la commande, Balance sur réception.

A. L. Gonneville Mfg.

Charette

Cté St-Maurice, P. Qué.

ENRAYEZ LES SYMPTÔMES DE L'ASTHME

En tout temps — en tout lieu! ASTHMADOR sous forme de poudre ou cigarette est toujours prêt et facile d'emploi. Les vapeurs calmantes d'ASTHMADOR apportent un soulagement apprécié aux symptômes de la bronchite asthmatique. Très économique — se vend dans toutes les pharmacies au Canada et aux Etats-Unis.

ASTHMADOR de R. SCHIFFMANN

MUSCLES ENDOLORIS? RHUMATISME FOULURES

Quel *RECONFORT* calmant en frictionnant doucement avec

PERRY DAVIS' PAINKILLER

Des millions s'en servent

PEINTURE

GARANTIE

Le gallon $2.75 et plus

Directement du fabricant

Liste de prix sur demande

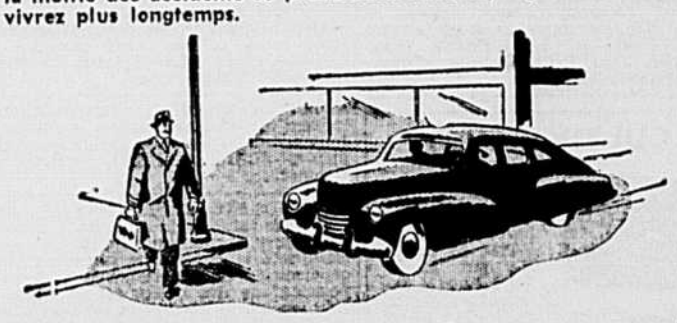
R. TROTTIER

8614, DE L'EPEE

MONTREAL

Regardez bien des deux côtés de la rue!

Que vous marchiez ou que vous conduisiez, regardez toujours des deux côtés de la rue avant de traverser une intersection. Les statistiques démontrent que c'est là que plus de la moitié des accidents se produisent. Arrêtez, regardez et vous vivrez plus longtemps.



Soyez prudent ! C'est peut-être votre vie que vous sauverez !

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger, Montréal 24



Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

AGENTS DEMANDES

A CEUX QUI VEULENT une bonne agence, voici l'occasion. Marchandise facile à vendre aux cultivateurs. Gros profits. Les comtés suivants sont vacants: Iberville, Missisquoi, Joliette, Montcalm, Terrebonne, L'Assomption, etc. Pour informations, écrire: **PALCOSEEL MFG CO. LTD, Cornwall, Ontario.**

AGISSEZ MAINTENANT! Homme ou femme, devenez un agent, à temps plein ou partiel. Vendez des montres, des cravates, des bijoux, des coupons, etc. Les prix les plus bas, les profits les plus élevés. Catalogue gratis par retour du courrier. **LEE-ROSS REG'D, 73 Napoleon St., Montreal, Québec.**

VOULEZ-VOUS être intépendant? Devenez notre détaillant. Vente à domicile, articles de toilette, médecines, épices, essences, etc. Gros profits, bons territoires vacants. Ecrire **LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Kamouraska.**

REPRESENTANTS pour notre ligne de vêtements sur mesures, de la manufacture directement au consommateur. Commissions intéressantes, marchandise à bas prix. Temps partiel ou autrement. Propoeition intéressante. Echantillions et instructions fournis sur demande. **RODNEY TAILORING COMPANY, Dépet. T., B.P. 63, Montréal.**

ATTENTION VENDEURS

MERVEILLE pour vous. HATEZ-VOUS. 316, 1ère avenue Verdun. Tél. YO. 2820.

VOYAGEUR demandé pour vente rations balancées bien connues. Doit avoir aptitudes de vente et surtout connaitre l'aviculture à fond. Bilingue préférable. Salaire, commission, dépenses payées. Ecrire donnant âge, expérience, **CASIER 11, 515 Viger, Montréal.**

AIMERIEZ-VOUS réaliser de $50 à $80 par semaine? Etes-vous travailleur, — courageux? Si oui, vous aimerez notre commerce — nous avons plus de 250 produits, tous garantis. En plus un assortiment d'ensemble de toilette. Ne tardez pas, écrivez-nous. Ouvertures dans Dorchester, Bellechasse, Lévis, Kamouraska. **FAMILEX, 1600-C, Delorimier, Montréal.**

AIGUISAGE

AIGUISONS LAMES clippers, vaches, moutons, barbiers, émeri, 35c; huile, 50c; ouvrage garanti retourné 24 heures. Adressez: **L'USINE STEWART, 232 Prince, Sorel.**

AIGUISONS LAMES, clippers, vaches, moutons, barbiers, émeri, 35c; huile, 50c. Ouvrage garanti, prompt service. Adressez: **STEWART SHARPENING, 230 Prince, Sorel.**

ATTENTION CULTIVATEURS! Aiguisons lames tondeuses toutes marques, prix: 60c sur émeri, 75c à l'huile. Aiguisage garanti, service prompt. Adresser: **L'AIGUISAGE CLIPPER MEILLEUR, Dépt 2, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.**

AIGUISONS LAMES, clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c set, ouvrage garanti, retourné en 24 heures. **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, 232 Prince, Sorel.**

AIGUISONS lames clippers toutes marques. Prix: 75c à l'huile, ouvrage garanti un prompt service. S'adresser à: **J.-B. FONTAINE, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.**

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c set, huile 50c. Prompt service, ouvrage garanti, retournées le même jour. **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, 230 Prince, Sorel.**

POUR LAMES qui coupent à votre satisfaction confiez l'aiguisage à la Coopérative (75c la paire). — Avant d'acheter cette nouvelle tondeuse, demandez-nous des renseignements au sujet de la nouvelle tondeuse **ANDIS** — Elle coûte moins cher — Tond plus rapidement — Dure plus longtemps. **LA COOPERATIVE DE LAINE, Lennoxville, Qué.**

MESSIEURS LES CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos plaques de "Clippers" toutes marques, ouvrage garanti, aiguisage à l'huile, 75c le set. C.O.D. acceptés. **EMILE BOLDUC, barbier, Château-de-Blois, Trois-Rivières, P.Q.**

AIGUISAGE GARANTI, lames (clippers) toutes sortes, à l'huile et au carborundum. Coupe durable comme neuve. Prix 75c set. Ajouter frais retour. Adressez: **LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours, Co. Richelieu.**

ATTENTION CULTIVATEURS! Aiguisons lames, clippers, toutes marques 45c sur émeri, et 75c à l'huile, ouvrage garanti. Essayez-nous, réparons clippers défectueux ou brisés. Adressez-vous à: **L'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

AIGUISAGE DE LAMES. Aiguisons lames clippers, toutes marques, 45c sur émeri; 75c à l'huile. Aiguisage garanti. Adresser: **H. B. FONTAINE, Fils, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.**

AIGUISONS lames, tondeuses de toutes marques, coupent comme neuves. A l'huile, 75c, ouvrage garanti, service rapide. S'adresser à: **L'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIAL, Dépt 3, Pierreville, Yamaska, P.Q.**

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de lames tondeuses à vaches, moutons, barbiers, etc.

Prix la paire: 35c sur émeri; 50c à l'huile. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Réparons, vendons tous les accessoires.

Adressez-vous à:

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART
Dépt A
230 rue Prince, Sorel, Co. Richelieu

AIGUISAGE

AIGUISONS lames clippers, toutes marques, aiguisées sur machines perfectionnées, dernier modèle. 35c set. Garanties tondre votre troupeau. Réparons clippers défectueux. **L'AIGUISERIE STEWART, 232 Prince, Sorel.**

AIGUISONS lames, clippers, vaches, moutons, barbiers; émeri 35c set, huile 50c. Ouvrage garanti, réparons clippers électriques. **GEO.-E. MONDOU, 230 Prince, Sorel.**

ANIMAUX A VENDRE

BEAU BOEUF d'un an, classé, vaches contrôlées, taures, veaux Holstein, beau cheval Belge, 5 ans, agneaux cheviots. **EUGENE DESAULNIERS, Yamachiche. Tél.: 600-2-2.**

VERRATS Yorkshire classés XXX, nés en mai 1951; père importé d'Ontario, mère, grande championne de l'Exposition de Québec 1931. **L.-A. SYLVESTRE, Clairvaux, Bagot.**

DEUX TAUREAUX Holstein pur sang, né en octobre 1951, provenant d'un troupeau accrédité, contrôlé, éprouvé. Lignée du fameux Marksman. S'adresser **ULDERIC GRISE, 4e rang, Drummondville, Qué.**

CHIENS COLLIE domptés: $12. Collie écossais, 10 mois: $14. St-Bernard X Collie: mâle, $6.50; femelle, $3.00. Policier et Collie: même prix. Policier X Collie femelle, 1 an: $5.00, chiend de garde. Enveloppe affranchie pour réponse. **THOS PETTEM, Lyn, Ontario.**

RIVARD & FILS, commerçants vaches laitières Holstein, springers; renommée 23 années succès. Rivard & Fils est le seul acheteur direct d'Ontario ouest. Epargnez temps et argent en achetant directement de **RIVARD & FILS, St-Vincent-de-Paul, (Laval) Normandie 1-7520.**

A VENDRE: 20 verrats Yorkshire enregistrés, classés XXX, de 7 et 6 mois. Aussi femelles Yorkshire de 6 mois. Venez me voir ou téléphonez-moi. **GEORGES CADIEUX, Beloeil, Ruisseau Nord, Co. Verchères, P.Q. Tél.: 622.**

VERRAITS et truies Yorkshire, enregistrés, âgés de 3 mois, classés XXX, même lignée de porcs Champion à la foire de Sherbrooke, automne 1950. **GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, P.Q.**

A VENDRE: animaux Holstein enregistrés. 2 vaches devant vêler en novembre; 1 veau mâle, 11 mois, de mère qualifiée 3 ans, 305-2X-10,000 lait, 3.93% gras; 1 veau mâle, 3 semaines, mère qualifiée 4 ans, 305-2X-12,300 lait, 3.29% gras. Aussi, quelques génisses ou quelques taures de 1 an ou 2 ans. Troupeau accrédité, enregistré et contrôlé. S'adresser: **Mme JULES LAURIER, Lachenaie, Co. L'Assomption, P.Q.**

OIES POUR REPRODUCTION, hybrides African X Toulouse, de l'année: $6 à $9. Plus d'un an, African ou Toulouse ou Emden $8 à $15. **EDOUARD LEBEAU, Valcourt, Co. Shefford, P.Q.**

VACHES et TAURES "Holstein" de choix à vendre en tout temps, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. S'adresser à **PAUL ADAM, Beloeil, P.Q. Tél. 4303.**

AIME RACICOT, MARCHAND d'animaux, peut offrir en tout temps, très bonnes vaches laitières Holstein fraîches vêlées ou à la veille de vêler. Pour informations, téléphonez, soir: **Boucherville 613.**

MAGNIFIQUES lapins Angoras, soyeux. Race pure, primés. Avec garantie et généalogie. **Le CLAPIER DE LA RIVE SUD, 501, L'Islet, Qué.**

BOEUF A VENDRE: Holstein-Master Tensen de St-Remi. Mère qualifiée à tout point de vue. Troupeau accrédité. **FERME-ECOLE ST-REMI, St-Remi de Napierville.**

GENISSES HOLSTEIN de trois semaines, un jeune taureau de deux mois, qualité supérieure, provenant de vache avec excellents records, nous retraçons trois générations en arrière au livre d'or le pourcentage des mères est de 3.8% et 4%; le père de ces veaux est issu d'une mère de 20,000 de lait avec 4.1%, prix raisonnable, troupeau accrédité, éprouvé et contrôlé. Ecrivez pour autres détails: **FERME DES VALLEES, Paul-Emile Cordeau, St-Charles sur Richelieu. HURTEAU, Contrecoeur. Tél.: 3.**

CHANSONS POPULAIRES: 10c chacune. Paroles pour caller 15 danses de campagne. (callage seulement). Prix: $2.00. **ANTOINE FORTIER, St-Zacharie, Dorchester, Québec.**

A VENDRE

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS: 2 LIVRES 90c

EAUX morceaux fleuris ou unis de coton, frippé, flanellette, ou de soie rayonne, 2 livres 90c plus 10c pour le maillage. Morceaux de laine différentes couleurs, 2 livres $1.20 plus 15c Envoyez mandat postal à **ROSE TEXTILES, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.**

FERNAND LABBE, marchand de bois, charbon, huile à chauffage. Spécial pour cultivateurs, charbon toutes sortes, livraison partout, gros et détail. ACHETERAIS vieux chevaux, avoine, orge, sarazin, sacs vides. **Tél. FRontenac 7570. Soir: Falkirk 8291, 3828 Lafontaine, PONEY, 7 ans, 650 livres, garanti partout, attelage, boggie, tombereau Ste-Catherine.**

MIEL A VENDRE: blanc, $15 en 70 lbs, $8 en 35 lbs, autres empaquetages, 22½c la livre, carton ou métal. Miel ambré, $9 caisse de 48 lbs. Colonies d'abeilles, $20 chacune, avec 2 boites de surplus. **J.-B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué.**

NOS PIANOS SONT AUX PLUS BAS PRIX. Tous pour aller dans de petites maisons, silicien 50" chêne, $140; Colonial 50" acajou, $150; Henry Herbert, 48" chêne, $165; Victor 50" acajou $175; et autres. Pianos droits, Nortmitle 54" acajou $79; piano Hamilton 53" $105, et autres. Complètement remis à neuf et garantis. Demandez notre catalogue. **TORONTO PIANO, 100 Harbord, Toronto.**

ECOULEMENT DE MANUFACTURE

A MOITIE PRIX — Vêtements sur mesures, neufs non réclamés, consistant en complets "worsted", pardessus d'automne et d'hiver. Choix varié $25.75. Habits en tissu anglais "worsted" $31.75 et $34.75. Complets en gabardine et worsted de haute qualité $39.75. Pantalons de choix $8.00, $9.75 et $11.75. Etoffes garanties tout laine. Mentionner mesures de la poitrine, siège, taille, longueur de jambe, grandeur, pesanteur, teinte préférée, devant simple ou devant croisé pour le modèle. Expéditions C.O.D. frais d'envoi payés. Satisfaction garantie ou remboursement. **ESCORT CLOTHES, Dépt "E", 7240 St-Hubert, Montréal.**

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT $2.75

3 LBS, longueurs de ½ à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie. Crêpes Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb, $1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à **SEARS, Dept T, 5486, rue St-Urbain, Montréal. P.Q.**

COUPONS BALLOT 3 LBS $2.85

LE BALLOT de crêpes, satin, rayonne, coton, broadcloth, ½ à 2 verges 3 livres, $2.85, le même ballot, 5 livres, $4.35. POCHE de 20 livres. MORCEAUX de crêpe et soie, $5.20 maillage payé. COUPONS de tissus pour PANTALONS, $1.60 la livre. GABARDINE, $1.90 la livre, tissus de LAINE, toutes couleurs pour manteaux d'hiver, coupons 1½ à 3 verges, $2 la livre. Tissus carreautés pour chemises d'hommes et garçons, 69c la verge. COTON JAUNE pour DRAPS, $1.20 la livre. Pour commandes payées d'avance (minimum $4.00) pas de frais de poste. **ROSE TEXTILES, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.**

COUPONS - CORDUROI - LAINE FILS - LISIERE - FLANELLE

50 LIVRES coupons soie directement du moulin, $5, payable d'avance. 20 livres lisières tapis soie, $1.90. Gabardine imperméable 55" largeur, beige, spécial verge, $1.89; carreautée noir-blanc, $1.65. Fils lin 3/16 cone livre $1.35; naturel 2/16 livre $1.10. Collets d'enfants lapin blanc, 98c. Garnitures loup, chacune 15c. Ecrivez pour notre catalogue gratis de 1800 item, ou venez nous voir. Coton jaune SPECIAL, livre $1, quantité limitée. Dentelle sur tulle ou crêpe 1 pouce à 3 pouces, première qualité; la livre: $5.00. Coton jaune, 74 pouces, la verge: 69c; 40 verges, $25.

Mme I. SCHAEFER ENR.
B.P. 163 Drummondville, P.Q.

FARINE DE SARRASIN

REGALEZ votre famille avec de délicieuses galettes de sarrasin. Fleur de première qualité absolument pure, provenant de la récolte nouvelle. Commandez pa rquantité pas moins de 25 lbs. Prix $15c la livre. Envoyez l'argent avec la commande Pas de C.O.D Adressez: **Ferme T.-L. GIRARD ENRG - St-Félicien, Co. Roberval Qué.**

A VENDRE

BEAU MANTEAU DE CHAT SAUVAGE, grandeur 14 ans, bonne occasion pour la voiture. $35.00. **Mlle G. FARREL, 6368, rue St-Denis, Montréal.**

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS $1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Equivalant à 12 vgs x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleuri lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds. 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez $1.00 pour chaque boite à **SEARS, Dept T., 5486 St-Urbain, Montréal.**

COTON A TISSER, première qualité, en bobines 1 livre, 2/8 naturel: $1.20 lb.; 2/8 mercerisé blanc $1.15; 2/16 naturel $1.25; sacs vides sucre 30c, lavés, blanchis 35c. Frais poste et C.O.D. en plus. **Boite M., B. BERNATCHEZ, Co. Montmagny, P.Q.**

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés, 28c chacun, lavés, 30c chacun. TONNES de mélasse, $2.75 chacune. DRUMS propres, $5.50 chacun. C.O.D. acceptés Toutes sortes de sacs, poches et barils S'adresser à **JOS LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.**

400 TONNES DE FOIN vert à vendre, beau mil à chevaux et foin mélangé mil et trèfle pour vaches au prix de $12.00 la tonne F.O.B. Station St-Cuthbert. Ecrivez à: **ROLAND LAFERRIERE,** secrétaire de l'U.C.C. **Saint-Viateur d'Anjou, Co. Berthier, P.Q.**

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés bien tissés dans toutes les couleurs pastels, $4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs $7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 2095 rue Bleury, Montréal.**

BOTTINES A MOITIE PRIX: véritables bottines d'armée anglaise, nouvelle marque 7 et 7½ étroit, 9 large seulement, $5.98 f.o.b. Hamilton. **NEWSON & CAMPBELL CO., Hamilton, Ontario.**

MAGASIN DES COUPONS

AVONS un grand assortiment de coupons de toute première qualité en mains à des prix excessivement bas. Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS, INC. 4103. boulevard St-Laurent. Montréal. Montréal, Qué.**

A VENDRE: 2 incubateurs Buckeye, capacité: 21,000 oeufs chacun, en parfaites conditions. Cabinet d'éclosion séparé. **LA CIE DES VERGERS MODELES, Frélighsburg, Co. Missisquoi, Qué.**

TRAYEUSES, parloires et systèmes de traite CHORE-BOY — Refroidisseurs DARI-KOOL. 228, **rue St-Hubert, St-Jean, Qué.**

SURPLUS DE L'ARMEE: Carabine Enfield de l'armée, 10 coups, convertie en modèle sport. Pesanteur approximative: 6½ lbs, $36.50. Etui à carabine neuve, de l'armée: $1.95. Gros paletot kaki de l'armée, idéal pour porter comme makina ou pour refaire. Grandeur: 36 à 40, $2.95. Uniforme bleu aviateur, neuf, en gros melton épais. Pantalon grandeur 30 à 42, $6.50. Tunique, petite, moyenne, grande, $6.50. Tunique de cadet de l'armée, tout laine; grandeurs: 26 à 36, $1.95. Combinaison-"overall" de l'armée, usagée; grandeurs: 36 à 42. Prix: $2.25. Couvertes de laine grises, neuves, $34.50 chacune. S.V.P. N'ENVOYEZ PAS de mandats de poste. Toute marchandise payable sur livraison. C.O.D. Argent remis immédiatement si non satisfait. **GROS ET DETAIL. LOUIS-G. VIGNEAULT, 136 Cockburn, Drummondville, Qué.**

BONNE DEMANDEE

PERSONNE FIABLE de 20 à 50 ans, pour petite famille à Montréal. **Mme PAUL DUMONT-FRENET, 2688, avenue Laval, Montréal. LA. 0318.**

COUPLE DEMANDE

AIDE-FFERMIER expérimentée, libre. Femme tiendrait restaurant. Local-logement meublé, chauffé fourni dans village. Donnez tous détails. **GABRIEL HURTEAU, Contrecoeur.**

COMMERCE A VENDRE

BOUCHERIE-EPICERIE à Montréal, $81,400 d'affaires par semaine, logement libre. Vendrait $6,500. Cause: départ pour la campagne. **ARMAND LEDUC, 2440, Deslisle, Montréal. Tél. WL. 3474.**

DIVERS

SURPRISE! La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c **EVANS, 141 Station G., Montréal.**

NOUS ACHETONS DES POCHES

AVEZ-VOUS DES POCHES DE JUTE OU COTON A VENDRE? DEMANDEZ NOS PRIX.

PROVINCIAL BAG CO.

4376 St-Dominique, Montréal

$50 DE RECOMPENSE

PAIGE CREDIT JEWELLERS offrent $50 de récompense pour n'importe quelle montre qu'ils ne peuvent pas réparer et garantir pour un an. Un des services de réparation de montres les plus importants et les plus rapides au Canada: vite comme l'éclair. La plupart des réparations terminées le jour même. Chaque répération de montre est vérifiée par le fameux "watchmaster" électronique de PAIGE qui inspecte votre montre comme un cardiographe d'hôpital vérivie votre coeur, et en enregistre le fonctionnement sur papier spécial à une seconde près, en 24 heures. Au service des Canadiens depuis 1914. Mailez votre montre à **PAIGE CREDIT JEWELLERS, 357 Younge Street, Toronto.** Incluez cette annonce et épargnez 10%. **XLT.**

SOUDEURS — "ARC A SOUDER", 110-120 volts CA, soude, ramolit, coupe les métaux, facile à employer, renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attachements de l'arc métallique et la flamme, les carbones, flux, tiges, masque. Seulement $28.50 Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. Aussi autres modèles. **WELDING MANUFACTURING CO., 239 CR Canal St., New York City, N.Y.**

SACS de sucre en coton non lavés, 28c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 30c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. **LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 21, Station R., Montréal 10.**

POUR DIVERTISSEMENT: demandez notre circulaire. Paroles pour "caller" les danses immédiatement, pour 15 danses diverses, $2.00. **ANTOINE FORTIER, St-Zacharie, Dorchester, Québec.**

FUMEURS! FUMEURS! Ne fumez plus de cigarettes, grâce aux Capsules ANTINICO", éprouvées, inoffensives. Traitement complet avec instructions, $2.10 port payé, ou C.O.D. $2.34. **RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.**



GAGNEZ de l'argent ou l'une de nos belles primes. Montre-bracelet. Coutellerie, Nappes, Serviettes. Draps donnés gratuitement à ceux qui vendront nos cartes de Noël et de Bonne Année.

Demandez une boite de $8.00, nos conditions et le Catalogue de magnifiques Primes Gratis.

ALLEN NOUVEAUTES ENR.
ST ZACHARIE QUE.

NOUVEAU! Manuel et catalogue combinés traitant le découpage du bois, 200 DESSINS et modèles illustrés. Faites votre demande immédiatement, car le nombre est limité. Prix 35c. (Pas de timbre S.V.P.). **ATELIER ès ARTS ENRG., St-Théodore d'Acton, Bagot, Qué.**

FOURRURES BRUTES

FOURRURES BRUTES DEMANDEES

J'ACHETE les peaux de visons, belettes blanches, rats musqués, écureuils rouges, pékans et loutres aux plus hauts prix du marché. Expédiez par poste recommandée et n'oubliez pas d'inscrire votre nom et votre adresse en dedans et en dehors de votre paquet. Votre paiement vous est envoyé immédiatement et vos peaux sont mises séparément. Je n'envoie pas de listes de prix, car en général, ces listes sont émises pour tromper le trappeur. Je préfère n'en pas publier. Mais pour tout envoi qui me sera fait comprenant des belles peaux de saison (novembre, décembre), je vous paieral le plein prix courant du marché. L'écureuil est de saison en décembre, janvier et février. Il y a aucune demande pour le renard rouge cette année. Expédiez vos fourrures brutes chez **PLACIDE GOULET,** acheteur de fourrures brutes, **Luceville, Co. Rimouski, P.Q.**

TRAPPEURS — CULTIVATEURS
EXPEDIEZ AUJOURD'HUI

ECUREUIL jusqu'à	$1.00
BELETTE jusqu'à	$5.00
RAT MUSQUE jusqu'à	$5.50
VISON jusqu'à	$60.00
LOUTRE jusqu'à	$55.00
CASTOR jusqu'à	$50.00
PECAN jusqu'à	$150.00

Payons aussi plus haut prix pour toutes autre fourrures. Un chevreuil par jour garanti, SECRETS de trappe professionnelle, vous sera expédié gratis sur demande. SPECIAL — Carabine 303 ROSS garantie comme neuve. Satisfaction ou argent remis, seulement $25.00.

NE RETARDEZ PAS

L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, Québec.

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES

10 HOMMES demandés, dans la région de Montréal, pour apprendre la mécanique automobile et Diesel. Cours en français. Termes faciles. S'adresser à: **J.-D. ALLARD, C.P. 442, Station H., Montréal.**

(Suite à la page 21)

PETITES ANNONCES

(suite de la page vingt)

INSTRUCTION

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5. Saint-Hyacinthe Qué.**

LIVRES FRANÇAIS

LIVRES FRANÇAIS tous genres, romans, histoire, etc. Demandez notre catalogue gratuit. Abonnement. **LE FOYER DU LIVRE ENRG., 5130 Jeanne d'Arc, Montréal.**

MACHINES AGRICOLES

CHAINES à tracteur; (agences "Jutras" et "De Laval", couvrant toutes nécessités de la ferme.) GERARD DARAGON, Thurso.

PELLE HYDRAULIQUE adaptable sur tracteur Massey-Harris 55" ou International. Tél. 619-s-23, **Repentigny.**

CHAUDIERES trayeuses Surge, en parfaite condition, $35 et plus. **ADONAI BLANCHETTE, La Présentation, Co. St-Hyacinthe.**

TRACTEUR COCKSHUTT 70, en bon ordre à vendre à prix modique. **DENIS MARTINEAU, Ste-Marthe, Co. Vaudreuil. Tél. 18-s-2, St-Clet.**

MOULANGE VESSO 11 pcs, spécialement pour tracteur presque neuve. **ACHILLE DUQUETTE, St-Augustin, Co. Deux-Montagnes.**

CHARRUE DOUBLE à chevaux, Cockshutt, presque neuve, au prix de $75. J'achèterais un épandeur à calco. **ALBERT BEAUMONT, Ste-Catherine, Portneuf.**

CHARRUES A NEIGE "Frank" 8' camion, 2 différentiels. Souffleur à neige 4' x 6', monté sur camion armé, 2 différentiels et moteur auxiliaire. Parfait ordre. **NOEL RAYMOND, tél. 518, Oka, Co. Deux-Montagnes, P.Q.**

ON DEMANDE

NOUS PAYONS 90c la livre le crin de cheval mais nous n'acceptons pas la crinière. Nous acceptons une livre et plus payable C.O.D. **MARCEL GAGNON, 116, rue Elmire, Montréal.**

ATTENTION ! Avez-vous une terre et maison à louer avec roulant et récolte ou non? Adresse : **OSCAR THERIEN, 6407 boul. Gouin est, Montréal-Nord, 12.**

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215, rue Dorchester Québec, P.Q.**

POULES et POULETS, prix spécial pour des gros poulets et chapons bien engraissés. Poste de classement. **J.-D. ARSENAULT, 1061, rue Church, Verdun P.Q.**

POUSSINS - POULETTES

AVICULTEURS ! Pour avoir du succès, commandez nos poussins sexés ou mixtes. Notre couvoir est en opération toute l'année. Nous n'incluons que des oeufs pondus sur notre ferme. Demandez notre circulaire. Couvoir certifié et approuvé. **BOIRE ET FRERES, Ferme Avicole Drummond, Wickham, Qué.**

NOUS AVONS à vendre 400 belles poulettes Plymouth-Rock Barrées. **Prix: $1.75, âge: 4 mois. S'adresser à MARCEL GIROULEAU, Ste-Rose, Côte des Perrons, Co. Laval.**

POUSSINS D'UN JOUR — Nous faisons des éclosions chaque semaine; demandez nos poussins spéciaux de races pures croisées pour pondeuses, aussi, nos poussins spéciaux pour "broilers", non-sexés et poulettes, aussi cochets disponibles. Poussins en croissance, de 4 et 8 semaines. Poulettes plus âgées, 12 semaines au temps de ponte, R.O.P. et cochets approuvés pour reproduction. Catalogue. Dindes. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

OCCASIONS POUR POUSSINS EN CROISSANCE : Poulettes de 7 à 8 semaines tant que nous en aurons. Rock Barrées, Austra X Blanches, Leghorn Blanches X Rock Barrées, $47.95. Rock Barrés non-sexées, $38.95. Races assorties, $1.00 de moins par cent. Catalogue. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

POUSSINS TOP NOTCH d'un jour, toutes les races populaires. Demandez nos bas prix pour poulettes pour livraison immédiate. Poussins en croissance tant que nous en aurons. Poulettes en croissance de 7 semaines. Rock Barrées, Leghorn blanches X Rock Barrées, $47.75. Rock Barrés, non-sexés, $38.50. Races assorties $1 de moins par cent. Poulettes plus âgées de 12 semaines au temps de ponte. Cochets pour reproduction. Catalogue. **TOP NOTCH CHICK SALES, Guelph, Ontario.**

NOUS ACHETONS DES OEUFS DE DINDES POUR INCUBATION. Couvoir approuvé par le Gouvernement Fédéral pour saison 1952. Bons prix payés et longue saison d'éclosion. Casier 15, 515, Viger, Montréal.

260 POULETTES Plymouth-Rock Barrées en ponte. Premier choix. **COUVOIR RICHELIEU, St-Blaise, Co. St-Jean, P.Q.**

PROPRIETES A VENDRE

ATTENTION ! Propriété rapporte 12%, 3 étages, 2 sept pièces, 2 magasins, revenu par année : $3,240. $8,000 comptant, balance facile. Propriétaire : $132 St-Hubert.

PHOTOGRAPHIES :

AMATEURS

FILMS DEVELOPPES. GRATIS agrandissement 8 x 10 avec $2.00 de factures impressions toutes grandeurs, 3c. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais d'expédition. **JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.**

GRATIS ! Pour nous annoncer aux nouveaux clients, développement d'un rouleau de film gratis; aussi, superbe agrandissement en couleurs. Nos prix réguliers 4c chaque portrait. **FRANCIS STORES REG'D, Hébertville, Québec.**

CARTES DE NOEL ET CALENDRIERS avec photos personnelles !



Envoyez-nous votre négatif favori et nous l'agrandirons sur des jolis calendriers 1952. Font des cadeaux utiles et très attrayants !

Prix : 55c chacun ou 3 pour $1.35. Coloriés à l'huile: 40c de plus chacun.

— ● —

Cartes de Noël avec photographie faite de votre négatif : $1.35 la douzaine, enveloppes comprises. Bordure et dessin tintés : 50c de plus.

— ● —

GRATIS ! Avec chaque commande de 50c un coupon pouvant servir pour agrandissement colorié et encadré !

— ● —

PHOTO COMMERCIALE
Dépt. "U" Outremont, Montréal

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 35c chacun. Impressions n'importe quelle grandeur, 4c chacune. Agrandissement gratis avec chaque commande de 40c. **STUDIO RAPIDE, Dépt. "C.N." Station E., Montréal.**

PHOTOS FINIES PARCHEMMIN. SERVICE DU MEME JOUR. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga. Dépt. D., Montréal.**

REMEDES

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par **Les Pères Cisterciens** pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau $1.25 la boîte. **ABBAYE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

MESDAMES, MESDEMOISELLES qui souffrez de vaginité, leucorrhée (pertes blanches) prurits vulvaire (démangeaison), ayez recours à "Leucorol", d'emploi facile — "Leucorol" agit rapidement — ne tache pas le linge — dispense de la douche vaginale. Commandez un traitement Leucorol dès aujourd'hui. **Prix $2.00 potr payé. LES MEDICAMENTS DE L'INFIRMIERE ENRG. Case postale 794, Haute-Ville, Québec.**

CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. Pourquoi laisser souffrir votre cheval? Pourquoi ne pas obtenir un meilleur rendement? Oui, Messieurs, vous pouvez guérir votre cheval de la toux, gourme, souffle, etc. La MIXTURE YOR, a fait ses preuves. Votre cheval peut continuer de travailler en prenant ces remèdes. Commandez un gros format pour un traitement complet et seulement pour le prix de $1.10 frais de transport compris. **YOR CHEMICAL & CIE, Estcourt, Témiscouata.**

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE ? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200. Preston. Ont.**



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1.00 Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. **Adressez-vous à Thos-Ls GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval. P.Q. Agents demandés.**

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. METHODE qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits aur PORCALINE - Tri-Tonik. **ANIMAL MEDICINE des DRS MOFFETTE, 651, rue Villeray, Montréal.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lève-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East. Kitchener. Ontario.**

TERRES A VENDRE :

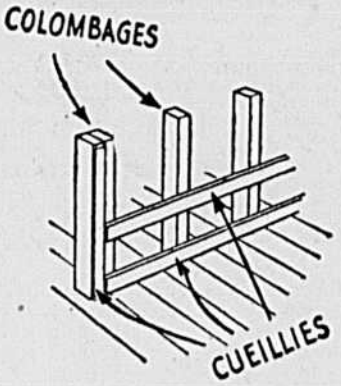
175 ARPENTS, tracteur, roulant, vaches, cochons, poules, maison 8 appartements, eau, électricité partout. **DONAT HOUDE, St-Hubert, Co. Chambly.**

TERRE A VENDRE: 64 arpents, cultivable, bien bâtie, eau courante, électricité, à ¼ mille de l'église. S'adresser à **JEAN-CHARLES CARON, L'Islet, P.Q.**

Votre habitation

Un plâtrage homogène dépend de l'exécution et du dosage

Pour obtenir un plâtrage de bonne qualité, il faut avoir le genre approprié de base, un dosage et un malaxage soigné des ingrédients, et une exécution experte. La latte métallique et les feuilles de fibre de bois ou les feuilles au gypse sont les bases les plus utilisées pour le plâtrage et elles doivent être posées conformément aux instructions du fabricant.



Le plâtrage doit consister en au moins 3 couches sur les murs de maçonnerie, la latte en bois, la planche murale au gypse, la planche murale en fibre ou la latte métallique.

La chaux plastique, la chaux hydratée ou le gypse calciné peuvent être utilisés pour tout travail intérieur, mais la chaux-vive ne doit pas être utilisée à moins qu'elle n'ait été éteinte pour au moins 7 jours. La chaux hydratée doit avoir été gâchée 24 heures avant d'être malaxée et utilisée.

Il faut prendre soin d'assurer que la couche de base, dite "couche brune" soit aussi lisse que possible et que tous les angles soient parfaitement équarris.

La couche de finition doit être appliquée avant que la couche brune soit complètement sèche ou après qu'elle aura été mouillée. Cette couche consiste en chaux en mottes ou en chaux hydratée mélangée avec du plâtre de Paris afin d'obtenir un fini dur.

L'épaisseur totale du plâtre à compter de la face de la latte ne devrait pas être inférieure à ½ pouce. Les fonds de clouage qui doivent être fixés à la plinthe, au cadrage de porte et de fenêtre, servent de guide afin de déterminer l'épaisseur du plâtre. Ces planches servent également comme fond de clouage pour la boiserie lorsque le plâtrage est parachevé.

TERRE A VENDRE

TERRE DE SABLE, 200 arpents, 75 en culture, prêts agricoles, machinerie pour patates et tabac. **W. CORBEIL, St-Louis-de-France, Co. Champlain.**

BELLE TERRE de 72 arpents, située Ste-Rosalie, 1 mille de St-Hyacinthe, bien égouttée, chaulée, entièrement en culture. Bonnes bâtisses. Eau courante, électricité. Chemin en asphalte, ouvert à l'année. Service d'autobus. S'adresser à : **Mme Léas Perrault, 735 Désauniers, St-Hyacinthe,** ou **Bureau des agronomes, monsieur A. Deschesnes, B.S.A., St-Hyacinthe.**

FERME 360 acres, sur route 17, près Hawkesbury, eau courante, électricité, érablière, bois service, avec ou sans roulant. **ALFRED LAVIGNE, R.R. No 2, Hawkesbury, Ontario.**

A VENDRE DANS LE CENTRE VALCOURT, 200 acres; peut être vendu en trois parties, avec roulant ou non, 45 têtes bétail pur sang Canadien de qualité, 175 tonnes de foin, 40 tonnes de paille pressée. Aux intéressés, s'adresser à : **JOSEPH DESMARAIS, Valcourt Ely, Qué.**

BONNE TERRE à vendre, 115 arpents en culture générale, 35 arpents en bois. Grange de 2 ans, hangar neuf, bonne maison. Troupeau choisi, peut garder 15 vaches; élevons 70 porcs annuellement: voisin de l'école. Cause de vente : Commerce. Pour détails, s'adresser: **EUGEGNE VAILLANCOURT, C.P. 1051, 2e rang ,Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, Qué. Tél. 407-s-10.**

BELLE TERRE, 82 arpents avec ou sans roulant, située à 2 milles du village St-Gabriel-de-Brandon. Terre forte, bien égouttée, bonnes bâtisses, poulailler neuf de mille poules. Roulant complet, 8 vaches, 2 chevaux, 3 truies portières, 8 cochons, etc. Eau courante, électricité partout; chemin ouvert à l'année. Service d'autobus. Bonnes conditions. S'adresser au propriétaire: **ROGER COMTOIS, 4e rang, St-Gabriel-de-Brandon.**

Fermières et...

(Suite de la page 19)

Les drames de désertion du sol se multiplient, non à cause du manque d'argent, mais surtout à cause d'un courant d'idées délétères."

M. Lemoine insista sur l'importance des équipes d'études pour donner la fierté rurale, l'éducation nécessaire et les moyens économiques à prendre pour réussir.

Mgr P.-E. Brunet, P.D., curé d'Embrun, célébra la messe d'ouverture et dit aux congressistes qu'en commençant leurs assises au pied de l'autel ils suivaient une tradition de leurs pères qui ont placé la croix au-dessus de la charrue. M. l'abbé Léonard Rochon, vicaire à Embrun, prononça le sermon de circonstance; il présenta l'union professionnelle comme une école de justice et un foyer de charité chrétienne.

Mgr Croteau tira les conclusions de la journée. Le congrès est terminé, dit-il, mais votre travail commence. L'U.C.F.O. a été pour tous les cultivateurs une école sociale, morale et économique; elle vous a fait prendre la place à laquelle vous avez droit dans la société; elle vous a appris à discuter vos problèmes d'une façon sereine. A chacun d'entre vous de faire du recrutement; si nous parlions au nom de 3,000 cultivateurs français de l'Ontario, pensez-vous que nous ne serions pas écoutés?" Mgr Croteau remercia les gens d'Embrun pour leur hospitalité, ainsi que tous les organisateurs du congrès et il souligna en particulier la façon admirable dont les dames et les jeunes filles d'Embrun avaient préparé et servi le banquet, auquel 300 personnes environ avaient pris part.

De nombreux membres du clergé ont assisté aux délibérations; en plus de ceux qui ont été mentionnés plus haut, on remarquait la présence de M. le chanoine Laflamme, curé de Sarsfield; MM. les curés J.-Hermas Laniel, d'Alfred; Jean-Emile Martin, de Carlsbad Springs; Oscar Bélanger, de L'Orignal; Alfred Boyer, de Limoges; Alphonse Lapointe, de Bourget; Ernest Préseault, de Marionville; Auguste Chénier, de Plantagenet; MM. les vicaires Joseph Roy, de Saint-Isidore; Ernest Denis, de Saint-Albert; Edouard Ladouceur ,d'Alfred; Laurent Martel, de Sarsfield; Léo-Paul Martel, de Casselman; Eugène Lalonde, de Rockland; et G. Séguin, de Saint-Pascal.

LA COOPERATION...

(Suite de la page 7)

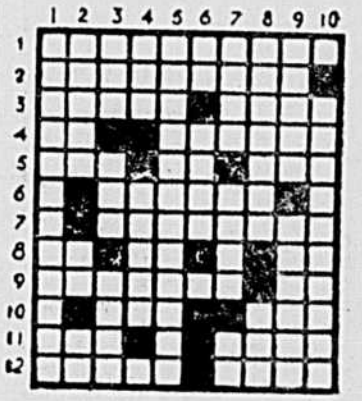
ce. Tous les élèves d'une même paroisse ont intérêt à se grouper et à ne choisir qu'un seul surveillant pour tout le groupe.

CERTIFICATS, DIPLOMES

Lors d'un examen, si vous conservez plus de 35% des points, vous recevez une carte-certificat. Pour avoir droit au diplôme, il faut que l'élève obtienne ses deux cartes-certificats. Vous ne pouvez décrocher le diplôme même si vous avez obtenu 100 pour 100 des points à l'un ou l'autre des examens. Il faut dans ce cas reprendre l'examen manqué.

Pour toute communication concernant le cours à domicile, on s'adresse à Louis-Philippe Poulin, directeur des Cours à domicile de l'U. C. C., 515 avenue Viger, Montréal 24, P. Q.

Les mots croisés de La Terre de Chez Nous



HORIZONTALEMENT. —

1—Appareil à décomposer l'eau par le courant
2—Qui a subi le supplice des régicides
3—Narration — Département
4—Dieu — Elles protègent une fleur
5—Pas les autres — Lac — Préfixe égalitaire
6—Qui n'a pas de successeur
7—Convertie en espèces
8—Connu — Note — En Chaldée
9—Qui ne risque pas d'offenser l'odorat — D'un verbe gai
10—Monnaies — Roi de la basse-cour
11—Il porte le grain — Rassasié
12—Mise en terre — Arme.

VERTICALEMENT. —

1—Excroissances d'un bien vilain effet
2—Plaine agitée — Article — Saint
3—Petite mer intérieure — Aigre — Recueil des anciens arrêts du parlement de Paris
4—Séparation — Homme libre lié par un serment de fidélité
5—Qui porte préjudice
6—Pronom — Il est parfois superflu
7—Conseiller de Dagobert — Gisement — Note
8—Qui ont perdu leur éclat — Plant
9—Pour conduire sa monture — Jupiter l'aima
10—Qui ne peut être compris que des initiés.

OU TROUVEREZ-VOUS LES REPONSES ?

— Pourquoi classifie-t-on les produits agricoles ?
— Est-ce que Québec suffit à peu près à ses besoins en viande de porc ?
— Qu'est-ce qui a limité chez nous la production ovine ?
— Québec produit-il suffisamment de beurre ?
— Quel est le plus avantageux : le marché domestique ou le marché extérieur ?
— Comment découvrir de nouveaux débouchés ?

Dans le vingt-cinquième cours à domicile de l'U.C.C. (1950-51)
intitulé

"L'ECOULEMENT DES PRODUITS AGRICOLES"

par Louis-Philippe Poulin, agronome

Une brochure de 150 pages que l'on peut se procurer pour la modique somme de $5 sous l'exemplaire ou $3.50 la douzaine, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue VIGER **MONTREAL (24)**

Dans le monde des éleveurs

Journée pour les éleveurs de porcs à Saint-Anselme, le 6 novembre

Par Victorin Pelchat, agronome

Nous aurons à Saint-Anselme, comté de Dorchester, mardi le 6 novembre prochain, une journée qui sera certainement très instructive et intéressante pour tous les producteurs de porcs. Cette journée est tout spécialement organisée pour les producteurs de porcs des comtés de Dorchester, Beauce, Lévis, Bellechasse, Lotbinière, et elle sera tenue sous les auspices de l'Association des manufacturiers de moulée du Québec.

Le printemps dernier, une premire journée du genre fut tenue à Saint-Hyacinthe et les organisateurs furent très satisfaits du succès obtenu. Le fait est que des producteurs étaient venus d'endroits aussi éloignés que 150 milles de St-Hyacinthe, pour assister à cette journée.

Voci le programme de cette journée des producteurs de porcs :

1. — Endroit : salle paroissiale de Saint-Anselme, le 6 novembre.

2. — Heure : 10 heures de l'avant-midi. Le programme de l'avant-midi sera sous l'habile direction de M. Jacques de Broin, président de l'Association des manufacturiers de moulée du Québec, très avantageusement connu dans le monde agricole de la province de Québec.

3. — L'ouverture de l'assemblée sera faite par M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'industrie animale au ministère provincial de l'Agriculture.

4. — Coup d'oeil sur la production et le marché du porc au Canada, par M. Adrien Morin, directeur pour l'est du Canada, de la Fédération des Salaisons canadiennes.

5. — Ce que les consommateurs canadiens et les salaisons demandent en fait de porcs de marché, par Vic Pelchat, de Canada Packers.

6. — Sélection des verrats et des truies d'élevage par M. François Dionne, agronome spécialiste en industrie animale dans le district. S'il y a possibilité de le faire, quelques sujets d'élevage seront amenés sur les lieux pour une démonstration sur la sélection et les qualifications requises des sujets d'élevage. Lorsqu'on connait la grande expérience pratique de M. Dionne, on peut être assuré à l'avance que cette partie du programme sera très intéressante et instructive pour tous les producteurs.

7. — Démonstration sur la classification des porcs abattus, par M. J.-A. Marcoux, agronome et classificateur du Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture. Au moins quatre carcasses de porcs de différente qualité seront apportées à Saint-Anselme pour cette démonstration sur la classification des porcs.

8. — Période d'une demi-heure, ouverte à tous, pour discussion sur les sujets traités au cours de l'avant-midi.

9. — Un goûter "lunch" sera tout probablement servi dans la salle même par... pour le moment ne faisons pas d'indiscrétion mais à l'avance nous sommes assurés que ce sera bon...

10. — Le programme de l'après-midi sera sous la direction de M. Camille Bouchard, agronome du Service de la production animale du ministère fédéral de l'Agriculture dans les comtés mentionnés plus haut.

11. — L'enregistrement supérieur des porcs, par M. J.-P. Fleury, chef du Service de la production animale du ministère fédéral de l'Agriculture dans la province de Québec.

12. — Troubles digestifs chez les porcs, par le Dr J. Nadeau, M.V., professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de St-Hyacinthe.

13. — Ces conférences et démonstration seront suivies d'un forum auquel essaieront de répondre MM. Labrecque, Fleury, Marcoux, X.-N. Rodrigue, Nadeau, de Broin, le soussigné et deux cultivateurs de la région. Pour ces derniers, les noms suggérés sont ceux de MM. Gérard Gosselin de Saint-Anselme, et François Montminy, de St-Gilles.

Puisque tous les producteurs des comtés mentionnés plus haut sont invités à cette journée, voici quelques chiffres sur le nombre et la qualité des porcs produits en 1950, dans ces comtés.

Au point de vue du nombre de porcs classifiés, le comté de Dorchester s'est classé sixième avec 46,336 porcs. Le pourcentage de "A" fut de 30.7%; les B-1, 47.1%; environ 11.0% de porcs trop légers et 7.0% de porcs trop lourds. Le comté de Beauce s'est classé troisième avec 53,693 porcs. Les "A" donnèrent un pourcentage de 29.5%; les B-1, 50.4%; les trop légers, environ 10.0%; les trop lourds, 6.0%. Pour ce qui est du nombre, c'est le comté de Lotbinière qui tient la première place depuis quelques années; en 1950, 60,313 porcs provenant de ce comté furent classifiés. Les "A" représentent un pourcentage de 38.-9%; les B-1, 47.5%; les trop légers, environ 5.0%; et les lourds, 6.0%. Du comté de Bellechasse, 17,300 porcs furent classifiés en 1950. Le pourcentage de "A", 32.-2%; B-1, 44.6%; trop légers, environ 12.0%; et trop lourds, 5.0%. Lévis : 7,479 porcs classifiés et le pourcentage de "A" s'est élevé à 37.3%; les B-1, 43.5%; trop légers, 10.0%; trop lourds, 7.0% (environ).

Admettrez-vous avec moi que ces quelques chiffres démontrent bien clairement qu'il y a encore place pour l'amélioration dans la qualité des porcs produits dans ces comtés ? Pour avoir vu — de mes yeux vu — des centaines et des centaines de porcs produits dans ces comtés, je sais fort bien qu'il y a un nombre beaucoup trop élevé de porcs de mauvais type et trop gras...

Cette journée de Saint-Anselme est donc une occasion, pour bien dire unique, pour les producteurs de porcs de la région d'entendre dire et de constater par eux-mêmes les lacunes existantes chez eux et obtenir des recommandations et conseils absolument à point sur l'organisation de l'élevage, la classification, les conditions de marché, les exigences des consommateurs et des salaisons, et, etc...

Je m'unis donc aux autres organisateurs pour vous inviter à vous rendre très nombreux à cette journée dont le succès dépend de vous, messieurs les producteurs...

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payé lundi, le 29 octobre 1951 aux deux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Porcs abattus

A	29.50
B1	29.10
B2	28.85
B3	28.50
C	27.50
D	27.25
Légers	27.60
Lourds	27.00
Ex-lourds	24.00 à 25.00
Demi-castrats	23.00
Truies	24.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches

Choix (type à boucherie)	26.50 à 27.00
Bonnes (Type laitier)	25.00 à 26.00
Moyennes	22.00 à 24.00
Communes	20.00 à 22.00
(cutters)	18.00 à 19.50
(canners)	12.00 à 17.00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont : la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon, F.; Maher, Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 (Wilbank 6363.)

Taureaux

Choix	27.00
Bons	25.00 à 26.50
Communs et moyens	20.00 à 24.00

Veaux de lait

Bons et choix	37.00-39.00
Moyens et communs	29.00-36.00
Veaux d'herbe	20.00 à 24.00

Agneaux

Bons	33.50-34.00
Moyens	31.00-32.50
Communs	20.00-28.00
Vieux moutons	10.00-19.00

Taures

Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	25.00-28.00
Communes	18.00-24.00

Bouvillons

Bons et choix (mélangés)	32.00-33.00
Moyens	28.00-31.00
Communs	20.00-27.00

Le marché des produits avicoles

A cause du congé civique accordé à Montréal à l'occasion du passage de la princesse Elisabeth il a été impossible d'obtenir comme d'habitude, mardi dernier, les prix des oeufs et des volailles. Nos lecteurs sont priés d'excuser cette omission et de se reporter aux prix publiés en cette page la semaine dernière, à défaut d'autres plus récents.

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, mardi matin, le 30 octobre 1951.

POMMES — McIntosh "C", $0.90 à $1.00; belles, $1.25; tombées, $0.60 à $0.75; Wealthy, Alexandre et Wolf River, $1.00; Fameuses, belles, $1.00; "C" et tombées, $0.50 à $0.75.

AIL — $0.25 à $0.30 le paquet; $1.00 le sac de 3 lbs.

BETTERAVES — $0.30 à $0.35 la douzaine de paquets; petites, $1.25; grosses, $0.90 à $1.00 pour 50 livres.

CAROTTES — $0.35 à $0.40 la douzaine; $1.00 pour 50 livres; quelques-unes, $1.25.

CELERI — gros, $2.00 le cageot; $0.75 la douzaine; moyen, $0.40 à $0.50 la douzaine; $1.50 le cageot.

CHICOREE et ESCAROLE. — $0.90 à $1.00 la douzaine.

CHOUX. — $0.60 à $0.75 la douzaine; rouges, frisés et chinois, $0.90 à $1.00 la douzaine; Bruxelles, $5.50 à $6.00 pour 32 pintes.

CHOUX-FLEURS — gros, $1.50 à $1.75; moyens, $1.00 à $1.25 la douzaine.

CITROUILLES — $1.50 à $2.50 la douzaine, suivant la grosseur.

COURGES — $0.60 à $0.75; Pepper, $1.00 le minot; Hubbard, $1.25 à $2.50 la douzaine.

EPINARDS — $0.90 à $1.00.

LAITUE — belle, $2.00; moyenne, $1.25 à $1.50 le cageot.

NAVETS — lavés, $0.90 à $1.00 pour 50 livres.

OIGNONS — Printemps, $0.50 la douz. de paquets; jaunes, rouges, $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

PANAIS — lavés, $1.50 le minot.

PATATES — No 1, $2.00 à $2.50 pour 75 livres.

PERSIL — $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.

POIREAUX — Gros, $0.45 à $0.50; moyens, $0.25 à $0.30 la douzaine.

RADIS — $0.30 à $0.35 la douzaine de paquets. noirs $0.40 la douzaine.

SALSIFIS — $1.25 la douzaine de paquets.

SAUGE ET SARRIETTE — $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.

Rectification

Notre chroniqueur en industrie animale, M. Victorien Pelchat, était à son poste comme à l'ordinaire, la semaine dernière; c'est-à-dire qu'il a publié son article hebdomadaire à sa place habituelle. A notre insu, un typographe en a attribué la paternité à M. Roland Lespérance. M. Pelchat a droit à nos excuses. CUIQUE SUUM...

Le décret concernant l'entrée des volailles

Le ministère fédéral de l'Agriculture annonce qu'un arrêté ministériel en date du 17 octobre 1951 révoque le décret prohibant l'importation de la volaille vivante au Canada.

De nouveau, la volaille vivante peut entrer au pays conformément aux règlements sur les maladies contagieuses du bétail.

En raccourci, ces clauses exigent que, pour importer de la volaille vivante d'un pays autre que les Etats-Unis, on se munisse d'un permis du ministère de l'Agriculture. Toutes les importations doivent aussi porter un certificat émis par les autorités compétentes du pays d'origine, attestant que la volaille vivante est indemne de la maladie de Newcastle, de la peste et de la typhoïde aviaires, et qu'elle n'a pas été exposée à contracter ces maladies.

Une bien meilleure récolte de miel

La récolte de miel de cette année a été de beaucoup supérieure à celle de l'an dernier, principalement parce que le rendement par colonie a été plus élevé. D'après les premiers estimés rendus publics par le Bureau fédéral des statistiques, le nombre des colonies était légèrement inférieur, et celui d'apiculteurs sensiblement moindre qu'en 1950. La récolte de l'année se chiffre à 38,748,000 livres, contre 28,351,000 livres en 1950. Le nombre des colonies est passé de 430,040 à 420,840, tandis que le rendement par colonie, qui était de 66 livres seulement en 1950, fut de 92 livres cette année. Le nombre des apiculteurs a été réduit de 22,180 à 18,760.

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Laval Lefebvre, du Service fédéral de l'Industrie animale.

Lundi, le 29 octobre, il y avait environ 1,800 bovins, 2,562 agneaux et moutons, 1,800 porcs et 1,450 veaux. Environ 200 bovins de plus lundi dernier. Les ventes furent lentes sur toutes les catégories. La demande était loin d'être bonne et on notait une baisse générale d'environ $1. Il est à noter que cette baisse se fit surtout sentir sur les catégories communes et moyennes. Les meilleurs offerts ne rapportaient que $33, les meilleures vaches de $26 à $27, tandis que les très communes rapportaient aussi bas que $12 à $17. Les petits taureaux communs étaient difficiles à vendre et s'échangeaient surtout entre $22 et $24. En général, les ventes furent très lentes et les prix de $1 meilleur marché sur presque tous les bovins.

Les veaux de lait continuent d'être en bonne demande et les prix sont fermes; les veaux d'herbe sont difficiles à vendre, la demande étant presque nulle. Les prix étaient lundi de $20 à $23.50. Quelques-uns se vendaient $24. Les gros veaux engraissés de 400 livres et plus ne sont pas en demande et ne rapportent que de $25 à $28.

La demande était bonne pour les agneaux qui se vendaient jusqu'à $34 pour les bons et de $31 à $32.50 pour les moyens.

Les prix des porcs n'ont pas changé. Ils rapportent $29.50 pour ceux de la catégorie A, tandis que les truies valent $24.

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand : Blanches de l'île-du-

Blanches du N.-B.	$2.40 à $2.50
Blanches de l'Ont.	$2.25 à $2.35

Une école rurale spéciale à St-Jérôme

Dans le domaine de l'éducation et de l'instruction, St-Jérôme a souvent ouvert la marche. Grâce aux efforts combinés des autorités civiles et religieuses, cultivateurs et commissaires d'écoles ont compris très tôt que le monde rural avait besoin d'écoles particulières, adaptées aux besoins du milieu. Il y a plusieurs années déjà, s'ouvrait à St-Jérôme la première école spéciale de garçons à la campagne.

St-Jérôme vient d'ouvrir les portes de sa deuxième école de garçons. C'est un pas de plus vers l'éducation des fils des 80 cultivateurs de la paroisse.

La paroisse de St-Jérôme pourra fournir assez d'élèves ruraux pour ses deux écoles. Ce peut être un stimulant très efficace pour les paroisses qui comptent jusqu'à 150 et 175 familles de cultivateurs et qui craignent de n'avoir pas suffisamment de jeunes pour fournir des élèves à une école.

L'exemple donné par St-Jérôme devrait être suivi par un grand nombre de paroisses où il n'y a aucune école de garçons et par les autres qui possèdent déjà une école, mais trop petite pour recevoir tous les élèves des familles rurales.

L'agriculture en Angleterre

L'élevage de troupeaux de moutons sains

Par W. L. Weiper, directeur de l'Ecole vétérinaire de l'université de Glasgow

L'élevage du mouton comporte des facteurs différents de ceux qui jouent dans les autres élevages; les éleveurs de moutons et les bergers doivent souvent traiter leurs animaux, soit pour les guérir, soit pour prévenir certaines maladies, dans des cas qui dans d'autres circonstances, relèveraient des médecins vétérinaires. Il leur faut acquérir une expérience suffisante pour juger des mesures préventives à prendre (une bonne gestion donnée par des moyens artificiels), des traitements qui peuvent s'intégrer à la routine normale de l'élevage, des cas où il faut faire appel au vétérinaire.

Il est essentiel que le berger sache auparavant les éléments de la nature des maladies, et se rende compte que des méthodes modernes de prévention et de guérison, qui ont fait leurs preuves, sont à sa disposition.

Un nouveau guide qui vient de paraître en Ecosse, expose clairement les progrès des connaissances considérables relatives aux maladies des moutons, et montre que des conseils fondés sur ces connaissances sont à la disposition du berger pour l'aider à résoudre les problèmes qui se posent dans son cas particulier.

RESULTATS DES RECHERCHES RECENTES

Ce petit livre, intitué "The Shepherd's Guide to the Prevention and Control of the Diseases of the Sheep" (Guide du Berger pour la prévention et le contrôle des maladies du mouton) de J. Russell Greig, est publié par l'Imprimerie Nationale, Edimbourg, conjointement avec le Département de l'Agriculture d'Ecosse. Il ne prétend pas représenter une étude complète de toutes les maladies du mouton en Grande-Bretagne; il ne s'engage pas dans les sujets qui prêtent à controverse. Il donne un exposé clair de chaque maladie, à la lumière des connaissances actuelles et admet franchement, lorsque c'est nécessaire, que l'on ignore encore certains facteurs d'une maladie donnée. Il présente les résultats des dernières recherches; on exprime l'intention de tenir l'ouvrage au courant par des révisions fréquentes. Il n'encourage pas le berger à traiter seul certaines maladies, dans les cas où il serait préférable de faire appel à un vétérinaire. L'ouvrage est rédigé en un style à la portée des lecteurs sans connaissances spéciales; toutefois, lorsqu'il est indispensable d'employer un terme difficile ou technique, on ne l'élimine pas au détriment de l'exposé, mais on l'explique dans un petit lexique. L'introduction analyse brièvement l'importance de l'élevage du mouton en Grande-Bretagne, et les répercussions qu'ont sur lui les diverses maladies ovines; il précise que nul ouvrage de cette nature n'a été publié depuis 144 ans, lorsque James Hogg, berger d'Ettrick, fit paraitre son Guide sur les maladies du mouton.

Un court chapitre traite des questions générales de désinfection, de l'entretien des seringues, de la nature des produits biologiques dont on se sert pour le contrôle des maladies, et de tout ce qui est nécessaire à une claire compréhension des chapitres suivants.

BAIN DES MOUTONS

Les maladies décrites sont classées suivant leurs causes; certains chapitres sont consacrés aux maladies bactériennes (18); maladies à virus, (8); maladies rachitiques, (2); désordres fonctionnels, (2); maladies d'origines inconnues, (2); parasites de la peau et vers parasites. Cette dernière section constitue l'un des exposés les plus concis qui aient jamais été écrits sur les principes fondamentaux associés à l'infestation par les parasites, et à son contrôle. On donne assez de détails pour éclairer l'éleveur de moutons, sans pourtant encombrer le texte d'une abondance de points qui risqueraient d'embrouiller le lecteur Pour chaque maladie, on donne les noms gallois et gaélique comme il convient; les maladies sont discutées en fonction de leurs causes, des conditions dans lesquelles elles se produisent, des symptômes, des résultats de l'autopsie, du diagnostic et du traitement ou du traitement et de la prévention. A la suite de la description des parasites de la peau, il y a un chapitre court, mais complet sur les bains parasiticides.

L'ouvrage décrit toutes les maladies les plus importantes du mouton mais deux seulement de ces dernières entrent dans la catégorie des maladies d'origine inconnue; pourtant, si l'on avait écrit cet ouvrage trente ans plus tôt, dix fois plus de maladies auraient été comprises dans cette catégorie.

L'auteur dit qu'il espère que son Guide du Berger apportera une assistance considérable et servira aux besoins d'aujourd'hui, comme le Guide du Berger d'il y a cent quarante-quatre ans répondit aux besoins d'alors. Ses espoirs sont bien fondés. Ce livre apportera une aide précieuse aux bergers, et il ne sera pas sans intérêt pour ces vétérinaires qui ne traitent pas souvent des moutons.



Dans les vallées de la chaîne Pennine, au nord de l'Angleterre, l'homme et la terre sont étroitement unis. Mais l'élevage des moutons y dépend de plus en plus du travail de la famille de l'éleveur, aidée par d'intelligents chiens de berger. La photo ci-dessus représente Jack Preston, qui élève plus de 300 moutons dans les vallées du Yorkshire. Il exploite l'une des fermes les plus reculées du pays qui, après neuf ans d'un labeur ardu, a pour la première fois réalisé un bénéfice.

Le conseil d'orientation

(Suite de la page 24)

lu rendre hommage à ses valeureux travailleurs de la forêt, ces derniers de leur part, par leur porte-parole, le dévoué directeur du Service Forestier et l'U.C.C., M. Samuel Audette, rendent un témoignage d'appréciation et de confiance aux officiers supérieurs de la Division Forestière de cette Compagnie centenaire pour le travail inlassable qu'ils ont accompli durant le cours des trois dernières décades pour améliorer les conditions de travail de leurs employés en forêt.

On peut donc dire que les emplois forestiers, trop souvent discriminés dans le pasé, sont aujourd'hui sur le même pied que ceux de l'industrie manufacturière quant aux conditions de travail et aux taux de salaires. Dans l'ensemble, l'emploi forestier est aujourd'hui supérieur à tout autre emploi industriel si l'on tient compte du bon air que l'on respire et du calme qu'on y trouve éloignés des bruits de nos cités et villes et même de nos villages d'aujourd'hui.

POUR LE CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU SAGUENAY
P. Grenier, sec.-com.

Solution des mots croisés de la page 21

HORIZONTALEMENT. — 1. Voltamètre — 2. Ecartelée — 3. Récit: Orne — 4. Ra; Epines — 5. Uns; No; Iso — 6. Ultime — 7. Réalisée — 8. Su; Ut; Ur — 9. Inodore; Ri — 10. Lei; Coq — 11. Epi; Repu — 12. Semée; Epée.

VERTICALEMENT. — 1. Verrucosités — 2. Océan; Un; Pe — 3. Lac; Sur; Olim — 4. Tri; Leude — 5. Attentatoire — 6. Me; Poil — 7. Eloi; Mine; Ré — 8. Ternies; Cep — 9. Renes; Europe — 10. Esotérique.

Rapport du...

(Suite de la page 24)

préparer et de négocier des conventions collectives de travail pour les bûcherons. Cinq importantes compagnies d'opérations forestières ont été invitées à étudier et à négocier une telle convention; ce sont les compagnies Price Brothers, Brown Corporation, Donnacona Paper, Sainte-Anne Power et Donohue Brothers. Après des pourparlers plus ou moins longs et bien qu'on se soit montré intéressé et très sympathique au projet, seul le *bureau de direction* de la Compagnie Price Brothers décidait de négocier une convention. Cette entente, signée le 13 septembre 1951, par la Fédération de l'U.C.C. de Québec-sud (pour la division du nord) et par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay (pour la division de Shipshaw et Dolbeau), protègera les 5,000 employés de la compagnie. Ces conventions collectives de travail sont d'un caractère particulier, elles sont adaptées aux exigences du milieu rural, qui fournit l'immense majorité des bûcherons, et au genre de vie des travailleurs en forêt. De nombreuses recherches nous autorisent à croire que ces conventions sont uniques dans l'organisation du travail en forêt dans la province de Québec. La sympathie et l'intérêt manifestés par les autres compagnies nous permettent d'espérer que, dès l'an prochain, nous pourrons conclure d'autres ententes, qui étendront les bienfaits de cette protection à un plus grand nombre de bûcherons travaillant pour différentes compagnies. Ce sera une nouvelle contribution de l'U.C.C. à l'établissement de la *paix sociale* que nous désirons tous si ardemment.

Protection

Nous avons fait un travail considérable en vue d'amener une amélioration de la législation protégeant les bûcherons. Les demandes que nous avions faites à la Commission du salaire minimum pour faire amender l'ordonnance 39 ont été, en partie, acceptées et nous avons obtenu une augmentation de 20% des minima de salaires prévus par cette ordonnance. Après plusieurs réunions avec des officiers du ministère de la santé, nous avons réussi à obtenir plusieurs amendements importants aux règlements régissant la tenue hygiénique des camps de bûcherons.

Infiltration communiste dans les chantiers

Depuis l'été dernier, nous avons acquis les preuves suffisantes pour nous convaincre qu'un groupe de militants communistes, sous le prétexte de faire de l'organisation syndicale, tente de s'infiltrer dans les chantiers, pour gagner la confiance des bûcherons et les embrigader dans leurs rangs. Sous le couvert de l'action syndicale, ils cherchent à faire accepter certains projets comme par exemple, la signature des pétitions du "Conseil pour la Paix." Le Service forestier a fait un travail considérable pour alerter les fédérations diocésaines de l'U.C.C., de l'U.C.F. et de la J.A.C. du danger que comportait cette infiltration chez nous; plusieurs des ces fédérations ont prouvé qu'elles comprennent le rôle important qu'elles peuvent jouer pour assurer la défense des intérêts moraux et sociaux du milieu rural et, grâce à leur action immédiate, le danger est momentanément écarté.

La maison du bûcheron

Poursuivant son oeuvre de "foyer" pour le jeune rural, la Maison du Bûcheron a réalisé, cette année, des progrès marqués et l'on sent qu'elle gagne de plus en plus la confiance de ceux qu'elle a mission d'aider. Le bureau d'engagement des bûcherons a réussi à faire négocier directement 5,662 engagements comparativement à 4,362 l'an dernier; il a fourni des renseignements à 33,677 bûcherons comparativement à 31,475 en 1950. Ont logé à la Maison du Bûcheron, pour au moins un soir, 16,062 bûcherons; l'an dernier, 10,996 y avaient trouvé gite. La salle à manger a servi 7,295 repas, à comparer à 5,276 pour l'année précédente. Le service de consignation (dépôt de valises et havresacs) a gardé temporairement 9,260 articles contre 6,803 l'an dernier. Au comptoir des tabacs et rafraichissements les ventes se sont élevées à $8,276.63 comparativement à $6,142 73 en 1950. Le Magasin du Bûcheron a fait des ventes pour $128,377.41 alors que l'an dernier les ventes s'élevaient à $77,882.23. La caisse de sûreté a reçu en dépôt de 1,225 bûcherons la somme de $179,439, comparativement à 787 dépôts se totalisant à $81,278 durant l'exercice précédent. Le service d'échange des chèques a encaisé un total de $476,406.04 à comparer à $396,639 l'an dernier

Devant ces faits encourageants, nous avons l'espoir que les bûcherons continuent d'accorder leur confiance à l'U.C.C. qui les renseigne et leur assure une formation adéquate, qui les sert et les défend. Puissions-nous voir, enfin, se concrétiser d'une façon plus précise le salutaire conseil de NN. SS. les évêques: "L'U.C.C. mieux connue, appréciée et acceptée, deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale."

Le directeur du Service forestier de l'U.C.C.,
Samuel AUDETTE.

LE BUCHERON

Bonnes nouvelles des chantiers coopératifs

D'un peu partout, nous recevons des nouvelles que les opérations vont bon train. Les bûcherons sont enthousiastes. Chacun apportant sa part d'expérience et de bonne volonté, on est déjà assuré de passer un bon hiver dans un milieu intéressant.

En plusieurs endroits, des cercles d'étude ont été organisés et sont en opération. Il faudra donner partout une grande attention à l'organisation des cercles d'étude là où la chose n'est pas encore faite. On devra sans retard faire la nomination du *responsable* des études, et chacun aidant, on sera assuré des résultats que donnent des cercles d'étude bien vivants.

Quelques chantiers pourraient recevoir quelques bûcherons qui voudraient faire l'expérience du chantier coopératif. Nous invitons les bûcherons intéressés à communiquer immédiatement avec la Maison du Bûcheron de l'U.C.C., 319, rue Saint-Paul, Québec. Il nous fera plaisir de leur donner toutes les informations qui pourraient leur être utiles.

Samuel AUDETTE

M. Louis Boucher au service forestier

Le service forestier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay prend un nouvel essor, devant les développements des chantiers coopératifs et la récente négociation d'une convention collective avec Price Bros. M. Louis Boucher, auparavant du service de vérification, sera désormais le chef du service forestier.

En plus de s'occuper des chantiers coopératifs, comme il le fait depuis plusieurs années, le service devra s'occuper de la propagande dans les camps et du recrutement des membres, sur les rivières Shipshaw et Alex et voir à la nomination, dans chacun des 61 camps couverts par la convention, d'un comité de surveillance chargé de surveiller son application.

Le travail de propagande et de recrutement est déjà commencé sur les rivières des Ecorces et Shipshaw. Certains camps ont été visités et plusieurs bûcherons sont devenus membres de l'Union. Actuellement, trois propagandistes sont en forêt. Les résultats obtenus sont excellents.

Les bûcherons, reconnaissant le travail accompli pour eux par l'U.C.C., devraient en devenir membres et joindre un camp couvert par la convention de préférence à tout autre. D'autant plus que la convention leur assure la sécurité dans leur travail, à tous points de vue.

OUI ! C'EST LA MEILLEURE QUE VOUS POUVEZ ACHETER

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

105 est, rue Saint-Paul, MONTREAL



Le Conseil d'orientation économique du Saguenay commente favorablement la convention collective

"Les emplois forestiers sont aujourd'hui sur le même pied que ceux de l'industrie manufacturière quant aux conditions de travail et aux taux de salaire", écrit M. P. Grenier

Le texte suivant est extrait du bulletin du Conseil d'Orientation économique du Saguenay, vol. III, no 51, daté du 11 octobre 1951. Il a été écrit par M. P. Grenier, secrétaire-commissaire de cet organisme. Il nous fait plaisir de le reproduire dans notre journal. Les sous-titres sont de nous.

Le premier contrat de travail dans l'industrie forestière de la province de Québec vient d'être passé entre la Compagnie Price Brothers et ses employés forestiers. Par cette entente, les emplois en forêt qui sont les emplois-clés de notre structure économique, deviennent des occupations tout à fait attrayantes si l'on considère les conditions de travail et les salaires rémunérateurs que les travailleurs y trouvent aujourd'hui.

En lisant le texte de l'entente on se rend compte du désir de la Compagnie Price de faire profiter ses employés forestiers des conditions de travail et de salaires qu'ils peuvent eux-mêmes discuter par l'entremise de leurs représentants, comme cela se pratique dans leurs moulins. Ce pas d'avant qui vient d'être posé dans l'industrie forestière est un geste qui marquera une ère de développement inconnue jusqu'à date dans cette industrie en ce qui a trait aux conditions de vie du travailleur en forêt.

L'hygiène

En vertu de ce contrat, on s'engage à maintenir de bonnes conditions de propreté et d'hygiène en vue de sauvegarder la santé des employés par des lits propres, un service de buanderie, par des lavoirs appropriés et par une stricte observance des règlements d'hygiène édictés par le Ministère de la Santé. Quant aux accidents qui peuvent survenir, les infirmiers prennent d'abord soin de ces travailleurs au poste de secours et s'il y a lieu, on les envoie chez le médecin. On fournit gratuitement les outils lorsqu'on retourne ceux usagés et des instructeurs sont à la disposition des travailleurs pour leur enseigner sans frais les meilleures méthodes de travail et de sécurité, ce qui a pour but d'augmenter le rendement et du même coup rehausser le gain de l'employé.

Les intérêts moraux et sociaux des employés sont de même protégés. Les blasphèmes, les propos de grossière indécence, les jeux à l'argent, la propagande subversive, le transport ou l'usage de la boisson et autres infractions peuvent motiver le renvoi des ouvriers qui les commettent.

Les salaires

Quant aux salaires à la pièce ou à la journée, en vertu du contrat, ils sont équivalents à ceux payés dans la grande industrie, soit entre $8 et $8.50 par jour pour un ouvrier d'une certaine expérience qui travaille à la journée; et $13 par jour pour l'employé qui travaille à la pièce d'un rendement quotidien de deux cordes. L'employé avec un plus fort rendement augmente considérablement son gain. Par exemple, celui qui couperait trois cordes dans une journée verrait son gain s'élever à $19.50 et celui qui couperait quatre cordes retirerait $25 par jour.

Les taux des différentes occupations à la journée varient entre $7.50 et $11.35 selon le genre d'occupation, et $6.50 à $7 pour les apprentis et les handicapés. Quant au taux à la corde de 8' x 4' x 49" il varie de $5.50 à $6.50 et plus, dans certains endroits selon entente.

Les vacances

Une autre partie intéressante de ce contrat de travail est celle se rapportant aux crédits de vacance au lieu de vacances payées comme cela se pratique couramment dans l'industrie. L'employé, pour avoir droit à des crédits de vacances, doit travailler au moins 75 jours (3 mois) dans une période de quatre mois, après quoi il recevra 2% du taux de la somme brute qu'il aura gagnée dans le cours de cette période d'emploi. Cette base est équivalente au nombre de jours de vacance payés dans l'industrie.

Exemple : Un employé travaillant 104 jours consécutifs (4 mois), qui est la période indiquée pour avoir droit à l'allocation de vacance, pourrait ne travailler que 75 jours dans cette période et être de même qualifié. Supposons que cet employé travaille à forfait et donne un rendement moyen de deux cordes par jour au taux de $6.50 la corde; à la fin de cette période de 4 mois il a coupé 208 cordes de bois à $6.50 la corde, soit une gain total de $1,352, l'équivalent d'un revenu de $338 par mois ou de $13 par jour. Cet employé étant qualifié pour recevoir l'allocation de 2% recevra $27.04 en plus du montant de $1,352 pour crédit de vacance. Et si cet employé travaille en forêt les 312 jours ouvrables de l'année avec le rendement ci-haut mentionné, il retirera un gain de $4,056 plus $81.12 en crédit de vacance. Ce montant de crédit est l'équivalent du salaire des deux semaines de vacances payées à la plupart des ouvriers de l'industrie.

Un autre article intéressant de ce contrat de travail et dont la répercussion se fera sentir dans l'économie de la région est celui qui traite de l'embauchage, des promotions et des congédiements. Cet article stipule que dans les cas de congédiement ou de promotion, on prendra en considération la période de services et le statut familial et lorsque les besoins de travailleurs sont requis, une préférence sera accordée aux travailleurs locaux avec expérience ainsi qu'aux chefs de famille.

Un contrat collectif

Nous avons lu de nombreux contrats de travail et, à notre avis, celui passé entre la Compagnie Price Brothers et les représentants de leurs employés, en l'occurrence le Service Forestier et l'U.C.C., en est un qui reflète réellement le désir de coopération entre les employeurs et les employés et démontre un véritable esprit de bonne entente. En lisant ce contrat on se rend compte que la mesquinerie et la partisanerie de part et d'autre ont été mises de côté en vue de l'objectif visé qui est cette confiance mutuelle qu'on se donne.

En terminant, il nous fait plaisir de souligner que si la Compagnie Price par cette entente a vou-

(Suite à la page 23)

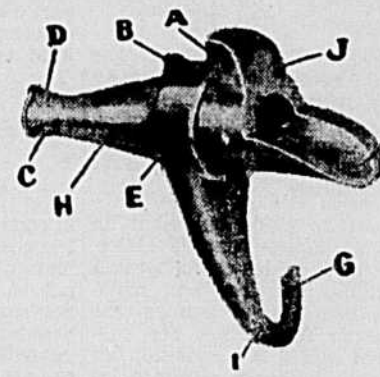
Les manufacturiers et les marchands de bois

Le congrès de l'Association des manufacturiers et marchands de bois du Québec aura lieu les 5 et 6 novembre prochains à l'hôtel Mont-Royal de Montréal. S. H. le maire de Montréal recevra officiellement tous les délégués et leurs compagnes à l'hôtel de ville, le 5 novembre, de 5 à 7 heures.

Le président du congrès sera M. L. Paul Bock, et le président d'honneur M. A.-H. Langevin, de Montréal. Le brigadier J.-Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., A.D.C., sera le conférencier au déjeuner d'ouverture du congrès. Le maire de Montréal souhaitera la bienvenue aux congressistes en cette circonstance.

TÔLE GAUFRÉE
Galvanisée ou Aluminium
Feuilles de 6 à 15 pieds de longueur, 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Estimés fournis gratuitement en nous envoyant la grandeur de la toiture, soit du faite et des chevrons. Aussi papier à couverture et à lambris. Livraison immédiate.
A. L. GONNEVILLE Mfg.
CHARETTE,
Comté Saint-Maurice, Qué

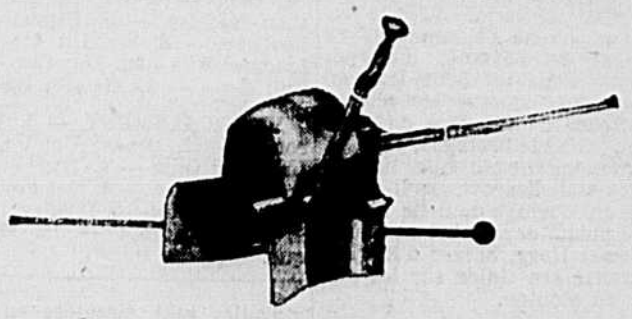
PRODUCTEURS DE SUCRE
Attention !
Nous pouvons vous livrer dès maintenant le fameux chalumeau "L'HOIR" approuvé par le Ministère de l'Agriculture de Québec; chalumeau aux multiples avantages dont voici les principaux : —



1.—Alliage léger qui ne rouille pas.
2.—Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
3.—Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaie.
4.—Permet d'obtenir plus d'eau qu'avec les anciens (suffisamment pour payer le coût d'achat dès la première saison).
5.—Donne un produit de première qualité.
6.—N'oxyde pas l'entaille, de sorte que celle-ci guérit très rapidement.
COMMANDEZ MAINTENANT
Demandez notre brochure sur articles de sucrerie.
L'HOIR INC.
B.P. 88 LEVIS, QUE.

PUITS ARTESIENS
6 à 12 pouces de diamètre
THEOPHILE PROULX, puisatier
St-Pierre de Montmagny Tél.: 588-W-4

Pourquoi ne pas l'utiliser?



PRISE DE POUVOIR DIRECTE "OLIVER"
ELLE S'ADAPTE A VOTRE TRACTEUR "OLIVER" 66-77-88
Ce dispositif OLIVER adapté à VOTRE TRACTEUR lui donne une puissance accrue; vous aurez l'impression de posséder un tracteur plus GROS ! Vous augmenterez l'efficacité de votre tracteur avec une prise de pouvoir directe... Plus besoin de moteur auxiliaire sur la combine, la balleuse et autres instruments quand vous avez la prise de pouvoir OLIVER.
La prise de pouvoir est indépendante de la transmission — contrôlée par embrayage séparé, à main. Pas de perte de temps ! DEUX opérations simples au lieu de SIX ! Pour dégager une surcharge, par exemple, vous n'avez qu'à peser sur la "clutch" du tracteur : le mouvement avant est ainsi arrêté, mais la machine actionnée par prise de pouvoir continue de marcher à pleine vitesse.
Examinez ce perfectionnement OLIVER et renseignez-vous sur le fameux "HYDRA-LECTRIC" OLIVER qui vous permet un contrôle parfait des instruments montés ou traînants.
La Coopérative Fédérée de Québec
130 est, rue St-Paul, Montréal
(Pour Ontario: Goodison Industries Ltd. Sarnia, Ont.)

RAPPORT DU SERVICE FORESTIER DE L'U.C.C.

Voici le texte du rapport soumis au congrès général des membres de l'U.C.C., par le directeur du service forestier, M. Samuel Audette, sur les activités de ce service durant l'année 1950-51.

Au cours du dernier exercice, le Service forestier de l'U.C.C. eut à régler des problèmes nombreux et urgents; en conséquence, il lui a fallu accroître le travail qu'il accomplit pour l'éducation, l'organisation et la défense des bûcherons

Education

L'éducation est à la base de toute organisation durable; c'est pourquoi nous y attachons une attention particulière. Par la page du bûcheron dans *La Terre de Chez Nous*, par la correspondance, par notre participation à des journées d'étude spécialement consacrées aux problèmes des bûcherons, tenues notamment dans les Fédérations de l'U.C.C. des Trois-Rivières et du Saguenay, ainsi qu'aux retraites sociales de bûcherons, tenues à Québec et à Sherbrooke, nous avons tâché de poursuivre du mieux possible ce travail d'éducation. Le travail d'organisation au cours du dernier exercice fut tellement accru que l'étude du problème de l'établissement rural, qui tenait la vedette depuis quelques années, fut quelque peu négligée. Aussi constatons-nous un relâchement de l'intérêt que les jeunes portaient à cet important problème. Nous croyons qu'il faudra remettre à l'honneur l'étude du problème de l'établissement, qui comporte en lui-même l'assiduité au travail et une juste conception de l'épargne nécessaire pour réaliser ce but.

Organisation

Comme toujours, nous avons épaulé fermement le mouvement des chantiers coopératifs, que nous considérons comme la formule idéale d'organisation pour les bûcherons. C'est pourquoi nous avons multiplié les visites et tout ce qui fut possible de faire pour les aider dans leurs opérations et dans leurs réorganisations annuelles. Cette année, des chantiers coopératifs seront en opération en Abitibi, à Blind River en Ontario, au Saguenay dans Québec-ouest, Québec-est et Trois-Rivières. Nous croyons qu'un plus grand intérêt devrait être maintenu et encouragé chez les bûcherons, dans les familles et dans les paroisses en faveur du chantier coopératif et pour l'étude sérieuse de ses principes. L'étude de cette formule doit être recommandée, chaque année, vu le nombre considérable de nouveaux membres.

Dans les paroisses où il y a beaucoup de bûcherons, la direction du syndicat de l'U.C.C. devrait apporter une attention sérieuse au problème des bûcherons qui quittent, chaque année, la paroisse pour aller en forêt, car ils n'ont pas toujours la préparation suffisante pour affronter les nombreux dangers moraux qu'ils rencontrent dans les camps. Le chantier coopératif est la formule idéale, qui permettra à nos jeunes de trouver loin de chez eux les cadres protecteurs de la famille et de la paroisse. Bien qu'un nombre considérable de bûcherons se joignent aux chantiers coopératifs, il en reste encore beaucoup d'autres qui ne veulent pas ou ne peuvent pas y adhérer; nous avons, néanmoins, le devoir de les protéger et de défendre leurs intérêts.

Convention collective de travail

Cette année, nous avons fait des efforts considérables en vue de

(suite à la page 23)